

PREAMBULE

Issu de la loi Hôpital, Patients, Santé, Territoire de 2009, le Contrat Local de Santé (CLS) est l'instrument de la consolidation du partenariat local sur les questions de santé. Il est l'expression des dynamiques locales partagées entre acteurs et partenaires sur le terrain pour mettre en œuvre des actions, au plus près des populations, dans la recherche d'un parcours de santé évitant les ruptures de prises en charge. Il permet de mettre en cohérence les objectifs du Projet Régional de Santé de l'Agence Régionale de Santé Bretagne et les initiatives locales existantes en matière de santé, ainsi que les aspirations des collectivités territoriales.

Depuis 2006, le PETR Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne agit, aux côtés de l'Agence Régionale de Santé Bretagne, en faveur de la santé à travers l'animation territoriale de la santé puis des Contrats Locaux de Santé (CLS) 2013-2017 et 2018-2022. En 2022, suite à l'évaluation, une réflexion sur l'opportunité d'un nouveau CLS a été menée.

Par ailleurs, les élus de Ploërmel Communauté, de l'Oust à Brocéliande Communauté, De Questembert Communauté, d'Arc Sud Bretagne, et des communes de Camoël, Férel, Pénestin ont coconstruit avec le PETR, depuis 2018 le service Espace Autonomie Santé devenu Dispositif d'Appui à la Coordination avec les professionnels de santé.

De plus, la crise sanitaire a conduit les élus à s'emparer des questions relatives au bien-être et au bien-vivre ensemble de la population, d'accès à la santé, de prévention, d'inclusion, alors même qu'elles ne relèvent pas directement des compétences d'une communauté de communes ou d'une commune.

En conséquence, l'élaboration du Contrat Local de Santé à la même échelle que celle du Dispositif d'Appui à la Coordination s'est imposée à chacun.

Tout en s'inscrivant dans le cadre du Projet Régional de Santé, et en tenant compte des priorités infra territoriales identifiées à l'occasion du Diagnostic Local de Santé, nous souhaitons travailler de concert sur ce sujet primordial qu'est la santé à l'échelle Est Morbihan.

En effet, ce travail n'est possible qu'avec la volonté de tous, la concertation auprès des élus, des institutionnels, des établissements et services, des professionnels de santé, des représentants des usagers, des habitants de ce territoire...pour une stratégie santé Est Morbihan.

Nous remercions les acteurs locaux qui ont participé à cette concertation et espérons poursuivre ce riche partenariat dans les années à venir.

Elise NOGUERA
Directrice Générale
Agence Régionale de Santé Bretagne

Gaëlle STRICOT BERTHEVAS
Présidente
PETR Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne

SOMMAIRE

<u>INTRODUCTION</u>	1
<u>RAPPEL DU CADRE RÉGLEMENTAIRE</u>	1
<u>CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE</u>	2
<u>L'ARTICULATION DU CLS AVEC LES POLITIQUES PUBLIQUES</u>	
<u>PORTÉES PAR LES SIGNATAIRES DU CONTRAT</u>	11
<u>LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ</u>	23
<u>ARTICLE 1 – OBJET DU CONTRAT</u>	24
<u>ARTICLE 2 – PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE DU CONTRAT</u>	24
<u>ARTICLE 3 – PARTIES SIGNATAIRES</u>	24
<u>ARTICLE 4 – PARTENAIRES</u>	25
<u>ARTICLE 5 – GOUVERNANCE</u>	25
<u>ARTICLE 6 – SUIVI ET ÉVALUATION DU CONTRAT</u>	26
<u>ARTICLE 7 – DURÉE ET RÉVISION DU CONTRAT</u>	26
<u>SIGNATURES</u>	27
<u>ANNEXE 1 : CAHIER DES FICHES ACTIONS</u>	
<u>ANNEXE 2 : FEUILLE DE ROUTE ANNUELLE 2023-2024</u>	
<u>ANNEXE 3 : EVALUATION</u>	

INTRODUCTION

Rappel du cadre réglementaire

Les Contrats Locaux de Santé sont définis de manière légale par deux articles du code de la santé publique:

- L'article L1434-2 qui indique que les objectifs du schéma régional de santé « peuvent être mis en œuvre par les contrats territoriaux de santé définis à l'article L. 1434-12, par les contrats territoriaux de santé mentale définis à l'article L. 3221-2 ou par les contrats locaux de santé définis à l'article L. 1434-10 ».
- L'article L1434-10 qui dispose : « la mise en œuvre du Projet Régional de Santé peut faire l'objet de contrats locaux de santé conclus par l'agence, notamment avec les collectivités territoriales et leurs groupements, portant sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social et social.»

Le CLS, outil de contractualisation au service d'une politique de santé territorialisée

Le Contrat Local de Santé est un outil de contractualisation au service d'une politique de santé territorialisée. Il renforce la qualité de la mise en œuvre de la politique de santé au niveau local, dans le respect des objectifs du Projet Régional de Santé, en favorisant une meilleure coordination des politiques publiques, des financements et des acteurs. Cette démarche s'inscrit aussi dans les orientations de la stratégie nationale de santé et constitue un levier de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

Les CLS permettent donc de :

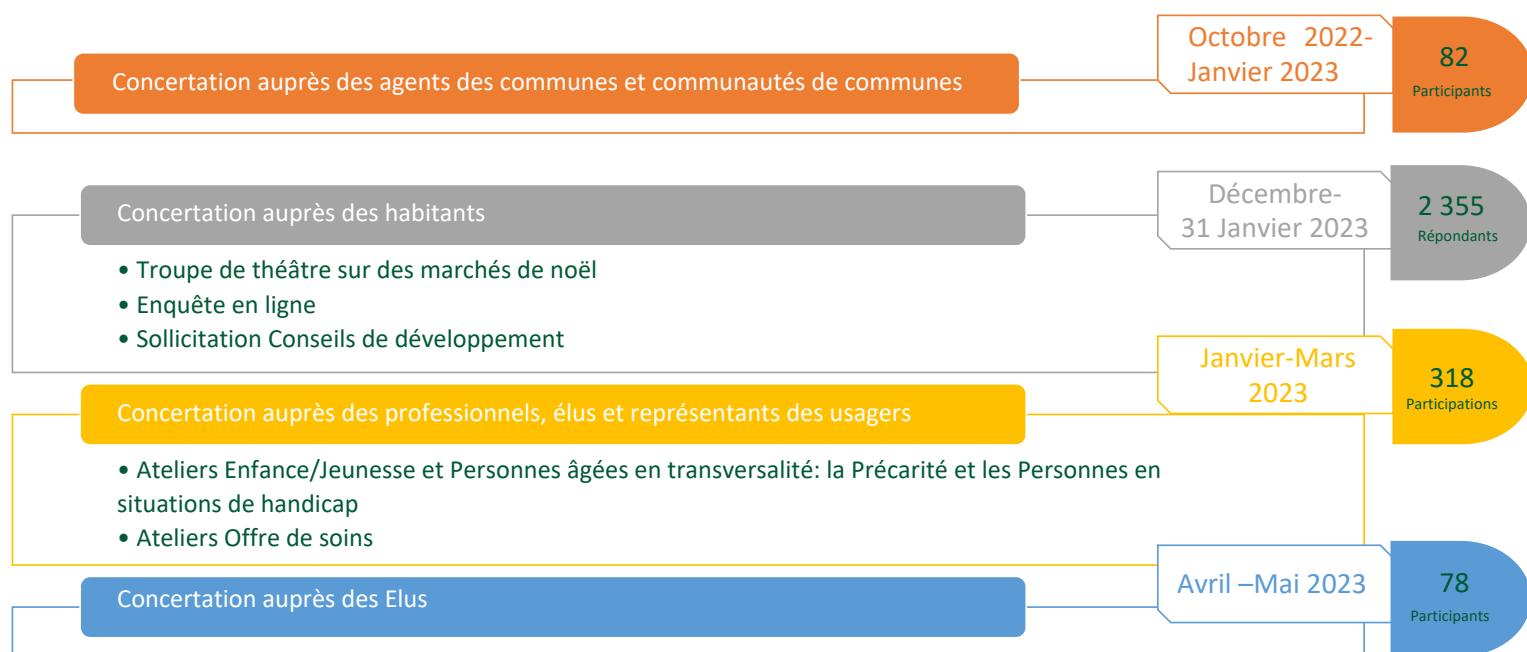
- Partager des objectifs de santé entre des collectivités et l'Agence Régionale de Santé ;
- Partager les priorités de santé par les citoyens des collectivités et les associer à la définition des politiques ;
- Compléter et affiner le diagnostic local de santé grâce aux outils d'observation mis en place par les collectivités et faire remonter les besoins et les demandes des concitoyens ;
- Bénéficier de la connaissance qu'ont les communes de la population, des réseaux associatifs et professionnels, de la réalité des quartiers pour améliorer l'efficacité des actions en santé, notamment de prévention ;
- Mieux prendre en compte et réduire les inégalités d'accès à la prévention ou aux soins ;
- Soutenir les collectivités dans leur volonté de prendre en compte la santé dans toutes les politiques conduites par le territoire en développant des stratégies cohérentes et coordonnées de mise en œuvre d'activités visant un même objectif de santé, pour exemples, en matière de lutte contre l'obésité (information, formation, actions sur la restauration collective, actions sur l'offre et l'accès à l'activité physique, etc.), logements, déplacements, loisirs et culture.

Caractéristiques du territoire

Un diagnostic local de santé a été réalisé en 2022 avec des portraits de territoire par EPCI à partir de données issues des observatoires réglementairement reconnus. Il a été complété en 2022-2023 par la démarche participative suivante :

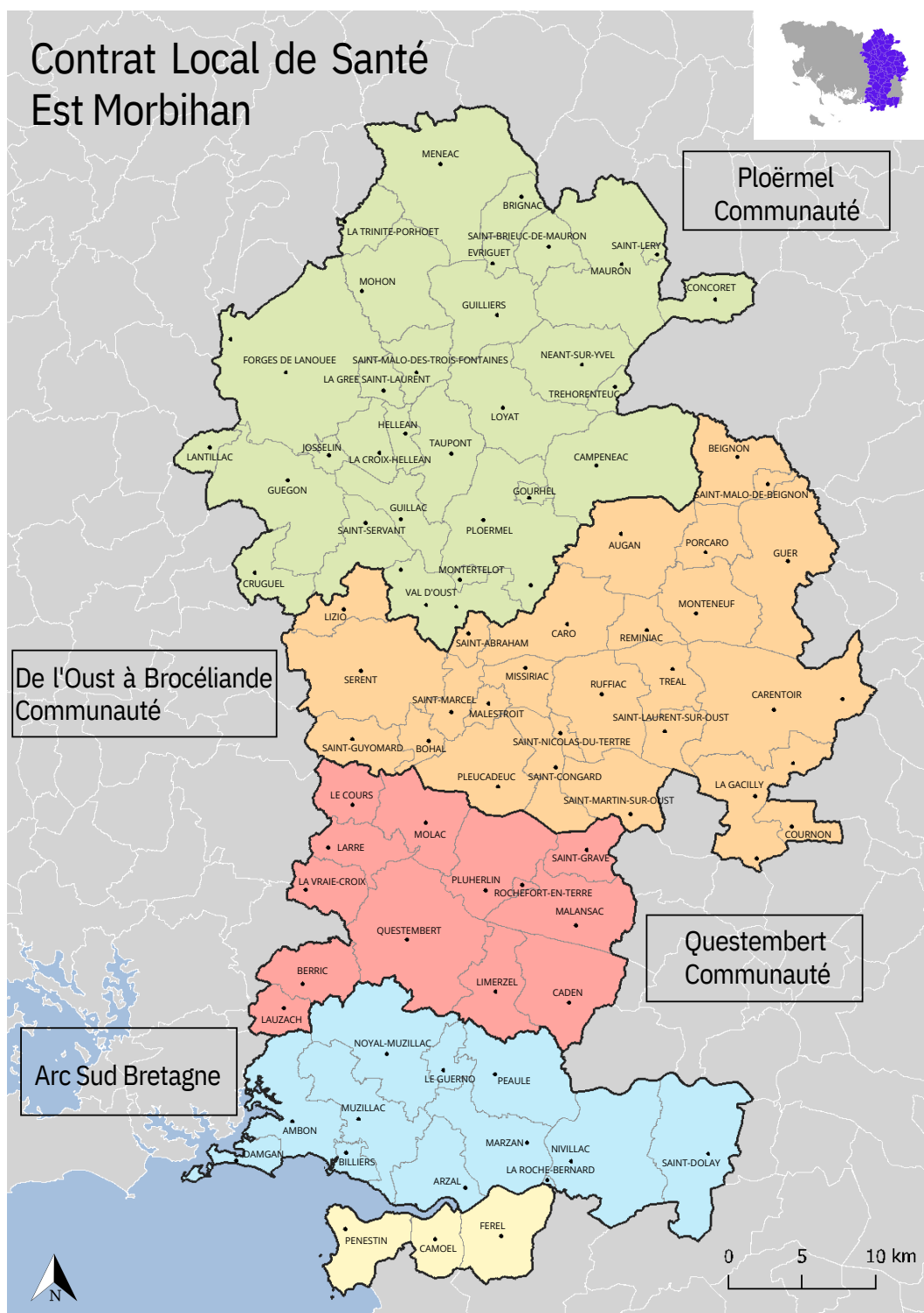


Lancement de la démarche participative CLS



Présentation du territoire

Le territoire Est Morbihan, composé des 4 communautés de communes, que sont Ploërmel Communauté, de l'Oust à Brocéliande Communauté, Questembert Communauté, Arc Sud Bretagne et des trois communes de Cap Atlantique, Camoël, Férel, Pénestin, s'étend sur plus de 2 400 km² et regroupe un total de 84 communes. Le territoire fait partie du territoire de démocratie en Santé 4 « Vannes/ Ploërmel / Malestroit » qui couvre également le secteur de Vannes et Auray, hormis la commune de Lantillac qui fait partie du territoire de démocratie en santé 8 et le secteur de La Gacilly - Carentoir appartenant au territoire de santé 5.



Caractéristiques géographiques et démographiques

Selon l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), Ploërmel, Josselin, La Gacilly et Malestroit sont des centres-villes. Ces derniers sont définis selon des critères de densité, de population totale et d'un seuil d'emplois. Les communes du Sud-Ouest du territoire sont considérées comme faisant partie de la couronne du pôle de Vannes. Le territoire est considéré comme peu dense et majoritairement rural. Certaines communes d'Arc Sud Bretagne sont littorales, tout comme les communes de Camoël et Pénestin.

Le territoire compte 139 467 habitants en 2019, avec une densité moyenne de 63 habitants par km² contre 111 à l'échelle du Morbihan. Globalement, la démographie est à la hausse. Entre 2013 et 2019, la population augmente en moyenne de 0,41 % par an (source : Observatoire du Morbihan, Insee, 2019). Et ce, grâce à un solde migratoire positif de 0,54 % alors que le solde naturel est lui de -0,12 % sur cette même période. Sur l'ensemble du territoire Est Morbihan, il y a eu, en 2021, 1 222 naissances et 1 714 décès.

D'après le diagnostic réalisé en juin 2021 sur le territoire de démocratie en santé Brocéliande Atlantique par l'Observatoire Régional de la Santé Bretagne, à l'horizon 2040, selon le scénario central, les cinq zones qui englobent le Territoire de Santé Brocéliande Atlantique (Auray, Vannes et Questembert au sud et Ploërmel et Pontivy au nord) compteraient 567 084 hab., soit une augmentation de 68 953 personnes par rapport à 2018 : une croissance moyenne annuelle (+0,91 %) nettement supérieur au niveau régional.

La population du territoire est vieillissante, au même titre que les observations nationales. En 2019, les 60 ans et plus représentent 31,3 % de la population sur l'Est Morbihan (contre 28,3 % en 2013).

Globalement depuis 2013, le territoire fait face à une baisse de sa population âgée de moins de 44 ans, une stagnation des 45-59 ans et à une forte progression des 60 ans et plus.

En 2030, sur le département du Morbihan, nous compterions 522 000 habitants âgés de moins de 60 ans (un peu moins qu'aujourd'hui), alors que le nombre de 60 ans et plus passerait de 214 000 à près de 300 000 (Source : Schéma départemental de l'autonomie 2018-2022).

L'observatoire des territoires de 2018 prévoit entre 2020 et 2050 une augmentation de plus de 15% de la part des personnes âgées de 75 ans et plus. De ce fait, les structures, les services, les prestations pour personnes âgées ainsi que la coordination doivent s'adapter à cette évolution.

Caractéristiques socio-économiques

Le territoire Est Morbihan fait face à une sur-représentation des ouvriers (16,9 % de la population contre 13,5 % à l'échelle du département et 12 % au niveau national) et des retraités (35,3 % contre 34,1 % à l'échelle du département et 27 % au niveau national).

En 2019, la proportion d'agriculteurs sur le territoire est également plus élevée qu'à l'échelle nationale (2,1 % vs 1,2 %). A l'inverse, les cadres et professions intellectuelles supérieures sont sous représentés au même titre que les professions intermédiaires.

En 2019, la médiane du niveau de vie des ménages du territoire Est Morbihan est de 21 150 euros (hors communes de Camoël, Férel et Pénestin) et donc inférieure à la médiane départementale qui est de 21 830 euros.

Sur le territoire, presque trois-quarts des logements sont des résidences principales. Parmi les occupants de ces résidences principales, environ 75% sont propriétaires. Environ 90 % du parc de logements est composé de maisons. En 2019, plus d'un tiers des résidences principales dataient d'avant 1971.

Constats épidémiologiques

L'état de santé de la population

L'espérance de vie à la naissance des morbihannais est de 78,5 ans en 2022 et de 84,7 ans pour les femmes (données INSEE) ; contre 79,4 pour les hommes au niveau national (France métropolitaine) et 85,3 pour les femmes. En 2020, la Bretagne est la seule région de France métropolitaine où l'espérance de vie n'a pas diminué.

L'Atlas des pathologies à l'échelle des EPCI - Edition 2019, réalisé par l'Observatoire Régional de Santé de Bretagne et l'Agence Régionale de Santé Bretagne, apporte des informations sur les prévalences des pathologies au sein de chaque EPCI permettant de percevoir les différences intra territoire Est Morbihan. Le diabète est davantage présent au Sud du territoire Est Morbihan, sur Arc Sud Bretagne et Questembert Communauté. Les maladies coronariennes ont une prévalence plus élevée sur l'EPCI d'Arc Sud Bretagne. Les pathologies cardio-neurovasculaires aiguës et chroniques sont moins fréquentes sur Ploërmel Communauté par rapport aux autres EPCI.

Le territoire Est Morbihan fait face à une surmortalité de sa population avec un taux de mortalité et une mortalité prématurée évitable (liée aux modes de vie) plus forts qu'au niveau régional et national (alcool, tabac, accidents de la circulation notamment).

D'après le Projet Régional de Santé (PRS) Bretagne 2018-2022 et le Projet Territorial de Santé Mentale du Morbihan (PTSM 56), la Bretagne est la région la plus touchée par le suicide. L'atlas des mortalités de 2020 confirme cette prévalence plus élevée du suicide en Bretagne, en effet, le taux standardisé de mortalité par suicide est plus élevé dans cette région. A l'échelle du territoire Est Morbihan, ce taux est plus élevé sur l'EPCI d'Arc Sud Bretagne par rapport aux trois autres EPCI (Ploërmel Communauté, De l'Oust à Brocéliande Communauté et Questembert Communauté).

L'offre de santé du territoire

En matière d'offre de soins, l'Est Morbihan est sous-doté de certains praticiens médicaux et paramédicaux libéraux. C'est en effet le cas pour les médecins généralistes, les dentistes, les orthophonistes, les sage-femmes, infirmiers et masseurs kinésithérapeutes.

Nombre de praticiens pour 10 000 habitants



8 médecins généralistes contre 9,6 dans le Morbihan, 9,3 en Bretagne et 8,4 en France



3,7 dentistes contre 5,7 dans le Morbihan, 5,6 en Bretagne et 5,4 en France



34,6 orthophonistes contre 39,8 dans le Morbihan, 36, en Bretagne et 31 en France pour 10 habitants



1,9 sages-femmes contre 2,5 dans le Morbihan, 2,5 en Bretagne et 2,3 en France



19 infirmiers libéraux contre 21,2 dans le Morbihan, 17,8 en Bretagne et 15,4 en France



9,2 masseurs kinésithérapeutes contre 13,3 dans le Morbihan, 12 en Bretagne et 11 en France

CartoSanté – Indicateurs : cartes, données et graphiques (atlasante.fr)

7 Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) conventionnées

35 pharmacies

4 laboratoires

La consultation auprès des habitants montre des difficultés importantes d'accès aux soins avec un manque de professionnels ou encore des délais d'attente trop longs pour obtenir un rendez-vous.

Offre de soins hospitalière :

- Pôle structurant de Ploërmel
- Pôle de proximité de Josselin
- Hôpital de Malestroit
- Clinique des Augustines à Malestroit
- Hôpital de proximité de Carentoir (centre hospitalier Redon)
- Centre hospitalier Basse Vilaine à Nivillac
- Proximité avec les des centres hospitaliers hors du territoire : Vannes, Rennes, Redon, Pontivy, Saint-Nazaire etc.

Offre de soins en psychiatrie :

Pour les adultes :

- 2 hôpitaux psychiatriques (Redon et Saint-Avé)
- Centres médico-psychologique
- Un groupe d'entraide mutuelle GEM La Vie à Ploërmel
- Centres d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP)

Pour les enfants et les jeunes :

- Centre Psychothérapique pour Enfants et Adolescents
- Antenne de la Maison des Ados à Ploërmel
- Point d'accueil et d'écoute jeunes

Equipes mobiles (qui interviennent sur une ou toute partie du territoire) :

- Equipes mobiles de gériatrie (EMG) portées par la Clinique des Augustines de Malestroit et le Centre Hospitalier Bretagne Atlantique de Vannes
- Equipe mobile précarité psychiatrie (EMPP) portée par l'Etablissement Public de Santé Mentale du Morbihan
- Equipe mobile de soins palliatifs (EMSP) portée par le Centre Hospitalier Bretagne Atlantique de Vannes
- Point santé mobile (précarité) porté par l'AMISEP
- Equipe mobile d'addictologie (Douar Nevez) ...

Offre de soins à destination des personnes en situation de handicap :

- 2 Services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH)
- 1 Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)
- 1 Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)
- 1 Institut Médicoéducatif (IME)
- 1 Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD)
- 4 Établissements et services d'aide par le travail (ESAT)
- Des services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS)
- Des foyers etc.

Offre de soins à destination des personnes âgées :

- 26 Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendants
- 9 Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) & Hospitalisation à domicile
- Des accueils de jour

Centres médico-sociaux:

2 Centres Médicosociaux avec des antennes de proximité

Constats environnementaux

La question de la santé-environnement est par essence intersectorielle. Les éléments de diagnostic sont détenus par plusieurs établissements, services ou directions (agence, État, collectivités locales, etc.), ce qui rend difficile le recueil exhaustif de données pertinentes localisées. Cette observation met en évidence le besoin d'une capitalisation des données et de la mise en place d'un travail collaboratif.

Le Plan Régional Santé Environnement (PRSE) favorise la prise en compte des enjeux santé environnement notamment dans les contrats locaux de santé et/ou au sein des collectivités territoriales. Les facteurs environnementaux sont désormais considérés comme un déterminant de santé essentiel, susceptible d'impacter bon nombre de pathologies et par répercussion, la santé des populations résidentes.

Qualité des logements

La part des résidences principales au Pays de Ploërmel-Coeur de Bretagne est de 78,3% (SCoT 2017). En Bretagne, les logements vacants représentent 7,7% du parc en 2015 et 8% en France (INSEE). La même année, à Ploërmel Communauté, seules cinq communes ont moins de 10% de taux de vacance : Campénéac, La Croix-Helléan, Guillac, Ploërmel et Val d'Oust. De l'Oust à Brocéliande Communauté compte un taux de vacance de 10% en 2014. Le Pays de Ploërmel-Coeur de Bretagne a donc un taux de vacance supérieur à la moyenne nationale.

La qualité des logements ressort comme un enjeu important pour préserver la qualité de l'environnement et le cadre de vie et pour mieux vivre ensemble. L'habitat a également une influence indéniable sur la santé mentale de ses occupants. Le logement est aussi un facteur de prévention de certains risques ou pathologies.

Le Parc Privé Potentiellement Indigne (PPPI) est estimé par l'Anah et le Ministère de la Cohésion des Territoires pour mieux cibler l'action des professionnels de la lutte contre l'habitat indigne.

En Bretagne, le PPPI est estimé à 63 000 logements, correspondant à 4,8 % de l'ensemble du parc privé.

Le taux PPPI/RPP (Parc Privé Potentiellement Indigne / Résidences Parc Privé) est plus élevé sur Ploërmel Communauté et Oust à Brocéliande Communauté. En 2015, d'après les données de la DIHAL (Délégation Interministérielle à l'Hébergement à l'Accès au Logement), le taux de PPPI était de 4.7% de l'ensemble des résidences principales pour Ploërmel Communauté et de 3.4% à de l'Oust à Brocéliande Communauté. La moyenne en Bretagne était de 4.8%. En 2015, lorsqu'on regarde à l'échelle départementale, le PPPI de Ploërmel Communauté représentait 10% du parc total du PPPI sur le département, et De l'Oust à Brocéliande Communauté 8.8%.

Les situations d'incurie, définies par la DIHAL comme « des occupations inadéquates du logement avec une accumulation de déchets ou d'objets, parfois avec la présence d'un très grand nombre d'animaux », sont présentes sur le territoire Est Morbihan. C'est le cas plus particulièrement sur Ploërmel Communauté qui est l'un des trois EPCI du Morbihan qui présente les ratios les plus importants de situations d'incurie, eu égard à sa population.

Qualité de l'eau

L'eau est omniprésente dans les milieux. Sa qualité et sa gestion constituent de véritables enjeux de santé publique. Pour préserver la santé de la population ainsi que les activités économiques dépendantes de cette ressource, l'usage de l'eau est encadré par la réglementation et notamment par la directive-cadre sur l'eau (2000/60/CE)⁹, qui vise à prévenir et réduire la pollution de l'eau, à promouvoir son utilisation durable et à protéger l'environnement.

Sur le territoire du Pays de Ploërmel-Coeur de Bretagne, l'eau destinée à la consommation est conforme aux seuils de qualité et toutes les stations d'assainissement collective sont conformes en équipements et performance (sauf celle de Lizio). De plus, le captage prioritaire du territoire a largement diminué ses concentrations en nitrate. Notons également les taux de non-conformité importants dans les assainissements non collectifs gérés par le SPANC, surtout au niveau de Ploërmel Communauté.

Le Lac au Duc est la seule eau de baignade du Pays de Ploërmel-Coeur de Bretagne. Cependant, la dégradation de son eau peut impacter sanitaire les usagers. Le lac est atteint par les cyanobactéries et l'eutrophisation. Lorsque les concentrations y sont trop importantes, la baignade devient interdite tout comme la consommation de poissons.

Qualité de l'air intérieur

Le diagnostic Santé-Environnement du Pays de Ploërmel-Coeur de Bretagne a mis en avant la volonté d'intervention des intercommunalités sur le territoire puisque que les deux EPCI disposent d'un service de rénovation énergétique. De plus, des opérations programmées d'amélioration de l'habitat sont en cours et les deux EPCI ont également un Programme Local de l'Habitat.

Concernant la qualité de l'air intérieur le territoire Est Morbihan, et toute la Bretagne de manière générale, est concernée par le radon. Du fait de la nature de son sous-sol granitique, la Bretagne est l'une des régions métropolitaines les plus fortement concernées par le radon (gaz radioactif cancérigène présent naturellement) .

Le territoire national est divisé en trois zones à potentiel radon définies en fonction des flux d'exhalation du radon des sols :

- Zone 1 : zone à potentiel radon faible ;
- Zone 2 : zone à potentiel radon faible mais sur lesquels des facteurs géologiques particuliers peuvent faciliter le transfert du radon vers les bâtiments ;
- Zone 3 : zone à potentiel radon significatif.

De l'Oust à Brocéliande Communauté, Arc Sud Bretagne, Questembert Communauté et les 3 communes de Camoël, Férel et Pénestin ont plus de 90 % de leurs communes classées en zone 3. Seul le territoire de Ploërmel Communauté est moins touché avec moins de 40 % de ses communes classées en zone 3.

Qualité de l'air extérieur

La qualité de l'air est complexe et difficile à maîtriser localement car les polluants sont transportables et peuvent provenir d'un autre territoire. Au sein du Pays de Ploërmel-Coeur de Bretagne, il n'y a pas de station de mesure de la qualité de l'air.

En Bretagne, la surveillance réglementaire de la qualité de l'air ambiant est réalisée par une association agréée, Air Breizh.

En 2016, les quatre EPCI du territoire Est Morbihan émettent plus de gaz à effet de serre hors puits (PRG) que le Morbihan en tonnes équivalent CO₂ par habitant. Seules les trois communes de Férel, Camoël et Pénestin émettent moins de gaz à effet de serre que le Morbihan. Globalement, ce sont les secteurs de l'agriculture et routiers qui émettent plus de gaz à effet de serre hors puits (PRG).

Territoire	Emissions de GES en tonnes équivalent CO ₂ par habitants
Ploërmel Communauté	10,13
Arc Sud Bretagne	8,64
Questembert Communauté	6,95
De l'Oust à Brocéliande Communauté	9,51
Férel	4,43
Camoël	5,22
Pénestin	3,34
Morbihan	6,5

Aménagements favorables à la santé

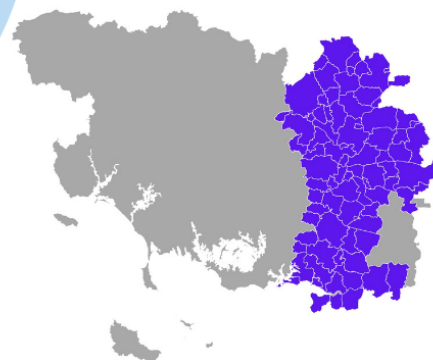
En 2020, le territoire Est Morbihan comptait 664 équipements sportifs et de loisirs. Le territoire comporte également 412 équipements de transport et de tourisme.

Contrat Local de Santé Est Morbihan

Avril 2023

Votre santé au quotidien, dites-nous
quelles sont vos priorités !

Est Morbihan
Éléments de synthèse



L'offre de soins

Nombre de praticiens pour 10 000 habitants



8 médecins
généralistes contre 9,6
dans le Morbihan, 9,3
en Bretagne et 8,4 en
France



3,7 dentistes contre 5,7
dans le Morbihan, 5,6
en Bretagne et 5,4 en
France



34,6 orthophonistes
contre 39,8 dans le
Morbihan, 36,2 en
Bretagne et 31,7 en
France pour 100 000
habitants



1,9 sages-femmes
contre 2,5 dans le
Morbihan, 2,5 en
Bretagne et 2,3 en
France



19 infirmiers libéraux
contre 21,2 dans le
Morbihan, 17,8 en
Bretagne et 15,4 en
France



9,2 masseurs
kinésithérapeutes
contre 13,3 dans le
Morbihan, 12 en
Bretagne et 11,6 en
France

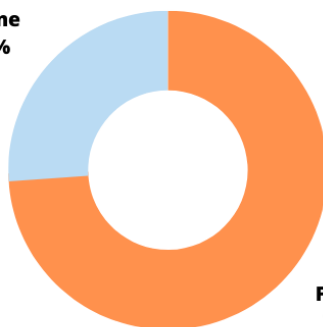
CartoSanté - Indicateurs : cartes, données et graphiques (atlasante.fr)

Résultats de l'enquête

Profil des répondants

2252 réponses

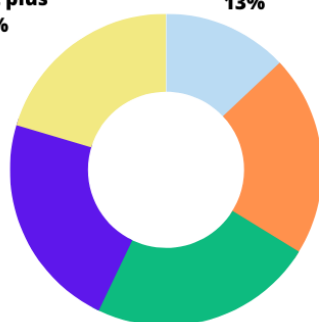
Homme
26.1%



Femme
73.9%

65 ans et plus
20.4%

Moins de 25 ans
13%



25-39 ans
20.8%

40-49 ans
23.3%

50-64 ans
22.5%

Votre santé est :

Très bonne /
Bonne

Mauvaise /
Très mauvaise

Santé physique



Santé mentale



0 500 1000 1500 2000 2500

Plus des 2/3 des répondants s'estiment en très bonne ou bonne santé physique ou mentale. A l'inverse, 6 % se considèrent en mauvaise voire très mauvaise santé physique et 5% en mauvaise voire très mauvaise santé mentale

Résultats de l'enquête auprès de la population

La parole aux habitants



Difficultés d'accès aux soins



8 personnes sur 10
ont déjà eu des difficultés pour obtenir un rendez-vous médical

ET **plus de 2 personnes sur 5**
ont déjà renoncé à des soins

Mais avec quels professionnels en particulier ?

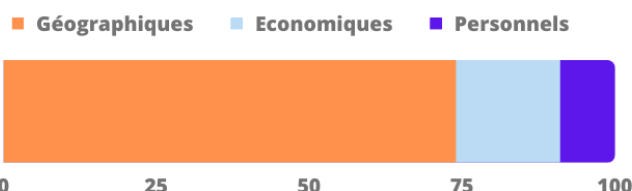
Généralistes
Kinésithérapeutes
Dermatologues
Gynécologues
Dentistes
Ophtalmologue
Cardiologues

"Les prises de rdv sur internet sont difficiles. C'est compliqué de voir des spécialistes comme le dentiste." 34 ans, Muzillac

"Il faudrait que mon généraliste soit plus près de chez moi. Celui qui me suit est à Questembert, ce qui me fait trente minutes de route" 38 ans, Lizio

5 %
n'ont pas de médecin traitant
(contre 12,1 % en France)

Si vous avez des freins pour accéder aux soins, ils sont :



Habitudes et attentes en matière de santé



Les habitants font très attention à :

- leur hygiène corporelle (98%)
- l'entretien de leur logement (95%)
- leur alimentation (84%)

Cependant, ils accordent nettement moins d'importance à leur gestion du temps sur les écrans (pour 44 % d'entre eux).



S'ils ont une question à propos de leur santé, les habitants font appel :

- A leur médecin traitant (88%)
- A leur pharmacien (36%)
- A internet (31%)

Thèmes pour lesquels vous êtes suffisamment informé :

78 % L'activité physique et sportive
78 % L'alimentation
71 % La santé sexuelle

Thèmes pour lesquels vous n'êtes pas suffisamment informé mais qui vous intéressent :

49 % La santé environnement
45 % Les maladies chroniques
41 % Le bien-être

Quelles formes pour des actions de santé ?

Conférences, lieux d'échanges, campagnes d'informations, projets citoyens et ateliers pratiques

"Je trouve que l'on banalise trop la pression scolaire. Il n'y a pas assez de soutien psychologique pour les jeunes. On a besoin, nous les jeunes, d'être plus accompagnés à ce niveau." 20 ans, Questembert

"Je voudrais que l'on réussisse à supprimer mon stress. Je suis très stressé au travail." 56 ans, Taupont



Un tiers

des répondants affirme que la crise sanitaire a eu un impact sur sa santé

Social Fatigue
Anxiété
Stress Solitude Renfermement
Angoisse
Moral **Dépression**
Isolement
Physiques

La santé mentale :
une priorité à l'échelle
Est Morbihan

Les 5 priorités pour le territoire sont :

- l'accès aux professionnels de santé
- le vieillissement de la population
- l'accès à des activités physiques et sportives adaptées
- la santé environnement
- l'alimentation

L'ARTICULATION DU CLS AVEC LES POLITIQUES PUBLIQUES PORTÉES PAR LES SIGNATAIRES DU CONTRAT

Priorités et engagements des signataires

Les différentes parties prenantes du Contrat Local de Santé (CLS) s'engagent sur des actions à mettre en œuvre, des moyens à mettre à disposition, un suivi et une évaluation des résultats.

De la même façon, les parties au contrat s'engagent à s'informer mutuellement des actions qu'elles financent ou mènent en propre et qui porteraient sur le champ du contrat et contribueraient de ce fait à l'atteinte des objectifs inscrits au contrat.

Enfin, les signataires s'engagent à communiquer toutes données statistiques nécessaires et à fournir leur expertise entant que de besoin pour le suivi et la mise en œuvre du Contrat Local de Santé.

L'Agence Régionale de Santé

Un nouveau Projet Régional de Santé est en cours d'élaboration.

Le projet régional de santé adopté le 29 juin 2018 fait reposer la politique de santé bretonne sur sept orientations stratégiques :

- Prévenir les atteintes prématurées à la santé et à la qualité de vie ;
- Garantir l'accès à une offre de santé adaptée et de qualité au plus près du domicile;
- Faciliter les parcours de soins, de santé et de vie par une organisation plus coordonnée ;
- Renforcer la qualité et la pertinence des prises en charge ;
- Développer la performance et l'innovation du système de santé ;
- Mieux préparer le système de santé aux événements exceptionnels ;
- Construire et mettre en œuvre ensemble la politique de santé régionale.

Du fait de la combinaison fréquente de différents déterminants de santé, dont l'environnement, les objectifs du PRS s'inscrivent également dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement.

Le PRSE4 2023-2027 est actuellement en cours d'élaboration et sera adopté d'ici le 1er novembre 2023. L'un des axes stratégiques devrait porter sur le développement de la prise en compte de la santé environnementale dans les évolutions des territoires bretons.

L'Agence Régionale de Santé a souhaité cibler prioritairement les objectifs du PRS 2 pouvant trouver une mise en œuvre partenariale au sein des territoires via les CLS.

Sont ainsi retenus 3 axes stratégiques :

- La prévention et la promotion de la santé : le CLS doit contribuer à la réduction de la mortalité prématurée évitable en agissant sur les grands facteurs de risque qui y contribuent : les addictions (particulièrement tabac et alcool), l'alimentation et l'activité physique, la santé mentale et le risque suicidaire mais aussi sur les déterminants liés aux conditions de vie des habitants du territoire (environnement, transports, éducation, ...). Des actions pourront par exemple porter sur l'amélioration de la qualité de l'air et de l'eau ;
- L'organisation des parcours de santé : le CLS doit favoriser des organisations locales de l'offre de santé favorisant la fluidité des parcours. Les actions pourront porter sur l'accès aux soins de premier recours, l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé, le développement de l'exercice coordonné, les liens ville/hôpital : médico-social ou encore l'amélioration de la qualité des soins et accompagnements (échanges de pratiques entre professionnels par exemple) ;
- Les populations vulnérables et leurs aidants : le CLS doit faire émerger des initiatives pour ces publics afin de favoriser leur accès aux accompagnements et aux soins, aux droits et leur inclusion dans la société.

Dans l'élaboration et la mise en œuvre du CLS, les co-contractants doivent s'attacher à développer la participation citoyenne et à mobiliser l'utilisateur comme acteur en santé.

A contrario, le CLS n'a pas vocation à inclure:

- Des objectifs « internes » aux établissements : performance, pertinence, qualité, sécurité;
- Des objectifs de programmation de l'offre sanitaire et médico-sociale.

Le CLS doit permettre d'initier et de mettre en œuvre des synergies entre tous les outils territoriaux existants, quel que soit leur pilotage institutionnel, œuvrant à l'amélioration de l'état de santé de la population. Il doit particulièrement permettre la coordination des politiques publiques des différentes composantes de l'Etat sur le territoire.

La coordination des soins et des parcours peut faire l'objet d'actions dans un CLS en cohérence avec les dispositifs spécifiques (DAC...) développés sur les territoires et leurs feuilles de route. Un CLS n'a toutefois pas vocation à installer ses propres instances de régulation des parcours.

Le CLS peut également promouvoir et inciter à la constitution de Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) ou de Maisons de Santé Pluri professionnelles (MSP), notamment en favorisant la mise en relation des professionnels de santé du territoire.

La mise en place d'un Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) n'est pas conditionnée à l'existence d'un CLS. En revanche, le CLSM constitue le dispositif privilégié de la mise en œuvre du volet « santé mentale » du CLS.

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne

L'amélioration de la qualité de vie des habitants est l'une des priorités portées par le PETR Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne. Ainsi, depuis 2005, le pôle Santé a pour missions de :

- Favoriser la prise en compte des problématiques de santé dans les politiques locales,
- Accompagner les porteurs de projets,
- Impulser la mise en place d'actions, de dispositifs et de services en réponses à des besoins observés sur le territoire.

Le PETR a mené depuis 2018 des travaux avec Ploërmel Communauté, De l'Oust à Brocéliande Communauté, Questembert Communauté, Arc Sud Bretagne, Camoël, Férel et Pénestin permettant de construire et de porter l'Espace Autonomie Santé Est Morbihan, puis l'évolution en Dispositif d'Appui à la Coordination, service transféré vers une association en octobre 2022.

Fort de ces expériences et de sa connaissance des acteurs locaux, il a conduit à la demande des 4 EPCI et des 3 communes la concertation, le diagnostic permettant la construction de ce Contrat Local de Santé. Le PETR porte l'ingénierie CLS (à ce jour 2 ETP - 3 agents) et l'ingénierie du Conseil local en Santé Mentale (à ce jour 0.5 ETP). La mission du PETR est de développer une dynamique partenariale et territoriale de santé sur le territoire Est Morbihan.

La Préfecture du Morbihan

Créés par la loi « Hôpital, patients, santé et territoire » de 2009, puis consolidés par la loi de « Modernisation du système de santé » de 2016 et la loi "3DS", les Contrats Locaux de Santé (CLS) sont des outils de mise en œuvre et de déploiement des politiques de santé dans les territoires de proximité. Le CLS vise un objectif de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

Le projet doit être en cohérence avec les priorités et objectifs du Projet Régional de Santé et s'articuler avec les autres dispositifs et démarches territoriales : Atelier Santé Ville (ASV), Conseil Local de Santé Mentale (CLSM), Communautés professionnelles territoriales de santé, Contrat de ville. Le CLS mobilise des acteurs du champ sanitaire (prévention, soins, médico-social), ainsi que tous les secteurs ayant un impact sur la santé (l'action sociale, le logement, le travail, l'éducation, la jeunesse, l'urbain, le développement durable...) et s'appuie sur des démarches participatives (démocratie sanitaire, locale et participation des habitants).

C'est une démarche de réflexion, de concertation et de mise en cohérence des différentes politiques de santé. Dans les territoires ruraux, cette concertation prend toute son importance: Innover pour trouver des solutions, innover pour faire venir des personnels médicaux et paramédicaux, innover pour l'attractivité de nos communes, innover pour la complémentarité des territoires et des professionnels y travaillant.

La Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale du Morbihan

Pour l'Éducation Nationale, la santé dans ses dimensions physique, psychique, sociale et environnementale, est un élément essentiel de l'éducation de tous les enfants et adolescent·e·s. Elle constitue un facteur important de leur réussite éducative. La promotion de la santé en milieu scolaire constitue l'un des meilleurs leviers pour améliorer le bien-être et réduire les inégalités, en intervenant au moment où se développent les compétences et les connaissances utiles tout au long de la vie. Les conditions de la santé et du bien-être dépendent de plusieurs facteurs individuels, collectifs, socio-économiques et environnementaux : les déterminants de santé.

La démarche « École promotrice de santé » inscrite dans un projet d'école et d'établissement vise à coordonner et pérenniser dans le cadre du parcours éducatif de santé une dynamique éducative globale de promotion de la santé autour de ses trois axes : l'éducation à la santé, la prévention des conduites à risques et la protection de la santé. Les Comités d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté et à l'Environnement (CESCE) présents dans chaque établissement du second degré s'inscrivent dans ce cadre.

L'inscription de l'Éducation Nationale dans la participation aux instances du pilotage du CLS vise à assurer la transversalité et la complémentarité des dispositifs en faveur de la santé des jeunes.

Le Conseil Régional

La Région Bretagne est fortement engagée en faveur de la santé des bretons et des bretonnes avec l'ambition d'améliorer la qualité de vie sur le territoire. Elle prend une part active dans la co-construction de la politique de santé en Région, notamment par la participation aux instances de démocratie en santé et aux contrats locaux de santé. La Région mobilise ainsi toutes ses politiques afin d'agir sur l'ensemble des déterminants de la santé et d'apporter des réponses de proximité, adaptées aux réalités locales et aux besoins de chacun et chacune.

Elle intervient notamment en matière de :

Développement économique pour soutenir la recherche scientifique, développer la télé-santé et la silver économie ;

D'amélioration des conditions de travail en luttant notamment contre les troubles musculo-squelettiques ;

Formation initiale et continue pour développer l'éducation à la santé et doter la Bretagne des professionnel.le.s de santé dont elle a besoin.

Compétente en matière d'environnement et cadre de vie, elle est aussi particulièrement investie dans la promotion de la santé-environnementale et co-pilote la mise en œuvre du Plan Régional Santé-Environnement aux côtés de l'Etat et l'Agence Régionale de Santé. La Région Bretagne mène également une politique volontariste en matière de santé publique afin de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

Renouvelées en 2017, ses orientations en la matière s'articulent autour de trois axes complémentaires :

- Permettre aux jeunes d'être acteurs et actrices de leur santé, en renforçant l'éducation à la santé, en garantissant un accès équitable à la santé pour toutes et tous et en réduisant les risques en milieu festif. Dans cet objectif, elle soutient notamment les projets éducatifs mis en œuvre par les établissements scolaires et contribue au développement de la prévention par les pairs auprès des lycéens·nes et des jeunes en insertion.
- Contribuer à garantir l'accès aux soins de premier recours pour l'ensemble de la population bretonne, par de nouvelles mesures de soutien aux différentes formes d'organisation des soins, d'accompagnement de l'exercice coordonné et de renforcement de l'attractivité des territoires pour les jeunes professionnel.le.s de santé.
- Accompagner l'élaboration et la mise en œuvre de politiques de santé au plus près des besoins sur les territoires, en soutenant l'observation en santé, en s'engageant en faveur de l'ingénierie en santé et en renforçant son partenariat avec les territoires les plus fragiles.

C'est sur la base de ces orientations que la Région Bretagne s'engage à apporter son soutien à la mise en œuvre de réponses aux enjeux de santé du territoire Est Morbihan, en tant que signataire du Contrat Local de Santé. Son intervention, précisée dans les fiches-actions du CLS, reposera sur la mobilisation de l'ensemble des dispositifs qu'elle porte.

Arc Sud Bretagne

La crise sanitaire liée au COVID a montré que les collectivités locales et les professionnels du soin et du médico-social savaient gérer ensemble des situations inédites, être réactifs et imaginé des solutions simples et efficaces.

Cette collaboration se poursuit dans le cadre du Contrat Local de Santé (CLS). Pour Arc Sud Bretagne, ce CLS est une 1ère édition. Les élus ont souhaité collaborer avec les collectivités locales de la partie Est du Morbihan sur ce projet, renforçant ainsi nos très bonnes habitudes de travail qui découlent notamment de la politique Autonomie, et ce depuis 2014.

Conditions socio-économiques, facteurs environnementaux, système de soin, patrimoine génétique, tous ces éléments conditionnent l'état de santé de la population. Que ce soit lors de l'enquête, sur les marchés de Noël, lors des réunions thématiques, la contribution des acteurs du territoire a été nombreuse et riche. Se connaître, travailler ensemble, sont deux éléments essentiels pour construire une stratégie territoriale de santé sur 5 ans, et répondre aux besoins de la population.

De l'Oust à Brocéliande Communauté

De L'Oust à Brocéliande communauté, engagée depuis 2013 dans le Contrat Local de Santé Pays de Ploërmel-Coeur de Bretagne, renouvelle son engagement dans le CLS Est Morbihan. En effet, la santé est inscrite comme une préoccupation sur le territoire d'OBC au sein de son projet de territoire 2021-2026 :

Axe 6. Pour une vision globale, territorialisée, coordonnée des services :

6.1. Développer les services dans une logique d'accessibilité,

6.2. Construire une réponse de proximité aux besoins de santé en construisant des réponses en lien avec les organismes compétents sur les politiques de santé et des outils mis à disposition par le Contrat Local de Santé, en s'appuyant sur des groupements médicaux pour encourager les professionnels à venir s'installer sur le territoire dans des conditions plus agréables et valoriser les atouts du territoire pour le rendre attractif auprès des professionnels de santé, en encourageant les systèmes d'accueil d'élèves en formation médicale ou paramédicale pour faire connaître le territoire aux étudiants....

C'est dans cette dynamique que De l'Oust à Brocéliande souhaite poursuivre sa mobilisation sur les questions de Santé au travers de ce nouveau CLS.

Ploërmel Communauté

Depuis 2022, Ploërmel communauté travaille avec les 3 intercommunalités (De l'Oust à Brocéliande, Questembert, Arc Sud Bretagne), les 3 communes de Camoël, Férel, Pénestin, et le PETR à l'élaboration d'un Contrat Local de Santé (CLS).

Il s'agit de s'engager dans une démarche de réduction des inégalités sociales, environnementales et territoriales de santé. Cette contractualisation permet une meilleure visibilité et lisibilité des initiatives menées à l'échelle locale et permet d'améliorer l'accès à la santé pour tous.

Le plan d'actions défini permettra à la communauté de communes de renforcer les partenariats déjà existants avec les professionnels de santé du territoire et les institutions compétentes.

Pour ce nouveau CLS, deux grandes notions font leur entrée : la place du citoyen dans la santé et la santé environnement, elles devront ainsi permettre la participation des citoyens dans la mise en œuvre d'actions et la prise en considération de l'environnement sur la santé de tous.

La santé et les parcours de santé évoluent, il nous faut les accompagner !

Questembert Communauté

Face au constat d'une croissance démographique soutenue, les élus souhaitent offrir des conditions d'accueil optimales à la population avec des services bien structurés, adaptés et de qualité. Compte tenu des disparités du territoire, la volonté de solidarité entre les communes a été affirmée, rejetant le principe de concurrence entre elles.

La nécessité de se doter d'une vision globale et transversale a émergé pour œuvrer à un aménagement durable, cohérent et harmonieux.

La collectivité porte également la volonté d'accompagner le dynamisme économique du territoire.

Riche d'un environnement et d'un patrimoine naturel de qualité, la prise en compte de l'écologie et de la préservation des milieux est une des composantes de l'attractivité du territoire.

Enfin, les élus de Questembert Communauté avec son Centre Intercommunal d'Action Social ont souhaité mettre en place un outil de gouvernance de la politique sociale du Territoire. Les élus ont souhaité rééquilibrer l'équité des services à la population, renforcer les solidarités territoriales, développer des actions adaptées à l'évolution des besoins des familles et des habitants avec notamment un projet social de territoire et un contrat local de santé.

Camoël, Férel et Pénestin

Les communes de Camoël, Férel et Pénestin du département du Morbihan et faisant partie de la Communauté d'Agglomération de Cap Atlantique, dépendant de l'ARS Bretagne, souhaitent intégrer le CLS Est Morbihan pour :

- S'inscrire sur le même périmètre d'intervention que le Dispositif d'Appui à la Coordination (Espace Autonomie Santé Est Morbihan) ;
- Favoriser des partenariats pour améliorer l'accès à la santé de tous les habitants ;
- Construire un projet de santé adapté aux spécificités de notre territoire à la fois rurales et touristiques afin de conduire des actions qui répondent au mieux aux besoins ;
- Améliorer la qualité de vie des habitants en promouvant le sport pour tous, une offre de mobilité alternative au tout voiture, et instaurer une prévention liée aux changements environnementaux, à l'habitat et à l'alimentation.

Le CLS doit être pôle ressource afin d'accompagner nos politiques locales de santé en lien avec l'ARS.

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) du Morbihan

La mission de l'Assurance maladie est de contribuer à un haut niveau de santé de la population française et à un haut niveau de qualité et d'accès aux soins.

Pour atténuer les inégalités sociales et territoriales de santé, l'assurance maladie déploie une politique proactive en matière de prévention et de promotion de la santé pour l'ensemble de la population, renforcée pour les plus vulnérables.

Elle dispose pour cela des outils nécessaires à l'accomplissement de ses objectifs : politique conventionnelle avec les professionnels de santé, le financement des structures d'exercice coordonné (MSP, CDS, CPTS, etc.), innovations digitales, numérique en santé, actions visant à « aller vers »...

L'assurance maladie associe dans la mise en œuvre de ses actions, les professionnels et les établissements de santé, les associations de patients et les collectivités territoriales.

Les priorités de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Morbihan sont celles définies dans la Convention d'Objectifs et de Gestion couvrant la période 2023/2027 :

- Assurer l'accessibilité territoriale et financière du système de soins :
 - Garantir l'accessibilité territoriale aux soins et lutter contre les déserts médicaux (déploiement de nouvelles organisations de soins coordonnés, dispositifs pour libérer du temps médical...)
 - Garantir l'accessibilité financière des soins (optimisation du 100% santé, promotion du 1/3 payant...)
 - Accompagner les personnes éloignées du système de santé
- Déployer des programmes prioritaires de prévention
 - Améliorer le taux de participation au dépistage organisé des cancers
 - Promouvoir la santé environnementale
 - Accompagner le déploiement des parcours pour les patients
 - Réalisation de diagnostics territoriaux pour identifier les besoins de santé des populations

La Mutualité Sociale Agricole

La politique de prévention en santé publique s'inscrit dans la stratégie MSA en santé 2021 – 2025 autour de quatre enjeux :

- Améliorer l'espérance de vie en bonne santé par la promotion de la santé et la prévention, tout au long de la vie et dans tous les environnements,
- Lutter contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé dans les territoires ruraux,
- Garantir la qualité et la pertinence de la prise en charge, à chaque étape du parcours de santé,
- Développer l'autonomie des populations agricoles et rurales, âgées et en situation de handicap, et soutenir les aidants.

Dans sa volonté de renforcer sa politique territoriale en santé, le Conseil d'Administration de la MSA Portes de Bretagne a établi des territoires prioritaires d'action parmi lesquels figure l'Est Morbihan. L'action de la MSA s'inscrit dans les axes du Contrat local de santé Est Morbihan 2023 – 2027, et tout particulièrement dans les axes suivants :

- Axe 1 – Être acteur et citoyen de sa santé
- Axe 3 – Faciliter l'accès aux droits et aux soins, notamment auprès des publics vulnérables
- Axe 4 – Impulser de nouvelles dynamiques en santé

Organisation professionnelle agricole et organisme de protection sociale des exploitants agricoles, des salariés agricoles, des employeurs de main d'œuvre agricoles ainsi que leurs ayants droit, la MSA gère les prestations famille, santé et retraite dans le cadre d'un guichet unique. C'est aussi le seul régime de protection sociale à prendre en charge pour ses adhérents la prévention santé, l'action sanitaire et sociale, la médecine du travail et la prévention des risques professionnels, le contrôle médical et dentaire.

Elus MSA, conseillers en protection sociale agricole, travailleurs sociaux, médecins du travail, infirmiers en santé au travail, conseillers en prévention des risques professionnels, médecins conseil, chargé de mission en prévention santé et animateurs de la vie mutualiste contribuent à la mise en œuvre des actions de prévention en santé dans les territoires ruraux.

LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Vu le Code de la Santé Publique, notamment les articles L. 1434-2, L. 1434-17, L.1435-1 ;

Vu l'arrêté en date du 29 juin 2018 portant adoption du Projet Régional de Santé (PRS) de Bretagne ;

Vu la délibération du Comité Syndical du PETR Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne en date du 21 juin 2023 ;

Vu la délibération de la Commission permanente du Conseil Régional en date du 10 juillet 2023

Vu la délibération du Conseil Communautaire d'Arc Sud Bretagne en date du 14 mars 2023 ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire de De l'Oust à Brocéliande Communauté en date du 29 juin 2023 ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire de Ploërmel Communauté en date du 15 juin 2023 ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire de Questembert Communauté en date du 03 juillet 2023 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal de Camoël en date du 09 juin 2023 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal de Férel en date du 16 mai 2023 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal de Pénestin en date du 27 février 2023 ;

Il est convenu ce qui suit :

LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Article 1 – Objet du contrat

Les signataires du présent contrat s'engagent à mettre en œuvre sur le territoire Est Morbihan des actions en faveur de la santé des habitants, s'inscrivant dans les axes suivants:

- >Être acteur et citoyen de sa santé
- >Promouvoir des cadres de vie favorables à la santé
- >Faciliter l'accès aux droits et aux soins, notamment auprès des publics vulnérables
- >Impulser de nouvelles dynamiques en santé
- >Animer le Contrat Local de Santé

Ce faisant, ils s'engagent à favoriser la participation citoyenne et l'association des usagers à la définition, la mise en œuvre et l'évaluation de ces actions.

Les fiches actions du contrat Local de Santé précisent les engagements des signataires et partenaires sur la durée du contrat.

Article 2 – Périmètre géographique du contrat

Le périmètre géographique retenu est celui du territoire Est Morbihan soit Ploërmel Communauté, De l'Oust à Brocéliande Communauté, Questembert Communauté, Arc Sud Bretagne, Camoël, Férel et Pénestin soit 84 communes.

Article 3 – Parties signataires

Le présent contrat est conclu entre :

- L'Agence Régionale de Santé de Bretagne, représentée par sa Directrice Générale, Mme Élise NOGUERA;
- PETR Pays de Ploërmel-Coeur de Bretagne, représentée par sa Présidente, Mme Gaëlle STRICOT BERTHEVAS;
- L'État, représenté par le Préfet du Morbihan, M. Pascal BOLOT ;
- L'Education Nationale, représenté par le Directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN) du Morbihan, Laurent BLANES ;
- Le Conseil Régional de Bretagne, représenté par son Président, M. Loïg CHESNAIS-GIRARD ;
- Arc Sud Bretagne, représentée par son Président, M. Bruno LE BORGNE ;
- De l'Oust à Brocéliande Communauté, représentée par son Président, M. Jean-Luc BLEHER ;
- Ploërmel Communauté, représentée par son Président, M. Patrick LE DIFFON
- Questembert Communauté, représentée par son Président, M. Patrice LE PENHUIZIC ;
- La commune de Camoël, représentée par son Maire, M. Bernard LE GUEN ;
- La commune de Férel, représentée par son Maire, M. Nicolas RIVALAN ;
- La commune de Pénestin, représentée par son Maire, M. Pascal PUISAY ;
- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) du Morbihan, représentée par sa Directrice, Mme Françoise LE FUR
- La Mutualité Sociale Agricole(MSA) Portes de Bretagne, représentée par sa Directrice, Mme Marine MAROT ;

LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Article 4 – Partenaires

Les partenaires au présent contrat sont identifiés dans les fiches actions et s'engagent dans le portage ou le partenariat d'une ou plusieurs actions.

Article 5 – Gouvernance

5.1

Le comité de pilotage (COFIL) est l'instance de décision du contrat, chargée du suivi des travaux d'élaboration. Il a pour mission de valider les orientations, de mobiliser des référents au sein des institutions, de mettre en œuvre la gouvernance, de valider les productions des groupes de travail et de suivre le CLS.

Le COFIL valide les propositions d'avenants avant signature. Il effectue l'articulation avec les cadres de travail spécifiques des contractants.

Il est composé des signataires du contrat, de la Caisse d'Allocations Familiales et d'un représentant du Conseil territorial de Santé territoire 4. Co-présidé par la Présidente du PETR Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne et le Directeur de la Délégation Départementale du Morbihan, il se réunira annuellement pour suivre les modalités de mise en œuvre du contrat. Le COFIL effectue le suivi du CLS et est à ce titre, responsable du déroulement de ses actions.

5.2

Le Comité Partenarial de Santé Est Morbihan traduit de manière concrète la stratégie du comité de pilotage. Il prépare les décisions du COFIL et les met en œuvre.

Le pilotage est assuré par un représentant de la collectivité signataire et un représentant de la délégation départementale de l'ARS. Il est une équipe opérationnelle constituée de représentants des principaux pilotes ou co-pilotes des actions du CLS, de professionnels de santé et de représentants des usagers.

5.3

Les référents :

- Pour l'Agence régionale de santé :

Le Directeur de la Délégation Départementale du Morbihan, accompagné par la Responsable du pôle prévention promotion de la santé/publics spécifiques - Département Animation Territoriale .

Elles seront les interlocutrices privilégiées du PETR Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne et seront chargées de faire le lien au sein de l'ARS sur les différentes actions du CLS.

- Pour le PETR Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne :

Le suivi du CLS est dévolu à la Présidente, accompagnée techniquement par le Pôle Santé ayant la mission d'ingénierie santé.

- Pour la Préfecture :

Le suivi du CLS sera réalisé par un représentant de la Préfecture.

LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

- Pour l'Education Nationale :

Le suivi du CLS sera réalisé par un représentant de l'Education Nationale.

- Pour le Conseil Régional :

Le suivi du contrat local de santé est assuré par le conseiller régional référent pour le territoire, en lien avec le conseiller régional délégué à la santé. Il sera accompagné techniquement par le chef de projet Politique régionale de santé.

- Pour les quatre EPCI et trois communes :

Le suivi du CLS sera effectué par les vice-présidents en charge de la santé et des solidarités des quatre EPCI et les adjoints aux maires des trois communes, accompagnés par leurs directeurs généraux adjoints services aux personnes

- Pour la CPAM du Morbihan :

Le suivi du CLS sera réalisé par la directrice ou son représentant.

- Pour la MSA :

Le suivi du contrat local de santé est assuré par l'animateur de la vie mutualiste MSA Portes de Bretagne.

Article 6 – Suivi et évaluation du contrat

Le présent contrat fait l'objet d'un suivi annuel par le comité de pilotage. Ce suivi est préparé par le Comité Partenarial de Santé Est Morbihan et par les référents du CLS.

Les missions du COPIL comprendront notamment :

- Le suivi de la mise en place des actions inscrites au CLS ;
- L'identification des éventuelles difficultés rencontrées ;
- L'élaboration et la validation d'un rapport annuel d'activité ;
- L'élaboration et la validation de la méthodologie d'évaluation.

L'évaluation globale du CLS débutera la dernière année de validité. L'opportunité d'un renouvellement sera examinée par le COPIL au regard des résultats de cette évaluation.

Article 7 – Durée et révision du contrat

Le Contrat Local de Santé est signé pour une durée de 5 ans.

Il pourra faire l'objet de révisions par avenant, nécessitant l'accord des signataires du présent contrat.

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ EST MORBIHAN

SIGNATURES

A Questembert
Le 04 Octobre 2023

PETR Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne,
La Présidente,
Mme Gaëlle STRICOT BERTHEVAS

Arc Sud Bretagne
Le Président,
M. Bruno LE BORGNE

De l'Oust à Brocéliande Communauté
Le Président,
M. Jean-Luc BLEHER

Ploërmel Communauté,
Le Président,
M. Patrick LE DIFFON

Questembert Communauté,
Le Président,
M. Patrice LE PENHUIZIC

La commune de Camoël,
Le Maire,
M. Bernard LE GUEN

La commune de Férel
Le Maire,
M. Nicolas RIVALAN

L'Agence Régionale de Santé de Bretagne,
La Directrice Générale,
Mme Élise NOGUERA

La Préfecture du Morbihan
Le Préfet du Morbihan,
M. Pascal BOLOT

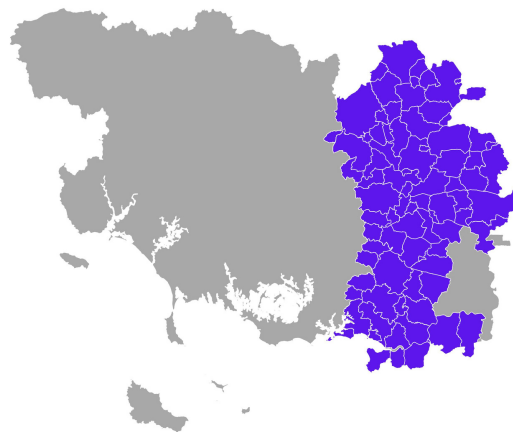
L'Education Nationale,
Le Directeur académique des services de
l'Education Nationale du Morbihan,
M. Laurent BLANES

Le Conseil Régional de Bretagne,
Le Président,
M. Loïc CHESNAIS-GIRARD

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie
du Morbihan
La Directrice,
Mme Françoise LE FUR

La Mutualité Sociale Agricole(MSA)
Portes de Bretagne,
La Directrice,
Mme Marine MAROT

La commune de Pénestin,
Le Maire,
M. Pascal PUISAY



SOMMAIRE

AXE 1 ÊTRE ACTEUR ET CITOYEN DE SA SANTÉ

- 1 Promotion, Education et Prévention à la santé
 - 2 Santé Mentale
 - 3 Participation et Responsabilité populationnelle
-

AXE 2 PROMOUVOIR DES CADRES DE VIE FAVORABLES À LA SANTÉ

- 1 Environnement intérieur, habitat et qualité de l'air intérieur
 - 2 Urbanisme Favorable à la Santé
 - 3 Bien vivre ensemble
-

AXE 3 FACILITER L'ACCÈS AUX DROITS ET AUX SOINS, NOTAMMENT AUPRÈS DES PUBLICS VULNÉRABLES

- 1 Lieux d'accueil, d'écoute, d'orientation et dispositifs d'aller-vers
 - 2 Recours aux soins
-

AXE 4 IMPULSER DE NOUVELLES DYNAMIQUES EN SANTÉ

- 1 Coopération entre professionnels
 - 2 Expérimentation et innovation pour mieux soigner
 - 3 Attractivité des métiers du soin, du prendre soin et de l'accompagnement
-

AXE 5 ANIMER LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

AXE 1

ÊTRE ACTEUR ET CITOYEN DE SA SANTÉ

CONSTATS PARTAGES

- Un territoire qui fait face à une surmortalité de sa population avec une prévalence de mortalité prématurée pour 100 000 habitants supérieure à la moyenne nationale (ASB: 210 - QC: 201 - OBC: 204 - PC: 211) contre 178,9 à l'échelle nationale.
- Une mortalité prématurée évitable, liée aux modes de vie, plus forte qu'au niveau régional et national (alcool, tabac, accidents de la circulation)
- Un taux de suicide préoccupant (Deux fois plus important que la moyenne nationale)
- Taux de prévalence du diabète, des maladies cardio-neurovasculaires, des cancers, les maladies respiratoires chroniques, des maladies coronariennes, plus important que sur le reste du territoire régional mais plus faible en ce qui concerne les maladies neurodégénératives sur Arc Sud Bretagne et sur De l'Oust à Brocéliande Communauté. Un taux de prévalence du diabète, des maladies cardio-neurovasculaires, des cancers, des maladies respiratoires chroniques, des maladies coronariennes, plus important que sur le reste du territoire régional à Questembert Communauté. Un taux de prévalence du diabète, de maladies respiratoires chroniques ou encore de cancers, plus important que sur le reste du territoire régional mais plus faible en ce qui concerne les maladies coronariennes sur Ploërmel Communauté.
- Un taux de recours de dépistages :
 - Du **cancer du sein** pour les femmes de 50 à 74 ans : 70,1% sur Arc Sud Bretagne, 64% sur Questembert Communauté, 62% sur De l'Oust à Brocéliande Communauté, 60,7% sur Ploërmel Communauté contre 61,4% dans le Morbihan
 - Du **cancer colorectal** des personnes concernées de 50 à 74 ans : 39,6% sur Arc Sud Bretagne 35.7% sur Questembert Communauté, 33.5% sur De l'Oust à Brocéliande Communauté, 30.4% sur Ploërmel Communauté contre 34,9% pour le Morbihan
 - Du **cancer du col de l'utérus** pour les femmes de 25 à 65 ans : 60,4% sur Arc Sud Bretagne 59.9% sur Questembert Communauté, 57.3% sur De l'Oust à Brocéliande Communauté, 55.2% sur Ploërmel Communauté contre 59,1% pour le Morbihan
 - La **vaccination antigrippale** : 60,4% des 65 ans et plus sont vaccinés sur Arc Sud Bretagne, 63.1% sur Questembert Communauté, 57.4% sur De l'Oust à Brocéliande Communauté, 55.9% sur Ploërmel Communauté contre 61,7% pour le Morbihan
 - Les **bilans bucco-dentaires** des 5-16 ans : 77,7% sur Arc Sud Bretagne, 72% sur Questembert Communauté, 73.4% sur De l'Oust à Brocéliande Communauté, 72.3% sur Ploërmel Communauté contre 75,9% pour le Morbihan



AXE 1

ÊTRE ACTEUR ET CITOYEN DE SA SANTÉ

ENJEUX PRIORITAIRES DU TERRITOIRE

- 1** **Orientation Stratégique :**
Promotion, Education et Prévention à la santé
- 2** **Orientation Stratégique :**
Santé Mentale
- 3** **Orientation Stratégique :**
**Participation et Responsabilité
populationnelle**

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Développer les parcours
- Faciliter l'accompagnement
- Initier ou déployer un réseau
- Favoriser le pouvoir d'agir

AXE 1

ÊTRE ACTEUR ET CITOYEN DE SA SANTÉ

1 Promotion, Education et Prévention à la santé

Habitudes et attentes en matière de santé



Les habitants font très attention à :

- leur hygiène corporelle (98%)
- l'entretien de leur logement (95%)
- leur alimentation (84%)

Cependant, ils accordent nettement moins d'importance à leur gestion du temps sur les écrans (pour 44 % d'entre eux).



S'ils ont une question à propos de leur santé, les habitants font appel :

- A leur médecin traitant (88%)
- A leur pharmacien (36%)
- A internet (31%)

Thèmes pour lesquels vous êtes suffisamment informé :

78 %

L'activité physique
et sportive

78 %

L'alimentation

71 %

La santé sexuelle

Thèmes pour lesquels vous n'êtes pas suffisamment informé mais qui vous intéressent :

49 %

La santé
environnement

45 %

Les maladies
chroniques

41 %

Le bien-être

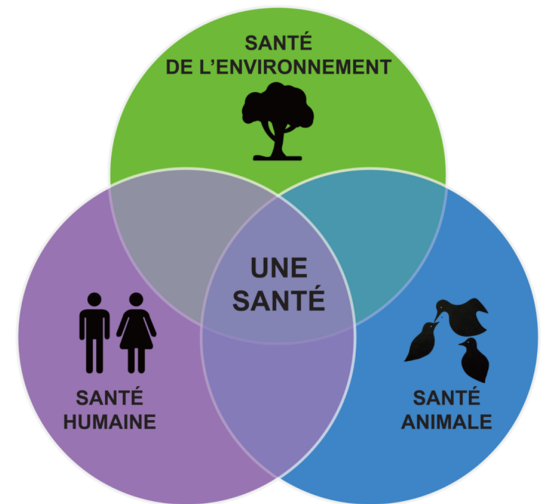
Quelles formes pour des actions de santé ?

Conférences, lieux d'échanges, campagnes d'informations, projets citoyens et ateliers pratiques



Selon l' Organisation Mondiale de la Santé (OMS), « *La santé est un état de complet bien-être **physique, mental et social**, et ne consiste **pas seulement** en une absence de maladie ou d'infirmité* ».

La notion de One Health : dans ce concept, la santé humaine est étroitement dépendante de la santé des animaux et de celle de l'environnement, via notamment les contaminations alimentaires. Par exemple, l'augmentation des contacts entre les humains et certaines espèces animales induit l'émergence de nouvelles zoonoses et pandémies ces dernières années: VIH, Zika, SRAS, Ebola, COVID19,...



La santé planétaire consiste en la « réalisation du plus haut niveau possible de santé, de bien-être et d'équité dans le monde entier, à travers une attention adaptée autant aux systèmes politiques, économiques et sociaux (humains) qui façonnent l'avenir de l'humanité qu'aux systèmes naturels de la Terre qui définissent les limites environnementales sûres dans lesquelles l'humanité peut s'épanouir ». Ce concept met l'accent sur les déterminants sociaux de la santé, et se fonde sur la reconnaissance des limites planétaires aux activités humaines .



Les déterminants de santé regroupent les facteurs impactant la santé et le bien-être. Ils peuvent être regroupés en 4 grandes catégories:

- Le patrimoine génétique
- Les conditions socio-économiques (emploi, revenus, éducation, culture, loisirs, services, habitat, transports, alimentation...)
- Le système de soin (démographie médicale, accès aux soins)
- Les facteurs environnementaux (eau, air, sol, polluant, nature, biodiversité, climat, bruit, ...)



La santé environnement :

Elle comprend les aspects de la santé humaine, y compris la qualité de la vie, qui sont déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement.

Les facteurs environnementaux sont désormais considérés comme un déterminant de santé essentiel, susceptible d'impacter bon nombre de pathologies et par répercussion, la santé des populations résidentes. L'Est Morbihan se situe en situation défavorable concernant certaines pathologies, « potentiellement impactées » par l'environnement, notamment les maladies respiratoires, cardiovasculaires, neuro dégénératives et les maladies concernant la santé mentale.



Action 1

Mettre en place un programme pluriannuel territorial de prévention



Objectif Opérationnel : Développer les parcours

DESCRIPTION

Ce programme de prévention devra se décliner par public et intégrer une démarche participative. Il sera réfléchi et mis en œuvre par les collectifs de professionnels (cf fiche action 19) en s'appuyant si possible sur des journées ou semaines de prévention afin de bénéficier des campagnes d'information nationales, ainsi que sur le PRSE. La concertation menée dans la cadre de l'élaboration du Contrat Local de Santé relève les thématiques suivantes: le bien-être, les compétences psychosociales, l'activité physique, le sport adapté, les conduites à risques, la vie sexuelle et affective, les violences intra familiales, l'alimentation, la santé-environnement (perturbateurs endocriniens, polluants, pratiques d'entretien respectueuses, bienfaits du contact avec la nature, habitat indigne, précarité énergétique etc.) . Les modalités s'orientent vers des forums santé, des ateliers de sensibilisation, d'information et de formation, des parcours en nature, diagnostics en marchant, des passeports santé permettant de définir un parcours de prévention. Les chargées de missions du CLS coordonneront ce programme et apporteront leur soutien selon les besoins sur l'animation des collectifs, l'accompagnement des projets et l'évaluation.

PORTEURS



PETR CLS, EPCI, Collectifs, Missions Locales

PARTENAIRES



IREPS, CPIE, ASEPT, EHESP, ORSB, ARIC, CR, CPAM, ARS, Région, MDA, PAEJ, CIDFF, , Mutualité Française de Bretagne, ADEME, Au goût du jour, Douar Nevez, Missions Locales, Sauvegarde 56, Associations, professionnels de santé, gendarmerie, centres sociaux, Etablissements Scolaires Etablissements sanitaires et médico sociaux, Défi familles, Eau et rivières de Bretagne, Capt'air, MSA, SAGE, SMGBO, PCAET, DDTM, Airbreizh, ...

PUBLIC



Tout Public

MOYENS



MSA, CAF, ARS, PRSE, Département, Préfecture, Autofinancement

Feuille de route



EVALUATION

Nombre de personnes sensibilisées
Nombre et qualité des personnes partenaires
Satisfaction

2023-2027

Etape 1

Mettre en œuvre les collectifs

Etape 2

Recenser les ressources et les actions, porter des actions

Etape 3

Articuler ses actions dans un parcours de prévention et essayer sur le territoire

Objectif Opérationnel : Faciliter l'accompagnement



DESCRIPTION

L'offre sur la parentalité pourrait être déployée sur les communautés de communes, adossée à une communication sur les dispositifs existants et les actions de prévention à destination des parents.

La concertation menée dans le cadre de l'élaboration du Contrat Local de Santé relève les modalités suivantes : des pôles dédiés à la parentalité (conseils en allaitement, atelier de portage, sommeil de l'enfant, gestes de premiers secours sur les bébés et enfants), une labellisation "maisons des 1000 jours" avec une attention particulière sur la prise en compte du déploiement d'un volet santé environnement en s'appuyant sur des expériences locales (exemple des ateliers parents-enfants organisés par un CMS, la CAF et le CPIE) (lien fiche action n°6) , l'identification d'un référent périnatalité au sein de chacun des EPCI, le développement d'un parcours prévention sur la périnatalité et la parentalité ainsi que sur l'accompagnement des parents d'enfants en situation de handicap.

Les chargées de missions du CLS apporteront leur soutien selon les besoins sur l'accompagnement méthodologique des projets.

PORTEURS



EPCI, SIVU La Roche Bernard, entreprises privées, association Agir pour la santé des générations futures

PARTENAIRES



CAF, CPAM, CD, Associations, Protection Maternelle et Infantile, CPIE, Professionnels de santé, Centre Ressource PSH Intim'agir (soutien à la parentalité) soutenu par Breizh Santé Handicap ...

PUBLIC



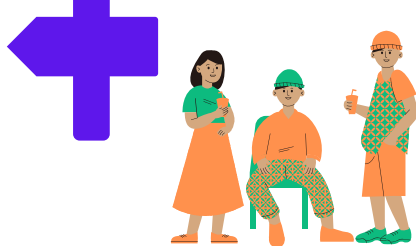
Parents, enfants, jeunes

MOYENS



CAF, ARS, Département

Feuille de route



EVALUATION

Nombre de projets menés sur le territoire
Nombre de sollicitations

2023-2027



Etape 1

Recenser les ressources et les expérimentations

Etape 2

Développer des partenariats

Etape 3

Mettre en œuvre des projets



AXE 1

ÊTRE ACTEUR ET CITOYEN DE SA SANTÉ

2 Santé Mentale

Selon l'OMS, la santé mentale est "un état de bien-être qui permet à chacun de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler avec succès et de manière productive, et d'être en mesure d'apporter une contribution à la communauté".

Habitudes et attentes en matière de santé



Un tiers

des répondants affirme que la crise sanitaire a eu un impact sur sa santé

"Je trouve que l'on banalise trop la pression scolaire. Il n'y a pas assez de soutien psychologique pour les jeunes. On a besoin, nous les jeunes, d'être plus accompagnés à ce niveau."
20 ans, Questembert

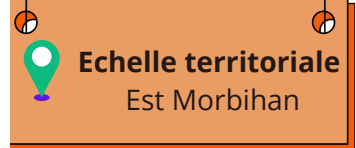
La santé mentale :
une priorité à l'échelle
Est Morbihan

"Je voudrais que l'on réussisse à supprimer mon stress. Je suis très stressé au travail."
56 ans, Taupont

Fatigue
Social
Anxiété
Stress Solitude Renfermement
Angoisse
Moral
Dépression
Physiques
Isolement



Objectif Opérationnel : Consolider sur le territoire le réseau pluridisciplinaire



DESCRIPTION

Il s'agira de favoriser l'interconnaissance afin d'optimiser le recours aux ressources du territoire (la bonne réponse, au bon endroit en réponse à l'évaluation pluridisciplinaire des besoins des usagers), de permettre une observation territoriale en santé mentale dans son acception large au sens de la définition de l'OMS, de sensibiliser les élus aux enjeux de la santé mentale appréhendée largement et de leur apporter des outils en réponse, de favoriser la formation continue des professionnels et représentants des usagers, et de favoriser ce travail en réseau de proximité, essentiel au titre des enjeux relevant de la santé mentale. Cette dynamique partenariale devrait permettre, dans le respect de la déontologie et des droits des personnes concernées, d'organiser des temps de concertation sur des situations complexes.

Un Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) sera mis en place dès 2023 sur le territoire du Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne, porté par le PETR Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne avec une ingénierie dédiée (0.5 ETP cofinancé par le PETR et l'ARS Bretagne), en partenariat avec l'Etablissement Public de Santé Mentale (EPSM) de Saint-Avé et des représentants des usagers (UNAFAM, GEM). Dans le cadre de ce CLSM, il s'agira tel que ci-dessus précisé de favoriser l'interconnaissance mais également de lutter contre la stigmatisation de la santé mentale, de définir des thématiques de travail prioritaires afin de mener des actions spécifiques sur ce territoire.

Si ce premier CLSM aura pour périmètre d'intervention le Pays de Ploërmel, des actions concernant la santé mentale seront également menées à l'échelle Est Morbihan. Il s'agira pour les territoires des EPCI dont c'est le premier CLS, de s'acculturer aux enjeux majeurs de la santé dont la santé mentale et de bénéficier d'actions de sensibilisation et de formation pour, à terme si les conditions sont réunies, permettre le déploiement d'un CLSM sur un périmètre élargi.

La concertation menée dans le cadre de l'élaboration du Contrat Local de Santé relève les modalités suivantes : former et structurer un réseau notamment avec les intervenants auprès de la jeunesse, développer une instance de coordination des situations complexes via le Dispositif d'Appui à la Coordination Espace Autonomie Santé Est Morbihan, favoriser l'insertion sociale et la pleine citoyenneté des usagers (mise en place d'un Groupe d'Entraide Mutuelle, de pair-aidance...), promouvoir les semaines d'information en santé mentale (SISM), favoriser le repérage et la prise en charge de la crise suicidaire (formations sentinelles, l'évaluation et orientation du risque suicidaire)

PORTEURS



PETR CLS, EPSM, Représentants d'usagers, DAC, PDLHI, MISACO

PARTENAIRES



ARS, IREPS, MISACO, CPTS, DAC Espace Autonomie Santé Est Morbihan, Pôle de Compétences en Prestations Externalisées, Mutualité Française Bretagne, Associations, Professionnels de santé, de l'insertion, de l'éducation, forces de l'ordre, mutuelles, Bailleurs sociaux, Etablissements de santé dont EPSM et médico sociaux, Centres médico-sociaux, établissements scolaires, EPCI, communes, DDETS, MSA, CPAM, CLSM, équipes mobiles ...

PUBLIC



Tout Public

Feuille de route

EVALUATION

Nombre de projets menés ou accompagnés sur le territoire
Nombre de bénéficiaires

MOYENS



ARS

2023-2027



Axe 1 : Être acteur et citoyen de sa santé

Etape 1

Recenser les ressources, cartographier



Etape 2

Développer des partenariats



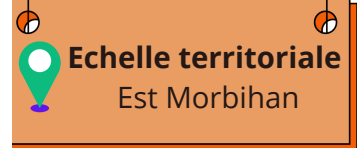
Etape 3

Mettre en œuvre des projets

Action 4

Promouvoir les dispositifs de repérage précoce des troubles de l'enfant et de l'adolescent

Objectif Opérationnel : Développer les parcours



DESCRIPTION

Cette action a pour essaim de favoriser l'amélioration continue du repérage des troubles cognitifs et du développement chez l'enfant et l'adolescent en favorisant les liens entre la médecine de ville, l'hôpital et le médico-social afin de faciliter l'orientation et de consolider le réseau de professionnels de santé formés au diagnostic précoce des troubles cognitifs et du développement chez l'enfant de 0 à 15 ans. Il s'agit d'informer et de sensibiliser à la plateforme TND.

Les chargées de missions du CLS seront facilitateurs pour la diffusion de ces informations.

PORTEUR



Plateforme TND

PARTENAIRES



CPEA, PMI, EPSM, professionnels de santé, centres hospitaliers, Etablissements de santé et médico sociaux, Centres médicaux sociaux, établissements scolaires, EPCI, Association Santé Mentale France...

PUBLIC



**Professionnels de
santé**

MOYENS



ARS

**Feuille de
route**

EVALUATION

Nombre de réunions de
présentation

2024



AXE 1

ÊTRE ACTEUR ET CITOYEN DE SA SANTÉ

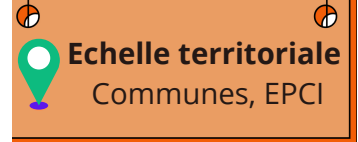
3 Participation et responsabilité populationnelle

L'empowerment (acteur de sa santé) :

C'est l'accroissement du pouvoir d'agir, la capacité à piloter sa propre vie. Par l'empowerment, le patient va acquérir l'autonomie lui permettant de mieux maîtriser son destin. L'empowerment doit permettre à la personne concernée de jouer un rôle actif plutôt que passif : Le malade (et son entourage s'il le souhaite) est au centre des décisions.



Objectif Opérationnel : Favoriser le pouvoir d'agir



DESCRIPTION

L'objectif est de permettre aux habitants de s'investir sur leur territoire sur la thématique santé. En effet, il s'agit d'être acteur de sa santé mais également facilitateur grâce à une meilleure connaissance de l'offre, en prévention et responsabiliser la population à une bonne utilisation des organisations de la santé. Pour ce faire, plusieurs dispositifs existent : les Semeurs en santé, les Ambassadeurs en santé, les Patients Partenaires, il s'agira d'informer sur ces dispositifs afin d'inciter au développement de ce type de projets en s'appuyant sur des outils type forum des citoyens pour appréhender les besoins de la population, la formation et la mise en place d'actions...

Les chargées de missions du CLS apporteront leur soutien selon les besoins sur l'accompagnement méthodologique des projets et pourront être amenées à déployer des séances de formations spécifiques.

PORTEURS



France Assos Santé Bretagne, Plateforme ETP, Etablissements scolaires, associations, EPCI, communes, maisons de santé, centres sociaux, Missions Locales, Patients Partenaires

PARTENAIRES



CLS, CLSM, DAC, EPCI, Communes, Etablissements de santé, MSP, CPTS, professionnels de santé, associations d'usagers, CPIE, Plateforme ETP et UTET, MSA, France bénévolat, Mona Lisa, services civiques, Conseil de développement, Conseil des jeunes ML, personnes ayant laissées leurs coordonnées via l'enquête santé, Centre de ressources régional Patients Experts en cours de création, infirmières ASALEE ...

PUBLIC



Habitants

MOYENS



ARS, CPAM, Département, Conférence des financeurs, CAF, Région, Communes

EVALUATION

Nombre de réunions d'information
Nombre de projets

2024

Feuille de
route



AXE 2

PROMOUVOIR DES CADRES DE VIE FAVORABLES À LA SANTÉ

CONSTATS PARTAGES

Les facteurs environnementaux sont considérés comme un déterminant de santé essentiel.

- En Bretagne, le Parc Privé Potentiellement Indigne est estimé à 63 000 logements, correspondant à 4,8 % de l'ensemble du parc privé. Le taux PPPI/RPP (Parc Privé Potentiellement Indigne / Résidences Parc Privé) est plus élevé sur Ploërmel Communauté et De l'Oust à Brocéliande Communauté.
- Les situations d'incurie sont présentes sur le territoire Est Morbihan. Ploërmel Communauté qui est l'un des trois EPCI du Morbihan qui présente les ratios les plus importants de situations d'incurie.
- Le radon : De l'Oust à Brocéliande Communauté, Arc Sud Bretagne, Questembert Communauté et les 3 communes de Camoël, Férel et Pénestin ont plus de 90 % de leurs communes classées en zone 3. Seul le territoire de Ploërmel Communauté est moins touché avec moins de 40 % de ses communes classées en zone 3.
- Les quatre EPCI du territoire Est Morbihan émettent plus de gaz à effet de serre hors puits (PRG) que le Morbihan en tonnes équivalent CO2 par habitants. Seules les trois communes de Férel, Camoël et Pénestin émettent moins de gaz à effet de serre que le Morbihan.
- En 2020, le territoire Est Morbihan comptait 664 équipements sportifs et de loisirs.

AXE 2

PROMOUVOIR DES CADRES DE VIE FAVORABLES À LA SANTÉ

ENJEUX PRIORITAIRES DU TERRITOIRE

- 1** **Orientation Stratégique:**
Environnement intérieur, habitat et qualité de l'air intérieur
- 2** **Orientation Stratégique:**
Urbanisme Favorable à la Santé
- 3** **Orientation Stratégique:**
Bien vivre ensemble

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Développer l'offre de services
- Faciliter l'accompagnement
- Initier ou déployer un réseau
- Favoriser le pouvoir d'agir

AXE 2

PROMOUVOIR DES CADRES DE VIE FAVORABLES À LA SANTÉ

1 Environnement intérieur, habitat et qualité de l'air intérieur

La qualité de l'air intérieur (QAI) :

Sa prise en compte renvoie à des enjeux majeurs de santé publique (intoxications, allergies, infections, risques à long terme respiratoires et cardiovasculaires), mais aussi de confort.

La qualité de l'air intérieur dépend de trois sources principales de polluants :

- l'environnement extérieur
- les produits de construction, de décoration et d'ameublement, les équipements
- les occupants et leurs activités



Action 6

Promouvoir des projets articulant les 1 000 premiers jours de l'enfant et la santé environnement

Objectif Opérationnel : Promouvoir la santé environnement



DESCRIPTION

Le concept des 1 000 jours permet d'envisager une approche globale de la santé des parents et de l'enfant pour promouvoir des environnements favorables au développement harmonieux du nouveau-né.

Sur le territoire, des projets visent à permettre aux établissements de s'approprier les connaissances et pratiques respectueuses de l'environnement et favorables à la santé des enfants, familles et des professionnels, dans leurs pratiques et liens aux familles (ex: Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants Nivillac et Ploërmel, maternité du centre hospitalier de Ploërmel).

Cette action consiste à partager ces expériences pour ensuite déployer la sensibilisation et favoriser la mise en réseau des acteurs du champ.

Les chargées de missions du CLS apporteront leur soutien selon les besoins sur l'accompagnement méthodologique des projets et la diffusion de l'exemplarité de certains projets

PORTEURS



SIVU La Roche-Bernard, entreprises privées, association Agir pour la santé des générations futures, association Objectif Santé Environnement

PARTENAIRES



PMI, EPCI, Professionnels de santé

PUBLIC



Parents, jeunes enfants, professionnels

EVALUATION

Nombre d'actions réalisées et de participants présents
Satisfaction

MOYENS



ARS, CAF

Feuille de route



2023-2027

Etape 1

Recenser et partager les expériences

Etape 2

Expérimenter des projets

Etape 3

Essaimer sur le territoire

Objectif Opérationnel : Faciliter l'accompagnement



DESCRIPTION

Le Pôle d'habitat indigne, les maisons de l'habitat portées par les EPCI ainsi que le DAC Espace Autonomie Santé Est Morbihan travaillent ensemble pour mieux diagnostiquer les situations d'habitat indigne, apporter une expertise et des réponses, assurer une veille sur les situations de mal logement, former les professionnels au repérage et au signalement, créer des outils tels qu'une mallette pédagogique, sensibiliser aux situations d'incurie, à la précarité énergétique et à la santé environnementale dont le radon.

Une chargée de missions du CLS participera au groupe de travail et apportera son soutien méthodologique.

PORTEURS



DAC, Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne du Morbihan, EPCI

PUBLIC



Elus, professionnels

PARTENAIRES



DDTM, Conseil Départemental, Communes, services d'aide à domicile, professionnels de santé, police municipale

MOYENS



ARS, Conférence des financeurs, Préfecture, Département?

EVALUATION

Nombre de participants aux sensibilisations
Evolution du nombre de fiches de repérage
Expression de la satisfaction

2023-2024

Feuille de route

Etape 1

Réunions partenariales

Etape 2

Construction de la mallette pédagogique

Etape 3

Construction de la formation

2 Urbanisme Favorable à la Santé

Un type d'urbanisme favorable à la santé implique des aménagements qui tendent à promouvoir la santé et le bien-être des populations tout en respectant les trois piliers du développement durable. Il porte également les valeurs d'égalité, de coopération intersectorielle et de participation, valeurs clés de la politique de l'OMS « la santé pour tous ».





DESCRIPTION

Cette action permet la prise en compte des mobilités dans le cadre de la santé en amenant une réflexion collective pour améliorer et développer une offre de transport diversifiée et solidaire (covoiturage, auto école solidaire, bus,...), avec la mutualisation et l'optimisation des services et moyens existants de par l'interconnaissance, la structuration de la diffusion de l'information et en l'adaptant en fonction des publics. Il s'agit également de favoriser la mobilité active (marche à pied, vélo), de réfléchir aux aménagements et aux liaisons douces (assurer leur continuité et les sécuriser).

Les chargées de missions du CLS apporteront leur soutien selon les besoins sur l'accompagnement méthodologique des projets.

PORTEURS



EPCI, communes, associations

PARTENAIRES



Réseaux de transports en commun collectif, associations, CPAM, professionnels de santé, collectivités ...

PUBLIC



Habitants

MOYENS



Région, Département, Collectivités, CPAM

**Feuille de
route**

EVALUATION

2023-2027

Nombre de communication sur l'offre de mobilité existante
Nombre de personnes sensibilisées à l'utilisation des transports en commun
Nombre de supports de communication adaptés en FALC



Objectif Opérationnel : Faciliter l'accompagnement



DESCRIPTION

Cette action porte sur l'accès à la nature en végétalisant les communes dans une approche globale des enjeux de santé. Il s'agira donc de valoriser et d'encourager les jardins de proximité aménagés ou jardins partagés auprès des établissements types maisons de retraite, écoles, maisons des solidarités, maisons de santé, logements pour les jeunes, de permettre l'activité physique nature...et de sensibiliser les élus à la nécessité de végétaliser (en ayant un point de vigilance sur les allergènes et espèces envahissantes / exotiques) les centres bourgs et les villes, de végétaliser les cours d'écoles, de favoriser l'aménagement à tout public (séniors, personnes en situation de handicap, enfants...) permettant les lieux de rencontres et l'activité physique.

Les chargées de missions du CLS apporteront leur soutien selon les besoins sur l'accompagnement méthodologique des projets et la diffusion de l'exemplarité de certains projets.

PORTEURS



PETR, EPCI

PARTENAIRES



Associations, CPIE, des graines et des brouettes, ESAT, agence d'urbanisme, maître d'ouvrage et maître d'œuvre, EHESP, Villanthrope, ADEME, CEREMA, AUDIAR, DREAL

PUBLIC



Tout public

MOYENS



ARS PRSE, AAP

Feuille de route

EVALUATION

Nombre de participants aux sensibilisations
Expression de la satisfaction

2023-2027

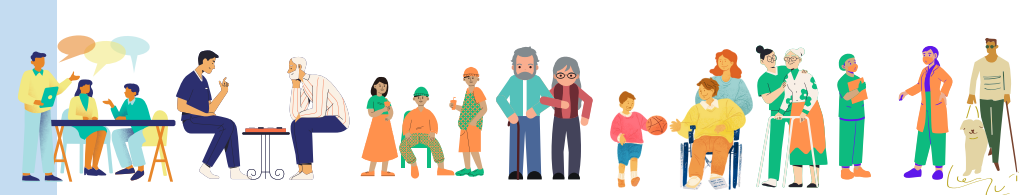


AXE 2

PROMOUVOIR DES CADRES DE VIE FAVORABLES À LA SANTÉ

3 Bien vivre ensemble

Cette notion repose sur un sentiment d'appartenance à un territoire en s'appuyant sur la solidarité, le respect, les rencontres, des facteurs favorisant une cohabitation de qualité, un sentiment de bien-être et de sécurité.



Action 10

Accompagner les nouvelles formes de logements solidaires (adaptés, intergénérationnels, inclusifs)

Objectif Opérationnel : Développer l'offre de services



DESCRIPTION

L'objectif est de faire connaître et encourager le développement de nouvelles formes d'habitat favorisant l'éco-conception qui permettent d'offrir une alternative aux personnes souhaitant vivre à domicile en disposant d'un environnement adapté à leur situation.

La concertation menée dans la cadre de l'élaboration du Contrat Local de Santé relève les propositions suivantes : développer des logements inclusifs avec des espaces de vie sociale ouverts à la population, la colocation seniors jeunes, déployer des logements d'urgence, communiquer sur les dispositifs/acteurs du territoire. Il s'agira également sur ces projets de mettre en œuvre une démarche participative.

Les chargées de missions du CLS apporteront leur soutien selon les besoins sur l'accompagnement méthodologique des projets et la diffusion de l'exemplarité de certains projets.

PORTEURS



EPCI, PETR, communes,

PARTENAIRES



Bailleurs sociaux, DDETS, AMISEP, Associations, DAC Espace Autonomie, Etablissements et services pour personnes âgées, pour personnes en situation de handicap...

PUBLIC



Personnes vulnérables, élus, professionnels

MOYENS



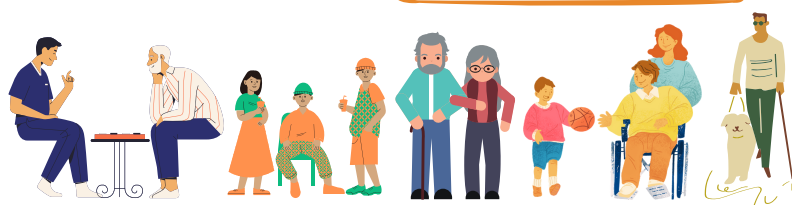
Département, Conférence des financeurs, Préfecture, Fonds européens, ARS

EVALUATION

Nombre de projets, de participants et expression de la satisfaction

Feuille de route

2023-2027



Etape 1

Recenser les besoins

Etape 2

Expérimenter des projets

Etape 3

Essaimer sur le territoire

Action 11

Adapter le territoire à l'inclusion

Objectif Opérationnel : Faciliter l'assise du réseau favorisant un territoire inclusif



Echelle territoriale
Est Morbihan

DESCRIPTION

Face à la transition démographique avec un vieillissement de la population, des nouveaux arrivants/citoyens vivant avec des pathologies chroniques et des personnes en situation de handicap, les communes doivent contribuer à l'évolution de leur territoire en permettant une meilleure inclusion de tous et une accessibilité des lieux publics et sur leur communication.

Cette action a pour objectif la mise en place d'une instance territoriale autour de l'inclusion afin d'accompagner la montée en compétence des acteurs du territoire, de favoriser la mise en œuvre de projets participatifs et de les mutualiser.

La concertation menée dans le cadre de l'élaboration du Contrat Local de Santé relève les propositions suivantes : développer au sein des accueils de loisirs du territoire une offre inclusive, construire des aires de jeux inclusives, désigner un référent élu santé inclusion et un référent technique santé inclusion au sein de chacun des EPCI du territoire, communication en facile à lire, facile à comprendre.

Une chargée de missions du CLS animera cette instance, aura une veille sur cette thématique et apportera son soutien selon les besoins sur l'accompagnement méthodologique des projets et la diffusion de l'exemplarité de certains projets.

PORTEURS



PETR, EPCI

PARTENAIRES



DAC Espace Autonomie, Réciprocité, Associations, Professionnels de santé, établissements de santé, Etablissements et services pour personnes âgées, personnes en situations de handicap, représentants des usagers, élus, Université Bretagne Sud, Projet HIT...

PUBLIC



Tout public

EVALUATION

Nombre de projets
Nombre de participants
Expression de la satisfaction

MOYENS



Préfecture, Département, Conférence des financeurs, CAF, Fonds d'appui territoires innovants seniors

Feuille de route



2023-2027

Etape 1

Définir les thématiques, rencontrer d'autres territoires inclusifs

Etape 2

Expérimenter des projets

Etape 3

Essaimer sur le territoire

Action 12

Lutter contre l'isolement des publics fragiles, prévenir la perte d'autonomie

Objectif Opérationnel : Faciliter l'accompagnement



Echelle territoriale
EPCI, communes

DESCRIPTION

L'isolement social affecte la santé physique et mentale des personnes, notamment les personnes dites vulnérables (personnes âgées, précaires, ...). La stratégie nationale de lutte contre l'isolement (2021) indique que l'isolement est un facteur aggravant les risques de perte d'autonomie, par la perte des capacités liées à l'immobilité et au repli sur soi et par la plus faible capacité des proches à repérer les signaux de danger. Il s'agit donc de recenser les actions de proximité favorisant le lien social des personnes fragiles, de favoriser les actions de sensibilisation du tout public à la question de l'isolement social et de promouvoir la démarche de mobilisation et de repérage, de valoriser et développer la communication sur l'ensemble des services et actions existants de lutte contre l'isolement.

La concertation menée dans le cadre de l'élaboration du Contrat Local de Santé relève les propositions suivantes : ouverture des établissements pour personnes âgées vers l'extérieur (Animation, Tiers lieux, ...) mais également que les services aillent vers le domicile (ex: culture à domicile, services civiques, ...), améliorer le repérage et le soutien des aidants en informant sur l'offre de répit.

Les chargées de missions du CLS apporteront leur soutien selon les besoins sur l'accompagnement méthodologique des projets et la diffusion de l'exemplarité de certains projets.

PORTEURS



Communes, CIAS, EPCI,
Etablissements, Associations,
Plateformes de répit

PARTENAIRES



DAC Espace Autonomie, Pôles de santé
Mauron et Malansac, Professionnels de
santé, filières gériatriques

PUBLIC



Personnes
vulnérables

MOYENS



Conférence des financeurs,
Département, ARS, MSA

EVALUATION

Nombre de projets
Nombre de participants

Feuille de
route



2023-2027



Etape 1

Définir les thématiques,
rencontrer d'autres
territoires inclusifs

Etape 2

Expérimenter des
projets

Etape 3

Essaimer sur le
territoire

AXE 3

FACILITER L'ACCÈS AUX DROITS ET AUX SOINS, NOTAMMENT AUPRÈS DES PUBLICS VULNÉRABLES

CONSTATS PARTAGES

Nombre de praticiens pour 10 000 habitants



8 médecins généralistes contre 9,6 dans le Morbihan, 9,3 en Bretagne et 8,4 en France



3,7 dentistes contre 5,7 dans le Morbihan, 5,6 en Bretagne et 5,4 en France



3,5 orthophonistes contre 3,9 dans le Morbihan, 3,6 en Bretagne et 3,2 en France



1,9 sages-femmes contre 2,5 dans le Morbihan, 2,5 en Bretagne et 2,3 en France



19 infirmiers libéraux contre 21,2 dans le Morbihan, 17,8 en Bretagne et 15,4 en France



9,2 masseurs kinésithérapeutes contre 13,3 dans le Morbihan, 12 en Bretagne et 11,6 en France

Offre de soins hospitalière : Pôles structurants de Ploërmel, Vannes et Redon et pôles de proximité de Josselin, de Malestroit, de Nivillac et de Carentoir, Clinique des Augustines à Malestroit

Offre de soins en psychiatrie : pour les adultes (Centres Médico-Psychologique) et pour enfants et les jeunes (Centre Psychothérapique pour Enfants et Adolescents, maison des ados, Point d'accueil et d'écoute jeunes) – sous dotée par rapport aux besoins

Les équipes mobiles

- Équipes mobiles de **gériatrie** (EMG) portées par la clinique des Augustines de Malestroit et le Centre Hospitalier Bretagne Atlantique de Vannes
- Équipe mobile **précarité psychiatrie** (EMPP) portée par l'Etablissement Public de Santé Mentale du Morbihan
- Équipe mobile de **soins palliatifs** (EMSP) portée par le Centre Hospitalier Bretagne Atlantique de Vannes et la clinique des Augustines de Malestroit
- Équipe mobile **d'addictologie** (Douar Nevez) sur le Pays de Ploërmel
- Point santé mobile (**précarité**) porté par l'AMISEP

AXE 3

FACILITER L'ACCÈS AUX DROITS ET AUX SOINS, NOTAMMENT AUPRÈS DES PUBLICS VULNÉRABLES

ENJEUX PRIORITAIRES DU TERRITOIRE

1

Orientation Stratégique:

**Lieux d'accueil, d'écoute, d'orientation
et dispositifs d'aller vers**

2

Orientation Stratégique:

Recours aux soins

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Développer l'offre de services
- Faciliter l'accompagnement

Action 13

Favoriser le maillage et la coordination des équipes mobiles

Objectif Opérationnel : Développer l'offre de services



Echelle territoriale
EPCI

DESCRIPTION

Cette action porte sur les services et dispositifs d'aller-vers en prévention, dépistage et soins. Il s'agit en effet d'aller au-devant de la population notamment celle que l'on ne connaît pas et qui n'ont pas accès aux soins afin de faciliter les bilans de santé, l'accès à des équipes spécialisées telles que les soins dentaires ou d'ophtalmologie, l'addictologie ou le diabète, les actions de prévention des cancers et l'accès au dépistage organisé des cancers, l'accès à une activité physique adaptée (déploiement de Maisons Sport Santé). Concernant le dépistage et la prévention, le dispositif les MarSoins est plébiscité par les acteurs locaux, il s'agit donc de réfléchir à sa faisabilité avec les professionnels du territoire. La prévention des violences intra familiales pourra être déployée. Cependant, une coordination est nécessaire afin de veiller au maillage du territoire, de faire connaître les dispositifs et les mutualiser si besoin. La communication est un axe important afin de permettre aux habitants mais également aux salariés des entreprises de faciliter l'accès à ces équipes mobiles.

Les chargées de missions du CLS apporteront leur soutien selon les besoins sur l'accompagnement méthodologique des projets, la coordination favorisant l'interconnaissance et le maillage territorial.

PORTEURS



Association A vos Soins, CEGIDD, Permanences d'Accès aux Soins de Santé, Centre de dépistage et de diagnostic des infections des infections sexuellement transmissibles (CeGIDD), CPAM, Douar Nevez, Centre d'Information sur les Droits des femmes et des Familles, Maisons Sport Santé

PARTENAIRES



Protection Maternelle et Infantile, Missions locales, associations caritatives, CCAS, CIAS, EPCI, communes, Néo, AMISEP, DAC Espace Autonomie, CLS, Professionnels de santé, Services et Etablissements de santé et médico social, établissements scolaires, Centres médico sociaux, Maison protection des familles, Protection Judiciaire de la Jeunesse...

PUBLIC



Habitants
Personnes vulnérables



MOYENS



ARS, Conférence des financeurs, Région, CPAM, Préfecture, CAF, Département, MSA, fondations, mutuelles

EVALUATION

Nombre de projets
Nombre de bénéficiaires

2023-2027



Feuille de
route

Etape 1

Recenser les besoins

Etape 2

Expérimenter et
communiquer

Etape 3

Action 14

Densifier et coordonner l'offre de permanences

Objectif Opérationnel : Développer l'offre de services



Echelle territoriale
Est Morbihan

DESCRIPTION

Cette action porte sur le déploiement de permanences notamment auprès des jeunes que ce soit des Points d'Accueil Ecoute Jeunes et/ou antenne Maison des adolescents en ouvrant aux 21-25 ans notamment sur De l'Oust à Brocéliande Communauté, Questembert Communauté et Arc Sud Bretagne ou auprès des parents avec les Mots des Familles, Les Pâtes au beurre ou tout public (ex: planning familial, centre d'information droits des femmes) . Selon les dispositifs, une étude sera à mener afin de voir s'il vaut mieux privilégier des permanences ou une équipe mobile type bus ou au domicile (lien avec l'action 15). Il est nécessaire également de mieux communiquer sur ces divers dispositifs auprès des habitants, des professionnels et des élus.

Les chargées de missions du CLS apporteront leur soutien selon les besoins sur l'accompagnement méthodologique des projets, la coordination favorisant l'interconnaissance et le maillage territorial.

PORTEURS



CIDFF 56, Cap Avenir, Missions Locales, EPSM, Maison des adolescents, Points accueil Ecoute Jeunes, Mots des Familles, Les Pâtes au beurre, Planning familial...

PARTENAIRES



CLS, EPCI, communes, associations, Missions Locales, établissements scolaires, Professionnels de santé, maison protection des familles, protection judiciaire de la jeunesse, centres médico sociaux..

PUBLIC



Habitants

MOYENS



CAF, ARS, MSA, Préfecture, EPCI, Région, Département

EVALUATION

Nombre de permanences
Nombre de bénéficiaires

Feuille de route

2023-2027



Etape 1

Recenser les besoins

Etape 2

Expérimenter et
communiquer

Etape 3

Essaimer sur le
territoire

Action 15

Développer et renforcer des services au sein des structures d'accueil des publics précaires

Objectif Opérationnel : Faciliter l'accompagnement



Echelle territoriale
EPCI

DESCRIPTION

Il s'agit de pouvoir mettre en place des lieux d'échanges et de partage, des services permettant l'accès aux droits et à la santé, l'accès à des services tels que des douches, une buanderie... au sein des structures d'accueil des publics précaires.

Les chargées de missions du CLS apporteront leur soutien selon les besoins sur l'accompagnement méthodologique des projets.

PORTEURS



CIAS, EPCI, Associations

PARTENAIRES



DDETS, Associations caritatives, AMISEP, associations, Missions Locales, Professionnels de santé, centres médico sociaux, espaces france service, centres sociaux, équipes mobiles..

PUBLIC



Personnes en
situation
de précarité

MOYENS



Collectivités, Préfecture, CAF,
ARS, MSA, Département

Feuille de
route

EVALUATION

Nombre de projets
Nombre de bénéficiaires

2023-2027



Etape 1

Recenser les besoins

Etape 2

Expérimenter

Etape 3

Communiquer

AXE 3

FACILITER L'ACCÈS AUX DROITS ET AUX SOINS, NOTAMMENT AUPRÈS DES PUBLICS VULNÉRABLES

2 Recours aux soins

Difficultés d'accès aux soins



8 personnes sur 10 ont déjà eu des difficultés pour obtenir un rendez-vous médical



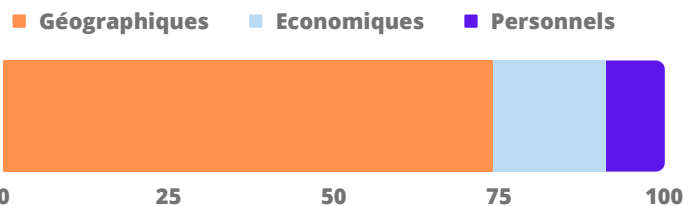
" Il faudrait que mon généraliste soit plus près de chez moi. Celui qui me suit est à Questembert, ce qui me fait trente minutes de route"
38 ans, Lizio

ET

Mais avec quels professionnels en particulier ?

Généralistes
Kinésithérapeutes
Dermatologues
Gynécologues
Dentistes
Ophtalmologue
Cardiologues

Si vous avez des freins pour accéder aux soins, ils sont :



Résultats enquête auprès des habitants de l'Est Morbihan
"Votre santé au quotidien, dites-nous quelles sont vos priorités"

Action 16

Repérer et prendre en charge les fragilités chez les personnes âgées

Objectif Opérationnel : Faciliter l'accompagnement



Echelle territoriale
Est Morbihan

DESCRIPTION

La prévention de la dépendance des personnes âgées constitue un défi majeur pour notre société. Développé par l'Organisation Mondiale de la Santé, le programme ICOPE (Integrated Care for Older People) a pour objectif de retarder la dépendance en repérant précocement les facteurs de fragilité chez les seniors, en s'appuyant sur des tests auto-évalués ou par un professionnel tous les 6 mois. Cette action porte sur l'organisation d'un parcours de soins permettant des bilans de la fragilité dès 60 ans en utilisant notamment le programme ICOPE. Les travaux seront menés en lien avec la mesure 5 "Pacte de refondation des urgences".

Les chargées de missions du CLS apporteront leur soutien selon les besoins sur l'accompagnement méthodologique des projets.

PORTEURS



Filières gériatriques

PUBLIC



Personnes âgées



PARTENAIRES



DAC Espace Autonomie, Communautés Professionnels Territoriales de Santé, Maisons de santé, professionnels de santé, établissements, dispositif Les MarSoins, Centres de santé, services de soins à domicile, Services d'aide à domicile, Maison sport santé, Equipe mobile gériatrique, Centre de ressources territorial des Ehpad de Questembert et Muzillac...

MOYENS



ARS,
Conférence des financeurs

EVALUATION

Nombre de participants (seniors inscrits dans le programme ICOPE)
Nombre de professionnels participants
Nombre de bilans réalisés
Nombre d'actions de prévention réalisées avec présentation d'ICOPE

Feuille de
route



2023-2027

Etape 1

Expérimenter sur le territoire de la filière gériatrique nord avec une Infirmière référente

Etape 2

Communiquer, sensibiliser, former

Etape 3

Essaimer sur le territoire

Action 17

Mettre en place une coordination des sorties d'hospitalisation pour le retour à domicile des personnes fragiles

Objectif Opérationnel : Faciliter l'accompagnement



Echelle territoriale
Est Morbihan

DESCRIPTION

L'action porte sur le parcours de soins de la personne âgée en identifiant les points de rupture hospitalisation/retour domicile, en partageant la connaissance du fonctionnement de chaque partenaire impliqué et en développant des outils communs, en optimisant et structurant la mobilisation des ressources disponibles sur le territoire pour un retour au domicile réussi. Les travaux seront menés en lien avec la mesure 5 "Pacte de refondation des urgences".

Les chargées de missions du CLS apporteront leur soutien selon les besoins.



PORTEURS



Filières gériatriques, DAC
Espace Autonomie

PARTENAIRES



Communautés Professionnels Territoriales de Santé,
Maisons de santé, professionnels de santé,
établissements et services de santé sanitaires et
médico sociaux, Equipe mobile gériatrique, CPAM
PRADO, mandataires judiciaires...

PUBLIC



Personnes âgées

MOYENS



ARS, CPAM

EVALUATION

Nombre d'outils/protocoles réalisés
Nombre et qualité des groupes de travail

2023-2027



**Feuille de
route**

Etape 1

Groupe de travail "Parcours
Personnes âgées: modalités de
coordination et d'articulation
et d'intervention des équipes
pluriprofessionnelles

Etape 2 Référentiels

Etape 3

Méthodes de concertation
d'urgence

AXE 4

IMPULSER DE NOUVELLES DYNAMIQUES EN SANTÉ

CONSTATS PARTAGES

Le domaine de la santé évolue, il s'agit de prendre en compte les souhaits d'exercice des professionnels de santé, les nouvelles façons de travailler, les outils technologiques mais également de communiquer, de montrer tout l'intérêt d'une installation sur le territoire, de faciliter ces installations et de susciter l'intérêt des jeunes générations vers les métiers du soin, du prendre soin et de l'accompagnement.

Les professionnels de santé souhaitent travailler en collaboration afin d'avoir un meilleur accès aux soins et une lisibilité des parcours de santé de leurs patients. Ainsi, des dispositifs existent favorisant les coopérations telles que les maisons de santé ou pôles de santé, les communautés professionnelles territoriales de santé, les nouveaux métiers collaboratifs (infirmiers en pratique avancée, assistant médical...). Une CPTS est en cours de construction sur le Pays de Ploërmel-Coeur de Bretagne, une réflexion débute sur Questembert Communauté et Arc Sud Bretagne.

Une dynamique partenariale sur un territoire nécessite la collaboration de tous : élus, professionnels de l'éducation, de la jeunesse, des services aux habitants, de la culture, du sport, des forces de l'ordre, du social, du médico-social, du sanitaire, que ce soit en libéral, en hôpital, dans le privé ou dans le public.

AXE 4

IMPULSER DE NOUVELLES DYNAMIQUES EN SANTÉ

ENJEUX PRIORITAIRES DU TERRITOIRE

- 1** **Orientation Stratégique:**
Coopération entre professionnels
- 2** **Orientation Stratégique:**
Expérimentation et innovation pour mieux soigner
- 3** **Orientation Stratégique:**
Attractivité des métiers du soin, du prendre soin et de l'accompagnement

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Faciliter l'accompagnement
- Faciliter l'accès aux soins
- Initier ou déployer un réseau

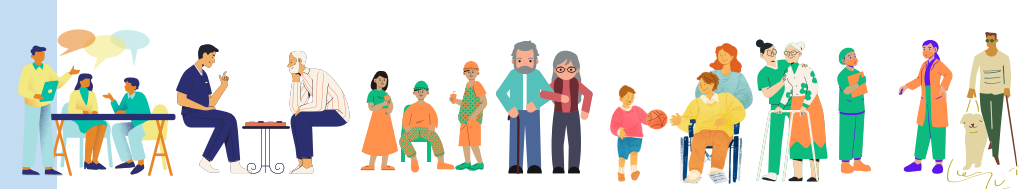
AXE 4

IMPULSER DE NOUVELLES DYNAMIQUES EN SANTÉ

1 Coopération entre professionnels

Exercice coordonné :

L'exercice coordonné des soins de premier recours permet d'offrir un cadre attractif d'exercice pour les professionnels de santé, et notamment dans les territoires caractérisés par une faible densité de professionnels. Il permet de garantir l'accessibilité aux soins. Il favorise les échanges et la coordination entre les professionnels de santé, pour une meilleure prise en charge médicale des patients



Action 18

Soutenir la création de centres de santé et de structures d'exercice coordonné de proximité

Objectif Opérationnel : Faciliter l'accès aux soins



Echelle territoriale
Est Morbihan

DESCRIPTION

L'action porte sur la nécessité d'évolution de l'organisation de la santé en territoire. En effet, face à l'évolution de la démographie médicale et paramédicale, au vieillissement de la population et aux difficultés d'accès aux soins, il s'agit de faire évoluer les organisations des professionnels du 1er recours afin de répondre aux aspirations des nouveaux professionnels et aux évolutions des pratiques souhaitées par ceux-ci.

Les structures d'exercice coordonné mises en place ont pu démontrer tout leur intérêt dans le développement de pratiques plus coopératives entre les professionnels, contribuant à rompre l'isolement des professionnels et limiter leurs contraintes, et améliorer la qualité de prise en charge des patients. Il s'agit donc de contribuer au développement d'une offre de soins de proximité généralistes et spécialistes, d'envisager les modes d'exercice pluriel (mixte hospitalier/libéral, salariat, nouveaux métiers, délégation de tâches, ...), de promouvoir les modes d'exercice coordonné (maisons de santé, pôles de santé, équipe de soins primaires, ...), de soutenir, informer et orienter les porteurs de projets, le déploiement de maîtres de stage, de soutenir la mise en place de Communautés Professionnelles Territoriales de Santé. La concertation menée dans le cadre de l'élaboration du CLS relève les propositions suivantes : cartographier l'offre de professionnels de santé en anticipant les départs à la retraite, mettre en lien professionnels du libéral et de l'hôpital, faciliter la mise en place de permanences de spécialistes au sein des Maisons de Santé, organiser les soins non programmés, faciliter les projets d'extensions de locaux des maisons de santé.

Les chargées de missions du CLS apporteront leur soutien selon les besoins sur l'accompagnement des projets et informeront, communiqueront sur ces sujets.

PORTEURS



CPTS, CPAM, ARS, CLS, MSP

PARTENAIRES



Professionnels de santé, établissements et services sanitaires et médico sociaux, Maisons/pôles de santé, Gécolib, ESSORT, URPS, Conseils de l'ordre, DAC Espace Autonomie, Communes, EPCI, Préfecture...



PUBLIC



Professionnels de santé

Feuille de route

EVALUATION

Nombre de projets, de partenaires, expression de la satisfaction

MOYENS



ARS, Article 51, CPAM, Région, Préfecture, Département, Communes

2023-2027



Etape 1

Informer, communiquer

Etape 2

Accompagner les porteurs

Etape 3

Evaluer

Objectif Opérationnel : Initier ou déployer un réseau



Echelle territoriale
EPCI

DESCRIPTION

L'action porte sur des groupes de travail/collectifs soit entre pairs notamment concernant les professionnels de santé afin de favoriser l'interconnaissance, les dispositifs (présentations des ressources, analyse de pratique, utilisation de logiciel/application, télémédecine, programmes Education Thérapeutique du Patient...), formation... soit entre professionnels (collectivités, associations, privés, professionnels de l'éducation, de la jeunesse, de la culture, du sport, forces de l'ordre, de la santé, du social...) d'un même territoire sur des thématiques ou publics ciblés comme le développement de collectifs santé des jeunes intégrant une démarche participative des jeunes.

La concertation menée dans le cadre de l'élaboration du CLS relève les propositions suivantes : favoriser l'interconnaissance, former les professionnels de l'enfance et de la jeunesse au développement des compétences psychosociales et à la prévention des addictions notamment, un collectif spécifique sur les violences intrafamiliales.

Les chargées de missions du CLS apporteront leur soutien, informeront, communiqueront voire porteront ces collectifs selon les besoins.

PORTEURS



CPTS, CLS, MSP, EPCI, Missions Locales,
DAC Espace Autonomie

PARTENAIRES



Professionnels de santé, Gécolib, ESSORT
GCS E Santé Bretagne, établissements et services
sanitaires, médico-sociaux et sociaux, CPAM, ARS,
Services et associations, établissements scolaires, ...

PUBLIC



Professionnels
Représentants des
usagers



MOYENS



ARS, Région, Département,
Préfecture, collectivités, CPAM,
CAF, MSA

EVALUATION

Nombre de collectifs
Nombre de participants
Nombre de projets menés

Feuille de
route

2023-2027



Etape 1

Informer, communiquer

Etape 2

Accompagner les
porteurs

Etape 3

Evaluer

Downloaded from <http://ajph.org/> on November 10, 2015

Objectif Opérationnel : Initier ou déployer un réseau



Echelle territoriale
Est Morbihan

DESCRIPTION

Le Lab'innovation en santé permet de réunir divers professionnels du territoire intéressés par cette thématique, de valoriser ce qui se fait et de mieux communiquer, de mettre en relation des porteurs de projets, d'expérimenter des projets sur des sujets tels que la télémédecine, la télésurveillance, la téléexpertise, la télérégulation, la silver économie...

La concertation menée dans le cadre de l'élaboration du CLS relève les propositions suivantes: recyclerie du matériel médical, la transition écologique en santé, le lien avec les entreprises du territoire notamment au sein des greniers numériques, le lien avec le projet HIT porté par Lorient Agglomération.

Les chargées de missions du CLS apporteront leur soutien méthodologique, informeront, communiqueront selon les besoins.

PORTEURS



Etablissements de santé, Université Bretagne Sud, HIT Lorient Agglo

PARTENAIRES



DAC Espace Autonomie, CPTS, Centres de soins, Maisons de Santé, Professionnels de santé, gérontopole, GCS E Santé, Biotech Santé Bretagne, Technopole VIPE, URPS, Instituts de formation, greniers numériques...

PUBLIC



**Professionnels de
santé, Elus,
Représentants des
usagers**

MOYENS



ARS, article 51, CPAM

EVALUATION

Nombre de participants
Nombre de projets menés

2023-2027



**Feuille de
route**



Etape 1

Constituer un groupe de travail

Etape 2

Valoriser ce qui existe,
Visites sur place
Veille

Etape 3

Voir ce qui peut être mené
sur le territoire

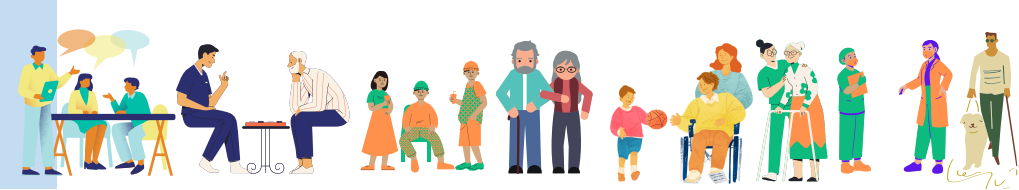


AXE 4

IMPULSER DE NOUVELLES DYNAMIQUES EN SANTÉ

3 Attractivité des métiers du soin, du prendre soin et de l'accompagnement

L'attractivité des métiers de la santé regroupe l'ensemble des actions visant à augmenter le nombre de professionnels des secteurs sanitaire, du grand âge et du handicap sur le marché du travail, valoriser ces métiers, les adapter aux enjeux en présence et soutenir les établissements et services dans leur gestion des ressources humaines.



Objectif Opérationnel : Faciliter l'accompagnement



DESCRIPTION

L'action porte sur une offre d'accueil et d'accompagnement des stagiaires et internes et des nouveaux arrivants professionnels de santé (sanitaire, médico social et social) sur le territoire: que ce soit sur une information des services existants (enfance - jeunesse, hébergement, mobilité...), les aides à l'installation, la découverte des structures et services de santé avec la construction d'un parcours (ex: hôpital/clinique/Maison de santé pluriprofessionnelle...), le lien avec les tutelles et les collectivités territoriales, l'accompagnement des maîtres de stage, des ateliers thématiques et temps conviviaux. Il s'agit également d'accompagner des projets d'offre de logements intermédiaires pour les professionnels de santé: intérimaires, professionnels exerçant sur plusieurs sites, internes, stagiaires, professionnels nouveaux arrivants avec un lieu de vie partagé.

Les chargées de missions du CLS apporteront leur soutien méthodologique aux projets, notamment auprès des CPTS et des collectivités sur cette thématique, informeront, communiqueront selon les besoins.

PORTEURS



Professionnels de santé en exercice coordonné (CPTS, MSP), ARS, CPAM, CLS, collectivités territoriales

PARTENAIRES



Facultés de médecine, instituts de formation, DAC Espace Autonomie, filières gériatriques, établissements et services du sanitaire, du médico social et du social, CPAM ...

PUBLIC



Stagiaires, internes, nouveaux professionnels

MOYENS



ARS, CPAM, Collectivités territoriales, Région

EVALUATION

Nombre de personnes accompagnées
Nombre de projets menés

Feuille de route



2023-2027



Objectif Opérationnel : Initier ou déployer un réseau



Echelle territoriale
Est Morbihan

DESCRIPTION

Cette action porte sur tout projet permettant d'intégrer la valorisation des métiers tout en s'inscrivant dans des démarches en cours (exemple: Intégrer au sein du forum des métiers organisé chaque année sur certains EPCI, un programme spécifique sur les métiers du soin, du prendre soin et de l'accompagnement), notamment auprès:

- des étudiants, des 3èmes sur les valeurs de ces métiers, des échanges avec des professionnels,
- des personnes en recherche d'emploi, en reconversion

Il s'agit également de favoriser le partenariat avec les centres de formations et de s'inscrire dans les communications et démarches nationales, régionales ou départementales. Les chargées de missions du CLS participent au Comité départemental pour l'attractivité des métiers de la santé.

Elles apporteront leur soutien méthodologique aux projets selon les besoins, informeront et communiqueront.

PORTEURS



Membres du Comité départemental pour l'attractivité des métiers de la santé, CPAM

PARTENAIRES



Education Nationale, EPCI ...

PUBLIC



Etudiants
Professionnels



MOYENS



ARS, CPAM, Région, Département, Préfecture

EVALUATION

Nombre de projets menés, nombre de participants, nombre de partenaires et expression de la satisfaction

Feuille de route

2023-2027

Etape 1

Participation du CLS au Comité départemental pour l'attractivité des métiers de la santé

Etape 2

Relayer les campagnes de communication

Etape 3

Accompagner les acteurs locaux dans ces démarches

Objectif Opérationnel : Initier ou déployer un réseau

Echelle territoriale
Est Morbihan

DESCRIPTION

Cette action porte sur la nécessité de sensibiliser et de former les élus, les professionnels et les représentants des usagers sur les thématiques de santé tout en favorisant la mise en réseau des acteurs du territoire et l'intégration de la santé en transversalité des politiques publiques.

La concertation menée dans la cadre de l'élaboration du CLS relève les propositions de formations suivantes : santé mentale (Premiers secours en santé mentale, formation Sentinelles, Repérage de la souffrance psychique, écoute active, ...), Addictions, Violences intrafamiliales, sensibilisation et enjeux de la Santé environnementale (Commande publique responsable,...), urbanisme favorable à la santé et aménagement du territoire (habitat insalubre, ...), handicap (Communication en Facile A Lire et facile à Comprendre, Repérage des handicaps et troubles de l'enfant), démarche participative en santé.

Les chargées de missions du CLS piloteront ce programme : pour l'année 2023-2024, elles s'appuieront sur le diagnostic du CLS pour définir les thèmes prioritaires, puis chaque année, une concertation sera menée pour définir la programmation.

PORTEURS



PETR CLS, IREPS

PARTENAIRES



CPIE, ASEPT, EHESP, ORSB, ARIC, CR, ARS, Mutualité Française de Bretagne, ADEME, Au goût du jour, associations, filières gériatriques, DAC ...

PUBLIC



**Professionnels,
Elus locaux , Représentants
des usagers**



MOYENS



AAP, CPOM, Financement propre Collectivités, ARS, Région? Département??

EVALUATION

Quantitatif : Nombre de formations
Nombre de personnes présentes à chaque session de formation proposée
Qualitatif : Utilité des formations / questionnaire de satisfaction

**Feuille de
route**

2023-2027



Etape 1

Recenser les besoins
Définir les thèmes

Etape 2

Construire et organiser
ces formations en
s'appuyant sur des acteurs
locaux

Etape 3

Evaluer

Objectif Opérationnel : Faciliter l'accompagnement

Echelle territoriale
Est Morbihan

DESCRIPTION

Il s'agit de réunir quelques acteurs locaux en fonction du sujet suite à une veille favorisant l'émergence de nouvelles thématiques/d'innovations, des actions d'information et d'échanges de pratique pour développer les connaissances et les compétences dans l'accompagnement et la démarche de santé des publics, afin d'optimiser la lisibilité des actions, de faciliter la mutualisation des moyens et des ressources existantes, de faire connaître et valoriser les ressources du territoire notamment via des plateformes telles que Soliguide, Boussole des aidants..., être soutenant sur certains projets et de travailler également sur l'évaluation des actions du CLS.

La concertation menée dans la cadre de l'élaboration du CLS relève les propositions suivantes: avoir un calendrier des semaines de prévention nationales, informer sur les divers appels à projets, mettre en place une cartographie des actions de prévention menées sur le territoire. Les chargées de missions du CLS piloteront ce Lab.

PORTEURS



PETR CLS

PARTENAIRES



Elus, agents des collectivités, professionnels, institutionnels, associations, établissements et services du territoire

PUBLIC



Professionnels,
Elus, Représentants des
usagers



MOYENS



Collectivités, ARS

Feuille de
route

EVALUATION

Nombre de réunions, nombre de
participants, satisfaction

2023-2027



Etape 1

Recenser les besoins

Etape 2

Organiser des réunions,
produire

Etape 3

Evaluer

Objectif Opérationnel : Favoriser le pouvoir d'agir



Echelle territoriale
Est Morbihan

DESCRIPTION

Cette action porte sur la nécessité d'avoir une communication régionale et locale autour du Contrat Local de Santé.

La concertation menée dans le cadre de l'élaboration du CLS relève les propositions suivantes: Créer un visuel graphique, des infographies, des articles santé dans les bulletins communaux et intercommunaux voire la presse, des réunions d'information, un site web, de diffuser des informations relatives à l'offre de santé globale en ayant des supports de communication adaptés à tout public (FALC)

Les chargées de missions du CLS piloteront cette communication.

PORTEURS



PETR CLS, ARS

PARTENAIRES



Elus, agents des collectivités, professionnels, institutionnels, associations, établissements et services du territoire ...

PUBLIC



**Professionnels,
Elus, Représentants des
usagers**



MOYENS



Collectivités, ARS, Région

**Feuille de
route**

EVALUATION

Nombre de réunions



2023-2027

Axe 1 : Être acteur et citoyen de sa santé			
Thématique : Promotion, éducation et prévention à la santé			
Fiche action 1 : Mettre en place un programme pluriannuel territorial de prévention			
Projet 1.1 : Forum Santez-vous bien			
Description de l'action	Un collectif pluriprofessionnel se réunit régulièrement et met en place des actions d'interconnaissance et de sensibilisation auprès des jeunes. Le collectif du Pays de Ploërmel a mis en place une première édition du forum « Santez vous bien » avec succès, il s'agit de renouveler cette opération et de faire bénéficier de cette expérience aux deux EPCI non couvertes à ce jour afin qu'elles puissent démarrer ce type de dynamique.		
Lien avec autres fiches actions CLS	Fiches 19 et 24	Lien avec autres programmes	Education Nationale
Porteurs	PETR et EPCI	Co-porteur	Missions locales
Partenaires	Maison des adolescents, Points Accueil Ecoute Jeunes, Gendarmerie, CIDFF, CPIE, Douar Nevez, Services jeunesse des EPCI, Sauvegarde 56, Protection Judiciaire de la Jeunesse, Etablissements scolaires, Professionnels de santé, association MAKADAM, Compagnie de théâtre, CPAM etc.		
Public	Jeunes 4ème ou 3ème, jeunes en décrochage, jeunes en insertion		
Echelle territoriale	Sur deux territoires : 1. Pays de Ploërmel 2. Questembert communauté/Arc Sud Bretagne		
Implication des habitants	☒ Information / Invitation ☒ Participation ☒ Consultation ☐ Codécision		
Evaluation	☒ Nombre de participants aux actions ☒ Nombre de réunions ☒ Questionnaire de satisfaction ☒ Emargement (nombre et diversité) ☒ Comptes-rendus ☐ Nombre de situations remontées		
Fréquence	Une fois par an ou tous les deux ans		
Coût prévisionnel	20 000 €		
Financeurs sollicités	ARS Département CAF Préfecture (MILDECA) Autofinancement		

Axe 1 : Être acteur et citoyen de sa santé			
Thématique : Promotion, éducation et prévention à la santé			
Fiche action 1 : Mettre en place un programme pluriannuel territorial de prévention			
Projet 1.2 : Ateliers Santé			
Description de l'action	Les missions locales développent régulièrement des ateliers de sensibilisation auprès des jeunes sur la thématique santé. Il s'agit de les conforter et de s'assurer de leur mise en place sur le territoire Est Morbihan pour répondre à la demande locale.		
Lien avec autres fiches actions CLS		Lien avec autres programmes	
Porteurs	Missions locales	Co-porteur	Service Information Jeunesse
Partenaires	Douarnevez, Maison des Ados, CIDFF, PAEJ, CPAM		
Public	Jeunes en insertion		
Echelle territoriale	Sur trois territoires : 1. Pays de Ploërmel 2. Questembert communauté 3. Arc Sud Bretagne		
Implication des habitants	☐ Information / Invitation ☐ Participation ☐ Consultation ☐ Codécision		
Evaluation			
Fréquence			
Coût prévisionnel			
Financeurs sollicités			

Axe 1 : Être acteur et citoyen de sa santé			
Thématique : Promotion, éducation et prévention à la santé			
Fiche action 1 : Mettre en place un programme pluriannuel territorial de prévention			
Projet 1.3 : Sport, santé et bien-être			
Description de l'action	L'objectif du projet est de permettre le développement des compétences psychosociales des personnes, de construire des actions de prévention autour du bien-être à travers la pratique sportive, de formations, des actions d'accompagnement vers un mieux être par l'écoute de soi et des autres, par aussi des ateliers de prévention de conduites à risques et enfin par des ateliers autour du promouvoir le « mieux manger ».		
Lien avec autres fiches actions CLS		Lien avec autres programmes	CTG
Porteurs	CIAS Questembert Communauté	Co-porteur	
Partenaires	CPAM		
Public	Enfants, jeunes familles		
Echelle territoriale	Questembert communauté		
Implication des habitants	☒ Information / Invitation ☒ Participation ☒ Consultation ☐ Codécision		
Evaluation	☒ Nombre de participants aux actions ☒ Nombre de réunions ☒ Questionnaire de satisfaction ☒ Emargement (nombre et diversité) ☒ Comptes-rendus ☐ Nombre de situations remontées		
Fréquence			
Coût prévisionnel	27 000 €		
Financeurs sollicités	ARS Préfecture Autofinancement		

Axe 1 : Être acteur et citoyen de sa santé			
Thématique : Promotion, éducation et prévention à la santé			
Fiche action 1 : Mettre en place un programme pluriannuel territorial de prévention			
Projet 1.4 : Ateliers Santé			
Description de l'action	Expérimenter et Déployer des ateliers de prévention répondant aux besoins de la population (cf portrait santé du territoire)		
Lien avec autres fiches actions CLS		Lien avec autres programmes	
Porteurs	ASB	Co-porteur	
Partenaires	MFB		
Public	Adultes		
Echelle territoriale	Arc Sud Bretagne		
Implication des habitants	☒ Information / Invitation ☐ Participation ☐ Consultation ☐ Codécision		
Evaluation			
Fréquence	Expérimentation nov / dec 2023		
Coût prévisionnel			
Financeurs sollicités	MFB		

Axe 1 : Être acteur et citoyen de sa santé			
Thématique : Promotion, éducation et prévention à la santé			
Fiche action 1 : Mettre en place un programme pluriannuel territorial de prévention			
Projet 1.5 : Conforter le programme pluri-annuel d'actions de prévention pour les seniors et engager une réflexion visant à péreniser les actions de prévention en activité pérenne			
Description de l'action	Maintenir l'autonomie des seniors		
	Rendre lisible et accessible (proximité et équité) l'offre de prévention sur le territoire (programme pluriannuel construit avec les usagers et les prestataires, 3 zones de proximité : Est, Ouest et Centre)		
	Péreniser les actions au-delà de la phase sensibilisation (activités portées par les CCAS, les associations sportives, les médiathèques, les structures ou services PA...)		
Lien avec autres fiches actions CLS		Lien avec autres programmes	
Porteurs	ASB	Co-porteur	
Partenaires	Communes, Pour Bien Vieillir en Bretagne, Clarpa, Soliha, Espace et Vie, Le Forum		
Public	Seniors + 60 ans		
Echelle territoriale	Arc Sud Bretagne		
Implication des habitants	☐ Information / Invitation ☐ Participation ☒ co-construction ☐ Consultation ☐ Codécision		
Evaluation			
Fréquence	Mensuelle à partir d'octobre 2023 (jusque 2025)		
Coût prévisionnel			
Financeurs sollicités	Conférence des financeurs		

Axe 1 : Être acteur et citoyen de sa santé			
Thématique : Promotion, éducation et prévention à la santé			
Fiche action 1 : Mettre en place un programme pluriannuel territorial de prévention			
Projet 1.6 Ateliers Eco-gestes Eau et Energie			
Description de l'action	Comprendre sa facture Recevoir des conseils en éco-gestes Découvrir des équipements économes (remise d'un kit) Bénéficier d'un diagnostic personnalisé au domicile (conseils sur les travaux à réaliser)		
Lien avec autres fiches actions CLS		Lien avec autres programmes	
Porteurs	ASB	Co-porteur	
Partenaires	DGISS 56, AC2, communes, associations caritatives		
Public	Adultes		
Echelle territoriale	Arc Sud Bretagne		
Implication des habitants	☒ Information / Invitation ☐ Participation ☐ Consultation ☐ Codécision		
Evaluation			
Fréquence	Annuelle		
Coût prévisionnel			
Financeurs sollicités	EDF Solidaire et Morbihan Solidarité Energie		

Axe 1 : Être acteur et citoyen de sa santé			
Thématique : Promotion, éducation et prévention à la santé			
Fiche action 1 : Mettre en place un programme pluriannuel territorial de prévention			
Projet 1.7 Baby sitting et gestes de premiers secours			
Description de l'action	Former les jeunes qui font du babysitting aux gestes de 1er secours adaptés aux très jeunes enfants Rassurer les jeunes Rassurer les parents		
Lien avec autres fiches actions CLS		Lien avec autres programmes	
Porteurs	ASB	Co-porteur	
Partenaires	communes, espaces jeunes, collèges, lycée		
Public	Jeunes et enfants / Parents		
Echelle territoriale	Arc Sud Bretagne		
Implication des habitants	☒ Information / Invitation ☐ Participation ☐ Consultation ☐ Codécision		
Evaluation			
Fréquence	Annuelle		
Coût prévisionnel			
Financeurs sollicités	CAF		

Axe 1 : Être acteur et citoyen de sa santé			
Thématique : Promotion, éducation et prévention à la santé			
Fiche action 1 : Mettre en place un programme pluriannuel territorial de prévention			
Projet 1.8 Numérique et Environnement			
Description de l'action	Sensibiliser les usagers aux impacts du numérique sur l'environnement Donner des conseils pratiques pour limiter cet impact Renforcer les partenariats entre la CC, l'association Terre en Vie et les 3 collèges		
Lien avec autres fiches actions CLS		Lien avec autres programmes	
Porteurs	ASB	Co-porteur	
Partenaires	Collèges, Association Terre en Vie		
Public	Adultes / Enfants		
Echelle territoriale	Arc Sud Bretagne		
Implication des habitants	☒ Information / Invitation ☐ Participation ☐ Consultation ☐ Codécision		
Evaluation			
Fréquence	Une seule fois (septembre 2023)		
Coût prévisionnel			
Financeurs sollicités			

Axe 1 : Être acteur et citoyen de sa santé			
Thématique : Promotion, éducation et prévention à la santé			
Fiche action 1 : Mettre en place un programme pluriannuel territorial de prévention			
Projet 1.9 Conférence "Quels environnements pour faire grandir nos enfants ?"			
Description de l'action	Sensibiliser les usagers, les professionnels, les élus... aux déterminants de santé Sensibiliser à l'impact du cadre de vie sur l'évolution de l'enfant		
Lien avec autres fiches actions CLS		Lien avec autres programmes	
Porteurs	ASB	Co-porteur	
Partenaires	Communes, professionnels petite enfance, enfance et jeunesse, établissements scolaires, médiathèques, Le Forum, Librairie la Petite Banquise		
Public	Adultes		
Echelle territoriale	Arc Sud Bretagne		
Implication des habitants	☒ Information / Invitation ☐ Participation ☐ Consultation ☐ Codécision		
Evaluation			
Fréquence	Une seule fois (octobre 2023)		
Coût prévisionnel			
Financeurs sollicités	Les mots des familles		

Axe 1 : Être acteur et citoyen de sa santé			
Thématique : Promotion, éducation et prévention à la santé			
Fiche action 1 : Mettre en place un programme pluriannuel territorial de prévention			
Projet 1.10 Prévention de la violence sexuelle sur les enfants			
Description de l'action	Sensibiliser les enfants, les parents et les professionnels qui les entourent aux droits de l'enfant par l'éducation à la sexualité et la promotion des relations égalitaires Expérimenter le Programme Lanterne. Le déployer.		
Lien avec autres fiches actions CLS		Lien avec autres programmes	
Porteurs	ASB	Co-porteur	
Partenaires	Communes, CCAS, structures petite enfance, enfance et jeunesse, écoles, Maison de la protection des familles 56, association Alexis Danan		
Public	Enfants Parents Adultes		
Echelle territoriale	Arc Sud Bretagne		
Implication des habitants	☒ Information / Invitation ☐ Participation ☐ Consultation ☐ Codécision		
Evaluation			
Fréquence	Expérimentation (janvier / décembre 2024)		
Coût prévisionnel			
Financeurs sollicités	Maison de protection des familles Association Alexis Danan		

Axe 1 : Être acteur et citoyen de sa santé			
Thématique : Promotion, éducation et prévention à la santé			
Fiche action 1 : Mettre en place un programme pluriannuel territorial de prévention			
Projet 1.11 Osez les transports en commun			
Description de l'action	Accompagner les seniors lors de l'utilisation de la ligne 8 vers Vannes. Déployer sur la ligne 10 vers Redon		
Lien avec autres fiches actions CLS		Lien avec autres programmes	
Porteurs	ASB	Co-porteur	
Partenaires	Ambon, Billiers, Damgan, Muzillac, CCAS, clubs de retraités		
Public	Seniors + 60 ans		
Echelle territoriale	Arc Sud Bretagne		
Implication des habitants	☒ Information / Invitation ☐ Participation ☐ Consultation ☐ Codécision		
Evaluation			
Fréquence	Expérimentation (octobre 2023)		
Coût prévisionnel			
Financeurs sollicités			

Axe 1 : Être acteur et citoyen de sa santé			
Thématique : Promotion, éducation et prévention à la santé			
Fiche action 2 : Accompagner le développement d'une offre sur la parentalité			
Projet 2.1 : Maison des 1 000 jours			
Description de l'action	Proposer une offre de services diversifiée et innovante aux futurs parents, aux parents et à leurs enfants sous la forme d'un accueil au sein de la Maison des parents (lieux d'Accueils Enfants Parents, des consultations pluridisciplinaires, des activités d'éveil et artistiques, des ateliers thématiques, des groupes d'échanges de pairs. Elle s'adresse aussi aux professionnels (formation, rencontres et expérimentation) .1ere étape : réflexions du projet fin 2023 / 2 ème étape: travail avec les partenaires identifiés / fin 2023- premier semestre 2024 pour travailler sur une mise en œuvre sept 2024.		
Lien avec autres fiches actions CLS	Fiche 6	Lien avec autres programmes	CTG , plan départemental des familles
Porteurs	CIAS Questembert Communauté	Co-porteur	
Partenaires	CPAM, Conseil départemental , relais petite enfance, LAEP, Parentillages, centre social,maternités, la PMI et les sages femmes, les crèches, MAM, centre social...		
Public	Parents, jeunes enfants, professionnels		
Echelle territoriale	Questembert communauté		
Implication des habitants	☒ Information / Invitation ☐ Participation ☐ Consultation ☐ Codécision		
Evaluation	☒ Nombre de professionnels ☒ Nombre de personnes accueillies ☒ Nombre de permanences ☒ Nombre d'ateliers		
Fréquence			
Coût prévisionnel	40 000 €		
Financeurs sollicités	ARS Département, CAF		

Axe 1 : Être acteur et citoyen de sa santé			
Thématique : Promotion, éducation et prévention à la santé			
Fiche action 2 : Accompagner le développement d'une offre sur la parentalité			
Projet 2.2 : Les parentillages – Maison des parents			
Description de l'action	Evolution de l'offre des parentillages : Développer des entretiens avec les familles et proposer des temps collectifs aux familles autour de l'expression des émotions		
Lien avec autres fiches actions CLS		Lien avec autres programmes	CTG, CAF
Porteurs	CIAS Questembert Communauté	Co-porteur	
Partenaires	Relais jeunes 56, Centres sociaux, PAEJ, CJC, CMS, CPEA, PMI, les écoles, les crèches, MAM		
Public	Parents, familles, enfants, adolescents		
Echelle territoriale	Questembert Communauté		
Implication des habitants	☒ Information / Invitation ☒ Participation ☒ Co construction avec les parents ☐ Codécision		
Evaluation	nombre de rendez-vous en individuel et en ateliers collectifs, de famille ,de personnes accueillies, de partenaires et redirections vers les parentillages, satisfaction		
Fréquence			
Coût prévisionnel	20 000 € ☒		
Financeurs sollicités	ARS ☒ Département, CAF		

Axe 1 : Être acteur et citoyen de sa santé			
Thématique : Promotion, éducation et prévention à la santé			
Fiche action 2 : Accompagner le développement d'une offre sur la parentalité			
Projet 2.3 Annuaire des professionnels Petite enfance, enfance et Jeunesse			
Description de l'action	Mettre à jour la version en ligne. Distribuer la version papier aux parents par le biais des écoles Pérenniser ou améliorer selon le bilan		
Lien avec autres fiches actions CLS		Lien avec autres programmes	
Porteurs	ASB	Co-porteur	
Partenaires	Structures petite enfance, enfance et jeunesse, établissements scolaires, communes, CCAS, partenaires petite enfance, enfance et jeunesse		
Public	Parents familles Professionnels		
Echelle territoriale	ASB		
Implication des habitants	☒ Information / Invitation ☐ Participation ☐ Consultation ☐ Codécision		
Evaluation	☒ Nombre de professionnels ☒ Nombre de personnes accueillies ☒ Nombre de permanences ☒ Nombre d'ateliers		
Fréquence	Annuelle		
Coût prévisionnel			
Financeurs sollicités			

Axe 1 : Être acteur et citoyen de sa santé			
Thématique : Promotion, éducation et prévention à la santé			
Fiche action 2 : Accompagner le développement d'une offre sur la parentalité			
Projet 2.4 Ateliers Naitre Parents			
Description de l'action	Proposer un programme d'ateliers aux futurs parents et aux jeunes parents : préparer l'arrivée d'un enfant, retour à la maison, communication bienveillante, séparation		
Lien avec autres fiches actions CLS		Lien avec autres programmes	
Porteurs	ASB	Co-porteur	
Partenaires	Structures petite enfance, enfance et jeunesse, établissements scolaires, communes, CCAS, Assistantes sociales du Dpt 56, PMI		
Public	futurs parents, jeunes parents		
Echelle territoriale	ASB		
Implication des habitants	☒ Information / Invitation ☐ Participation ☐ Consultation ☐ Codécision		
Evaluation			
Fréquence	Trimestrielle (à partir de janvier 2024)		
Coût prévisionnel			
Financeurs sollicités	CAF Mutualité Française		

Axe 1 : Être acteur et citoyen de sa santé			
Thématique : Promotion, éducation et prévention à la santé			
Fiche action 2 : Accompagner le développement d'une offre sur la parentalité			
Projet 2.5 Lieu ressources parentalité			
Description de l'action	La communauté de communes va porter d'ici fin 2024, une réflexion en collaboration avec la Caf et les acteurs du territoire sur un lieu de vie et de ressources pour accompagner les familles.		
Lien avec autres fiches actions CLS		Lien avec autres programmes	
Porteurs	Ploërmel Communauté - services pôle services à la population	Co-porteur	
Partenaires	CAF		
Public	familles (parents, enfants, jeunes accompagnants,...) professionnels		
Echelle territoriale	Ploërmel Communauté		
Implication des habitants	☐ Information / Invitation ☐ Participation ☐ Consultation ☐ Codécision		
Evaluation			
Fréquence			
Coût prévisionnel			
Financeurs sollicités			

Axe 1 : Être acteur et citoyen de sa santé			
Thématique : Promotion, éducation et prévention à la santé			
Fiche action 2 : Accompagner le développement d'une offre sur la parentalité			
Projet 2.6: Information et accompagnement des familles pour favoriser le recours aux modes d'accueil et aux services dédiés à la parentalité			
Description de l'action	Création d'une boîte à outils adaptée et accessible pour le jeune parent, version papier et numérique. « Aller-vers" : Camionnette Petite Enfance itinérante pour mieux identifier les services existants. Délocaliser des permanences de France Services (compétence d'OBC) au sein des Pôles Enfance et des temps forts.		
Lien avec autres fiches actions CLS	Fiches 2 et 23	Lien avec autres programmes	
Porteurs	OBC	Co-porteur	
Partenaires	Pôles enfance, communes, multi-accueils, CAF, .		
Public	Enfants, parents		
Echelle territoriale	OBC		
Implication des habitants			
Evaluation			
Fréquence			
Coût prévisionnel	63 880 €		
Financeurs sollicités	Fonds d'appui Innovation petite enfance – Etat Fonds d'appui Innovation petite enfance – CAF		

Axe 1 : Être acteur et citoyen de sa santé			
Thématique : Santé mentale			
Fiche action 3 : Prévenir et mieux repérer pour une meilleure santé mentale			
Projet 3.1 : Conseil Local en Santé Mentale			
Description de l'action	Mise en place d'un espace de concertation et de coordination autour de la santé mentale. L'objectif est de mettre en œuvre des actions permettant l'amélioration de la santé mentale de la population. Thématiques prioritaires : Santé mentale des jeunes et habitat		
Lien avec autres fiches actions CLS	Fiches 4,12,19,23	Lien avec autres programmes	PTSM, MISACO
Porteurs	PETR	Co-porteur	EPSM, Associations représentant les usagers et aidants
Partenaires	ARS, IREPS, MISACO, CPTS, DAC Espace Autonomie Santé Est Morbihan, Pôle de Compétences en Prestations Externalisées, Mutualité Française Bretagne, Associations, Professionnels de santé, Bailleurs sociaux, Etablissements de santé et médico sociaux, Centres médicaux sociaux, établissements scolaires, EPCI, communes, DDETS, MSA, CPAM ...		
Public	Tout public		
Echelle territoriale	Expérimentation sur le Pays de Ploërmel puis ouverture Est Morbihan		
Implication des habitants	☒ Information / Invitation ☒ Participation ☒ Consultation ☒ Codécision		
Evaluation	☒ Nombre de participants aux actions ☒ Nombre de réunions ☒ Questionnaire de satisfaction ☒ Emargement (nombre et diversité) ☒ Comptes-rendus ☐ Nombre de situations remontées		
Fréquence	Tous les ans		
Coût prévisionnel	5 000 €		
Financeurs sollicités	ARS MSA Préfecture Autofinancement		

Axe 1 : Être acteur et citoyen de sa santé			
Thématique : Santé mentale			
Fiche action 3 : Prévenir et mieux repérer pour une meilleure santé mentale			
Projet 3.2 : Formation Sentinelle			
Description de l'action	S'adresse à des citoyens ou professionnels non-soignants qui peuvent et sont disposées à repérer des signes d'alerte chez une personne et l'orienter ensuite vers les ressources professionnelles appropriées. La formation « Sentinelle » vise à consolider le premier maillon de la chaîne de prévention pour les personnes en souffrance, en facilitant leur accès aux soins.		
Lien avec autres fiches actions CLS	Fiche 23	Lien avec autres programmes	PTSM, MISACO
Porteurs	PETR	Co-porteur	
Partenaires	ARS, IREPS, MISACO, CPTS, DAC Espace Autonomie Santé Est Morbihan, Pôle de Compétences en Prestations Externalisées, Mutualité Française Bretagne, Associations, Professionnels de santé, Bailleurs sociaux, Etablissements de santé et médico sociaux, Centres médicaux sociaux, établissements scolaires, EPCI, communes ...		
Public	Professionnels non soignants Habitants		
Echelle territoriale	Est Morbihan		
Implication des habitants	☒ Information / Invitation ☒ Participation ☒ Consultation ☐ Codécision		
Evaluation	☒ Nombre de participants aux actions ☒ Nombre de sessions ☒ Engagement sur la durée ☒ Nombre de situations remontées ☐ Comptes-rendus ☒ Emargement (nombre et diversité)		
Fréquence	Expérimentation sur 2023 Voir si reconduction		
Coût prévisionnel	12 000 € (ingénierie) 1 800 € (formateurs pour deux sessions)		
Financeurs sollicités	ARS		

Axe 1 : Être acteur et citoyen de sa santé			
Thématique : Santé mentale			
Fiche action 3 : Prévenir et mieux repérer pour une meilleure santé mentale			
Projet 3.3 : Situations complexes santé mentale			
Description de l'action	Le DAC EAEM met en place des instances de concertation pluriprofessionnelles sur les situations complexes. Lorsque celles-ci concernent la santé mentale, les acteurs de ce champ sont incités à être présents pour réfléchir ensemble au parcours de soin de la personne. Cela permet également de favoriser l'interconnaissance et le travail partenarial.		
Lien avec autres fiches actions CLS		Lien avec autres programmes	Instance d'Appui aux professionnels, CLSM
Porteurs	DAC Espace Autonomie Santé Est Morbihan	Co-porteur	EPSM
Partenaires	CLSM, CMP, Equipe Mobile Psychologie de la Personne Agée, médecin gériatre du DAC spécialisé en psycho gériatrie, DDETS, MSA, CPAM ...		
Public	Tout public		
Echelle territoriale	Est Morbihan		
Implication des habitants	☐ Information / Invitation ☐ Participation ☐ Consultation ☐ Codécision		
Evaluation	☐ Nombre de participants aux actions ☐ Nombre de réunions ☐ Questionnaire de satisfaction ☐ Emargement (nombre et diversité) ☐ Comptes-rendus ☒ Nombre de situations remontées		
Fréquence	Tous les mois		
Coût prévisionnel			
Financeurs sollicités	ARS Département ?		

Axe 1 : Être acteur et citoyen de sa santé			
Thématique : Santé mentale			
Fiche action 3 : Prévenir et mieux repérer pour une meilleure santé mentale			
Projet 3.4 : Prévention et sensibilisation sur la santé mentale			
Description de l'action	Le collectif MISACO du Pays de Ploërmel mène chaque année des actions de formations et de sensibilisation. Pour 2023, le public ciblé est les jeunes.		
Lien avec autres fiches actions CLS	Fiche 23	Lien avec autres programmes	PTSM
Porteurs	MISACO	Co-porteur	
Partenaires	Professionnels du secteur de la santé, du social, de l'insertion, de l'éducation, collectivités territoriales, représentants des forces de l'ordre, élus, bénévoles associatifs, mutuelles, MSA, CPAM ...		
Public	Tout public Professionnels, élus et bénévoles		
Echelle territoriale	Pays de Ploërmel		
Implication des habitants	☒ Information / Invitation ☒ Participation ☐ Consultation ☐ Codécision		
Evaluation	☒ Nombre de participants aux actions ☒ Nombre de réunions ☒ Questionnaire de satisfaction ☒ Emargement (nombre et diversité) ☒ Comptes-rendus ☐ Nombre de situations remontées		
Fréquence	Tous les ans		
Coût prévisionnel	8000€ environ pour les actions (formations, actions...)		
Financeurs sollicités	ARS MFB Participation des différents acteurs du territoire (prestation valorisée) CLS (prestation valorisée)		

Axe 1 : Être acteur et citoyen de sa santé			
Thématique : Santé mentale			
Fiche action 3 : Prévenir et mieux repérer pour une meilleure santé mentale			
Projet 3.5 : L'annonce d'un décès brutal, repérage de la crise suicidaire et hospitalisation sans consentement			
Description de l'action	Cette action du précédent CLS Pays de Ploërmel est renouvelée et étendue à l'Est Morbihan. Elle est complémentaire de ce qui est proposée par le CNFPT et l'ARIC qui se sont appuyés sur l'expérience et les outils de cette action du CLS.		
Lien avec autres fiches actions CLS	Fiche 23	Lien avec autres programmes	PTSM
Porteurs	PETR ou autre (CNFPT, ARIC...)	Co-porteur	
Partenaires	MISACO, EPSM, Echange et partage deuil, ARS, MSA, CPAM ...		
Public	Elus Médecins Gendarmes Pompiers		
Echelle territoriale	Est Morbihan		
Implication des habitants	☒ Information / Invitation ☒ Participation ☐ Consultation ☐ Codécision		
Evaluation	☒ Nombre de participants aux actions ☒ Nombre de réunions ☒ Questionnaire de satisfaction ☒ Emargement (nombre et diversité) ☒ Comptes-rendus ☐ Nombre de situations remontées		
Fréquence			
Coût prévisionnel	5 000 € par session		
Financeurs sollicités	ARS MSA Autofinancement		

Axe 1 : Être acteur et citoyen de sa santé			
Thématique : Santé mentale			
Fiche action 3 : Prévenir et mieux repérer pour une meilleure santé mentale			
Projet 3.6 : Réseau de professionnels inter discipline pour informer et former			
Description de l'action	Suite à l'arrêt de Misaco, EPCI Questembert Communauté souhaite créer et animer un réseau de professionnels inter discipline sous l'axe prévention auprès des publics pour informer et former et se connaître		
Lien avec autres fiches actions CLS		Lien avec autres programmes	
Porteurs	CIAS Questembert Communauté	Co-porteur	
Partenaires	Tous les partenaires intervenants avec tous les publics de la petite enfance aux seniors		
Public			
Echelle territoriale			
Implication des habitants			
Evaluation			
Fréquence	Réunions de réseaux, 2 temps forts à l'année		
Coût prévisionnel	Ingénierie : 5000 euros Prestataires/formateurs : 6 000 euros		
Financeurs sollicités			

Axe 1 : Être acteur et citoyen de sa santé			
Thématique : Santé mentale			
Fiche action 3 : Prévenir et mieux repérer pour une meilleure santé mentale			
Projet 3.7 : Semaines d'Information en Santé Mentale			
Description de l'action	Réalisation d'actions (sur une thématique donnée chaque année) de promotion de la santé mentale. Ces semaines sont l'occasion de construire des projets en partenariat et de parler de la santé mentale avec l'ensemble de la population. Les objectifs sont de sensibiliser, d'informer, de rassembler, d'aider et de faire connaître les lieux, les moyens et les personnes pouvant apporter un soutien ou une information de proximité.		
Lien avec autres fiches actions CLS		Lien avec autres programmes	
Porteurs	PETR	Co-porteur	
Partenaires	EPCI, ARS, Associations, CMP, MISACO, Etablissements de santé et médico sociaux, MSA, CPAM etc.		
Public	Tout public		
Echelle territoriale	Est Morbihan		
Implication des habitants	☒ Information / Invitation ☒ Participation ☒ Consultation ☒ Codécision		
Evaluation	☒ Nombre de participants aux actions ☒ Nombre de réunions ☒ Questionnaire de satisfaction ☒ Emargement (nombre et diversité) ☒ Comptes-rendus ☒ Nombre de situations remontées		
Fréquence	Une fois par an		
Coût prévisionnel	5 000 €		
Financeurs sollicités	ARS Préfecture MSA Autofinancement		

Axe 1 : Être acteur et citoyen de sa santé			
Thématique : Santé mentale			
Fiche action 4 : Promouvoir les dispositifs de repérage précoce des troubles de l'enfant et de l'adolescent			
Projet 4.1 : Information			
Description de l'action	Organisation de réunions territoriales permettant la connaissance des missions du TND		
Lien avec autres fiches actions CLS	Fiche 23	Lien avec autres programmes	PTSM
Porteurs	Plateforme TND, CPTS	Co-porteur	
Partenaires	CPEA, PMI, EPSM, professionnels de santé, centres hospitaliers, Etablissements de santé et médico sociaux, Centres médicaux sociaux, établissements scolaires, EPCI, Association Santé Mentale France...		
Public	Professionnels de santé		
Echelle territoriale	Est Morbihan		
Implication des habitants	☒ Information / Invitation ☒ Participation ☐ Consultation ☐ Codécision		
Evaluation	☒ Nombre de participants aux actions ☒ Nombre de réunions ☒ Questionnaire de satisfaction ☒ Emargement (nombre et diversité) ☒ Comptes-rendus ☐ Nombre de situations remontées		
Fréquence			
Coût prévisionnel			
Financeurs sollicités	ARS		

Axe 1 : Être acteur et citoyen de sa santé			
Thématique : Participation et responsabilité populationnelle			
Fiche action 5 : Démocratiser la santé			
Projet 5.1 : Semeurs en santé			
Description de l'action	Informier et mieux communiquer sur le dispositif et impulser sur les territoires non couverts (voir si porteur potentiel)		
Lien avec autres fiches actions CLS		Lien avec autres programmes	
Porteurs	France Assos Santé Bretagne, Plateforme ETP	Co-porteur	
Partenaires	DAC, MSP, CPTS, professionnels de santé, associations d'usagers, France bénévolat ...		
Public	Malades chroniques		
Echelle territoriale	Est Morbihan		
Implication des habitants	☒ Information / Invitation ☒ Participation ☒ Consultation ☒ Codécision		
Evaluation	☒ Nombre de participants aux actions ☒ Nombre de réunions ☒ Questionnaire de satisfaction ☒ Emargement (nombre et diversité) ☒ Comptes-rendus ☐ Nombre de situations remontées		
Fréquence			
Coût prévisionnel			
Financeurs sollicités	ARS Conférence des financeurs		

Axe 1 : Être acteur et citoyen de sa santé			
Thématique : Participation et responsabilité populationnelle			
Fiche action 5 : Démocratiser la santé			
Projet 5.2 : Ambassadeurs en santé			
Description de l'action	Informier et mieux communiquer sur le dispositif et impulser sur les territoires non couverts (voir si porteur potentiel)		
Lien avec autres fiches actions CLS		Lien avec autres programmes	
Porteurs	Missions locales	Co-porteur	
Partenaires	CLS, CLSM, DAC, EPCI, Communes, Etablissements de santé, MSP, CPTS, professionnels de santé, associations d'usagers, CPIE, France bénévolat, Mona Lisa, services civiques, Conseil de développement, Conseil des jeunes ML, personnes ayant laissées leurs coordonnées via l'enquête santé ...		
Public	Tout public		
Echelle territoriale	Est Morbihan		
Implication des habitants	☒ Information / Invitation ☒ Participation ☒ Consultation ☒ Codécision		
Evaluation	☒ Nombre de participants aux actions ☒ Nombre de réunions ☒ Questionnaire de satisfaction ☒ Emargement (nombre et diversité) ☒ Comptes-rendus ☐ Nombre de situations remontées		
Fréquence			
Coût prévisionnel			
Financeurs sollicités	ARS Région		

Axe 1 : Être acteur et citoyen de sa santé			
Thématique : Participation et responsabilité populationnelle			
Fiche action 5 : Démocratiser la santé			
Projet 5.3 : Patients partenaires			
Description de l'action	Les professionnels de la Maison de santé de Questembert se forment et travaillent en collaboration avec une patiente partenaire. Il s'agit donc de faire connaitre auprès des professionnels cette dynamique et son apport.		
Lien avec autres fiches actions CLS		Lien avec autres programmes	
Porteurs	Maisons de santé pluriprofessionnelles	Co-porteur	
Partenaires	Plateforme ETP, CPTS, professionnels de santé, Etablissements de santé, associations d'usagers, MSA, Centre de ressource régional Patient Experts en cours de constitution ...		
Public	Professionnels de santé, habitants		
Echelle territoriale	Questembert Communauté A voir si d'autres territoires intéressés		
Implication des habitants	☒ Information / Invitation ☒ Participation ☒ Consultation ☒ Codécision		
Evaluation	☒ Nombre de participants aux actions ☒ Nombre de réunions ☒ Questionnaire de satisfaction ☒ Emargement (nombre et diversité) ☒ Comptes-rendus ☐ Nombre de situations remontées		
Fréquence			
Coût prévisionnel			
Financeurs sollicités			

Axe 1 : Être acteur et citoyen de sa santé			
Thématique : Participation et responsabilité populationnelle			
Fiche action 5 : Démocratiser la santé			
Projet 5.4 : Le « mieux manger » sur notre territoire			
Description de l'action			
Lien avec autres fiches actions CLS		Lien avec autres programmes	
Porteurs		Co-porteur	
Partenaires			
Public			
Echelle territoriale	Questembert Communauté		
Implication des habitants			
Evaluation			
Fréquence			
Coût prévisionnel			
Financeurs sollicités			

Axe 2 : Promouvoir des cadres de vie favorables à la santé			
Thématique : Environnement intérieur, habitat et qualité de l'air intérieur			
Fiche action 6 : Promouvoir des projets articulant les 1 000 jours de l'enfant et la santé environnement			
Projet 6.1 : 1 000 jours et santé environnement			
Description de l'action	Déployer la sensibilisation à la santé environnement et favoriser la mise en réseau des acteurs en partageant les expériences (Multi accueil de Nivillac et crèche à l'Abord'âges de Ploërmel / Maternité de Ploërmel)		
Lien avec autres fiches actions CLS	Fiches 2 et 23	Lien avec autres programmes	
Porteurs	SIVU La Roche Bernard, entreprises privées, association Agir pour la santé des générations futures, association Objectif Santé Environnement	Co-porteur	
Partenaires	PMI, EPCI, Professionnels de santé etc.		
Public			
Echelle territoriale			
Implication des habitants	☒ Information / Invitation ☐ Participation ☐ Consultation ☐ Codécision		
Evaluation			
Fréquence	Une fois		
Coût prévisionnel			
Financeurs sollicités	ARS		

Axe 2 : Promouvoir des cadres de vie favorables à la santé			
Thématique : Environnement intérieur, habitat et qualité de l'air intérieur			
Fiche action 7 : Structurer le partenariat de repérage et de prise en charge des situations d'habitat indigne			
Projet 7.1 : Formation et création d'une mallette pédagogique			
Description de l'action	Groupe de travail qui réalise une mallette pédagogique à destination des élus et des professionnels, l'objectif est également de mener une sensibilisation au repérage et signalement auprès des professionnels intervenant au domicile (calendrier prévisionnel fin 2023 début 2024)		
Lien avec autres fiches actions CLS	Fiche 23	Lien avec autres programmes	Programmes Habitat
Porteurs	DAC Espace Autonomie Santé Est Morbihan	Co-porteur	Pôle départemental de lutte contre l'Habitat indigne du Morbihan, EPCI
Partenaires	DDTM, Conseil Départemental, Communes, services d'aide à domicile, professionnels de santé ...		
Public	Personnes Agées		
Echelle territoriale	Est Morbihan		
Implication des habitants	☒ Information / Invitation ☒ Participation ☐ Consultation ☐ Codécision		
Evaluation	☒ Nombre de participants aux actions ☐ Nombre de réunions ☒ Questionnaire de satisfaction ☐ Emargement (nombre et diversité) ☐ Comptes-rendus ☒ Evolution du nombre de fiches de repérage		
Fréquence	Tous les ans		
Coût prévisionnel	5 000 €		
Financeurs sollicités	ARS Conférence des financeurs Préfecture Département		

Axe 2 : Promouvoir des cadres de vie favorables à la santé			
Thématique : Urbanisme favorable à la santé			
Fiche action 8 : Développer les mobilités			
Projet 8.1 : Offre de transport solidaire			
Description de l'action	Accompagnement des porteurs de projet sur le lien avec la santé et faire connaître les appels à projets		
Lien avec autres fiches actions CLS		Lien avec autres programmes	Plans mobilité
Porteurs	Associations, collectivités	Co-porteur	
Partenaires	Réseaux de transports en commun collectif, associations, CPAM ...		
Public	Tout public		
Echelle territoriale	Commune(s), EPCI		
Implication des habitants	☒ Information / Invitation ☒ Participation ☒ Consultation ☐ Codécision		
Evaluation	☒ Nombre d'utilisateurs ☐ Nombre de réunions ☒ Questionnaire de satisfaction ☒ Emargement (nombre et diversité) ☐ Comptes-rendus ☐ Nombre de situations remontées		
Fréquence			
Coût prévisionnel			
Financeurs sollicités	CPAM Collectivités Région		

Axe 2 : Promouvoir des cadres de vie favorables à la santé			
Thématique : Urbanisme favorable à la santé			
Fiche action 8 : Développer les mobilités			
Projet 8.2 : Communication adaptée sur l'offre de transport (FALC)			
Description de l'action	Accompagner les coordonnateurs des maisons et pôles de santé notamment en valorisant ce qui est réalisé actuellement par le pôle de santé de Mauron		
Lien avec autres fiches actions CLS		Lien avec autres programmes	
Porteurs	EPCI	Co-porteur	ADAPEI, Hardys Béhelec, AMISEP, Bois Jumel
Partenaires	Professionnels de santé, associations, collectivités ...		
Public	Tout public		
Echelle territoriale	EPCI		
Implication des habitants	☒ Information / Invitation		
Evaluation	☒ Nombre de flyers distribués		
Fréquence	Tous les ans		
Coût prévisionnel			
Financeurs sollicités	EPCI		

Axe 2 : Promouvoir des cadres de vie favorables à la santé			
Thématique : Urbanisme favorable à la santé			
Fiche action 8 : Développer les mobilités			
Projet 8.3 Auto-Stop citoyen			
Description de l'action	Expérimenter la ligne Billiers Muzillac. Déployer sur d'autres lignes si besoin		
Lien avec autres fiches actions CLS		Lien avec autres programmes	
Porteurs	EPCI	Co-porteur	
Partenaires	2 communes , ehop		
Public	Adultes		
Echelle territoriale	ASB		
Implication des habitants	☒ Information / Invitation ☒ Participation		
Evaluation	☒ Nombre d'utilisateurs		
Fréquence	Expérimentation (avril 2024 / avril 2025)		
Coût prévisionnel			
Financeurs sollicités			

Axe 2 : Promouvoir des cadres de vie favorables à la santé			
Thématique : Urbanisme favorable à la santé			
Fiche action 8 : Développer les mobilités			
Projet 8.4 Transport Solidaire			
Description de l'action	Expérimenter le transport solidaire à la demande pour les rdv médicaux, sur la commune de Noyal-Muzillac. Déployer si besoin		
Lien avec autres fiches actions CLS		Lien avec autres programmes	
Porteurs	Noyal-Muzillac	Co-porteur	
Partenaires			
Public	Adultes		
Echelle territoriale	ASB		
Implication des habitants	☒ Implication		
Evaluation			
Fréquence	Expérimentation 2023/2024		
Coût prévisionnel			
Financeurs sollicités			

Axe 2 : Promouvoir des cadres de vie favorables à la santé			
Thématique : Urbanisme favorable à la santé			
Fiche action 8 : Développer les mobilités			
Projet 8.5 Favoriser la pratique du vélo Aménagement			
Description de l'action	Déployer un réseau de liaisons douces continu, cohérent, structurant et sécurisé sur l'ensemble du territoire. Proposer des vélos électriques en location		
Lien avec autres fiches actions CLS		Lien avec autres programmes	
Porteurs	EPCI	Co-porteur	
Partenaires	communes		
Public	Adultes		
Echelle territoriale	ASB		
Implication des habitants	☒ Information / sensibilisation		
Evaluation			
Fréquence	mensuelle		
Coût prévisionnel			
Financeurs sollicités	FEDER européen ADEME		

Axe 2 : Promouvoir des cadres de vie favorables à la santé			
Thématique : Urbanisme favorable à la santé			
Fiche action 8 : Développer les mobilités			
Projet 8.6 Favoriser la pratique du vélo Sensibilisation			
Description de l'action	Encourager les seniors à la pratique du vélo à assistance électrique		
Lien avec autres fiches actions CLS		Lien avec autres programmes	
Porteurs	EPCI	Co-porteur	
Partenaires	Communes, club de retraités		
Public	seniors + 60 ans		
Echelle territoriale	ASB		
Implication des habitants	☒ Information / sensibilisation		
Evaluation			
Fréquence	Une seule fois		
Coût prévisionnel			
Financeurs sollicités	Conférence des financeurs		

Axe 2 : Promouvoir des cadres de vie favorables à la santé			
Thématique : Urbanisme favorable à la santé			
Fiche action 9 : Améliorer la qualité de l'aménagement d'espaces publics			
Projet 9 .1 : Formation			
Description de l'action	Organisation d'une formation auprès des élus et de leurs agents au 2nd semestre 2024		
Lien avec autres fiches actions CLS	Fiche 23	Lien avec autres programmes	PCAET
Porteurs	PETR	Co-porteur	EPCI
Partenaires	Associations, CPIE, des graines et des brouettes, ESAT, EHESP, Villanthrope, ADEME, CEREMA, AUDIAR, DREAL ...		
Public	Elus, Professionnels		
Echelle territoriale	Est Morbihan		
Implication des habitants	☒ Information / Invitation ☒ Participation ☐ Consultation ☐ Codécision		
Evaluation	☒ Nombre de participants aux actions ☐ Nombre de réunions ☒ Questionnaire de satisfaction ☐ Emargement (nombre et diversité) ☐ Comptes- rendus ☐ Nombre de situations remontées		
Fréquence	Une fois		
Coût prévisionnel	5 000 €		
Financeurs sollicités	ARS		

Axe 2 : Promouvoir des cadres de vie favorables à la santé			
Thématique : Bien vivre ensemble			
Fiche action 10 : Accompagner les nouvelles formes de logements solidaires (adaptés, intergénérationnels, inclusifs)			
Projet 10 .1 : Réunion d'information			
Description de l'action	Informier sur les logements innovants avec démarche participative, concernant les logements d'urgence information sur le profil des personnes, les modalités d'entrée et de sortie, gestionnaire...		
Lien avec autres fiches actions CLS	Fiche 23	Lien avec autres programmes	Programmes Habitat
Porteurs	PETR	Co-porteur	EPCI
Partenaires	DDETS, Bailleurs sociaux, AMISEP, Associations, DAC Espace Autonomie, Etablissements et services pour personnes âgées, pour personnes en situation de handicap...		
Public	Elus, Professionnels		
Echelle territoriale	Est Morbihan		
Implication des habitants	☒ Information / Invitation ☒ Participation ☐ Consultation ☐ Codécision		
Evaluation	☒ Nombre de participants aux actions ☐ Nombre de réunions ☒ Questionnaire de satisfaction ☐ Emargement nombre et diversité) ☐ Comptes- rendus ☐ Nombre de situations remontées		
Fréquence	Une fois		
Coût prévisionnel	5 000 €		
Financeurs sollicités	ARS Conférence des financeurs Préfecture Département ? Fonds européens		

Axe 2 : Promouvoir des cadres de vie favorables à la santé			
Thématique : Bien vivre ensemble			
Fiche action 10 : Accompagner les nouvelles formes de logements solidaires (adaptés, intergénérationnels, inclusifs)			
Projet 10.2 Cet été, j'accueille un saisonnier			
Description de l'action	Expérimenter le logement solidaire sur la commune de Damgan. Déployer si besoin sur les autres communes.		
Lien avec autres fiches actions CLS		Lien avec autres programmes	
Porteurs	Damgan	Co-porteur	
Partenaires	EPCI, autres communes		
Public	Jeunes Adultes Seniors		
Echelle territoriale	ASB		
Implication des habitants	☒ Implication		
Evaluation			
Fréquence	Annuelle (2023/2024)		
Coût prévisionnel			
Financeurs sollicités			

Axe 2 : Promouvoir des cadres de vie favorables à la santé			
Thématique : Bien vivre ensemble			
Fiche action 10 : Accompagner les nouvelles formes de logements solidaires (adaptés, intergénérationnels, inclusifs)			
Projet 10.3 Visite d'un logement adapté			
Description de l'action	Visite virtuelle d'un logement adapté au handicap et témoignage des propriétaires : choix, coûts, partenaires		
Lien avec autres fiches actions CLS		Lien avec autres programmes	
Porteurs	Damgan	Co-porteur	
Partenaires	EPCI, autres communes		
Public	Seniors + 60 ans		
Echelle territoriale	ASB		
Implication des habitants	☒ Implication		
Evaluation			
Fréquence	Une seule fois (octobre 2023)		
Coût prévisionnel			
Financeurs sollicités			

Axe 2 : Promouvoir des cadres de vie favorables à la santé			
Thématique : Bien vivre ensemble			
Fiche action 11 : Adapter le territoire à l'inclusion			
Projet 11 .1 : Instance territoriale autour de l'inclusion			
Description de l'action	Instance partenariale à construire qui accompagnera notamment le projet territoire innovant seniors et en lien avec les travaux pilotés par le DAC et les ESAT sur l'accompagnement des retraités ESAT afin de poursuivre l'évolution du territoire permettant le bien vivre ensemble, visites apprenantes à mettre en œuvre pour voir les expériences menées sur d'autres territoires notamment Lorient Agglomération avec son projet HIT		
Lien avec autres fiches actions CLS	Fiches 20 et 23	Lien avec autres programmes	Charte des retraités ESAT
Porteurs	PETR	Co-porteur	EPCI
Partenaires	Associations, Professionnels de santé, établissements de santé, Etablissements et services pour personnes âgées, personnes en situations de handicap, représentants des usagers, élus, Université Bretagne Sud, Projet HIT...		
Public	Tout public		
Echelle territoriale	Est Morbihan		
Implication des habitants	☒ Information / Invitation ☒ Participation ☒ Consultation ☐ Codécision		
Evaluation	☒ Nombre de participants aux actions ☒ Nombre de réunions ☒ Questionnaire de satisfaction ☒ Emargement (nombre et diversité) ☒ Comptes-rendus ☐ Nombre de situations remontées		
Fréquence			
Coût prévisionnel			
Financeurs sollicités	Conférence des financeurs Département ? CAF ? Autofinancement		

Axe 2 : Promouvoir des cadres de vie favorables à la santé			
Thématique : Bien vivre ensemble			
Fiche action 11 : Adapter le territoire à l'inclusion			
Projet 11 .2 : Territoire innovant séniors			
Description de l'action	La candidature du Pays de Ploërmel a été retenue par le Fonds d'appui Territoire Innovant Séniors, il sera accompagné par Réciprocités afin de mettre en œuvre une démarche citoyenne et participative pour mieux connaître les besoins des 60 ans et plus en utilisant la méthode déployée par Ville amie des aînés et mettre en œuvre un plan d'actions sur les territoires en proximité		
Lien avec autres fiches actions CLS	Fiches 8, 9, 10 et 12	Lien avec autres programmes	
Porteurs	PETR	Co-porteur	EPCI
Partenaires	Récipro cité, Associations, Professionnels de santé, établissements de santé, Etablissements et services pour personnes âgées, représentants des usagers, élus...		
Public	Personnes Agées		
Echelle territoriale	Expérimentation : Pays de Ploërmel A voir si déploiement Est Morbihan par la suite		
Implication des habitants	☒ Information / Invitation ☒ Participation ☒ Consultation ☒ Codécision		
Evaluation	☒ Nombre de participants aux actions ☒ Nombre de réunions ☒ Questionnaire de satisfaction ☒ Emargement (nombre et diversité) ☒ Comptes-rendus ☐ Nombre de situations remontées		
Fréquence	2023-2024 : diagnostic et plan d'actions		
Coût prévisionnel	22 000 €		
Financeurs sollicités	Fonds d'appui territoires innovants séniors Autofinancement		

Axe 2 : Promouvoir des cadres de vie favorables à la santé			
Thématique : Bien vivre ensemble			
Fiche action 12 : Lutter contre l'isolement des publics fragiles, prévenir la perte d'autonomie			
Projet 12 .1 : Communication sur le répit			
Description de l'action	Ecoute et soutien des aidants Formation aux aidants Soutien psychologique en individuel Groupe de parole Conseil en aménagement de domicile Prendre en compte la santé des aidants Halte répit à domicile ou dans un lieu dédié Prendre en compte l'isolement social des aidants via des activités sportives		
Lien avec autres fiches actions CLS	Fiche 1	Lien avec autres programmes	
Porteurs	Plateformes de répit	Co-porteur	DAC Espace Autonomie, Filière Gériatrique Clinique des Augustines
Partenaires	Professionnels de santé et pôles de santé de Maunon et Malansac ...		
Public	Aidants		
Echelle territoriale	Est Morbihan		
Implication des habitants	☒ Information / Invitation ☐ Participation ☐ Consultation ☐ Codécision		
Evaluation	☒ Nombre de flyers ☒ Nombre de réunions ☐ Questionnaire de satisfaction ☐ Comptes-rendus ☐ Nombre de situations remontées ☐ Emargement (nombre et diversité)		
Fréquence	Tous les ans		
Coût prévisionnel			
Financeurs sollicités	ARS Département ? MSA ? Autofinancement		

Axe 2 : Promouvoir des cadres de vie favorables à la santé			
Thématique : Bien vivre ensemble			
Fiche action 12 : Lutter contre l'isolement des publics fragiles, prévenir la perte d'autonomie			
Projet 12.2 Ateliers numériques			
Description de l'action	Organiser des ateliers numériques visant à l'autonomie des usagers dans leurs démarches administratives et la prise de rdv médicaux en ligne Pérenniser les actions au-delà de la phase sensibilisation		
Lien avec autres fiches actions CLS		Lien avec autres programmes	
Porteurs	ASB	Co-porteur	
Partenaires			
Public	Adultes Seniors + 60 ans		
Echelle territoriale	ASB		
Implication des habitants	Information / sensibilisation		
Evaluation			
Fréquence	Mensuelle		
Coût prévisionnel			
Financeurs sollicités	Conférence des financeurs		

Axe 3 : Faciliter l'accès aux droits et aux soins, notamment auprès des publics vulnérables

Thématique : Lieux d'accueil, d'écoute, d'orientation et dispositifs d'aller vers

Fiche action 13 : Favoriser le maillage et la coordination des équipes mobiles

Projet 13.1 : Etude de faisabilité Dispositif les MarSoins

Description de l'action	Accompagnement de l'étude, facilitation et mise en réseau		
Lien avec autres fiches actions CLS	Fiche 1	Lien avec autres programmes	
Porteurs	Association A vos Soins	Co-porteur	
Partenaires	CLS, EPCI, Communes, Missions locales, associations caritatives, CIAS, Néo, AMISEP, DAC Espace Autonomie, CLS, Professionnels de santé, Services et Etablissements de santé et médico-social, établissements scolaires, Centres médico sociaux ...		
Public	Tout public		
Echelle territoriale	Est Morbihan		
Implication des habitants	☒ Information / Invitation ☐ Consultation ☒ Participation ☐ Codécision		
Evaluation	Process étude interne A vos Soins		
Fréquence			
Coût prévisionnel	40 000 €		
Financeurs sollicités	ARS Conférence des financeurs Département ? Région MSA CAF ? CPAM Fondations Mutuelles Autofinancement		

Axe 3 : Faciliter l'accès aux droits et aux soins, notamment auprès des publics vulnérables

Thématique : Lieux d'accueil, d'écoute, d'orientation et dispositifs d'aller vers

Fiche action 13 : Favoriser le maillage et la coordination des équipes mobiles

Projet 13.2 : Déploiement de Maisons Sport Santé

Description de l'action	Accompagnement des projets de déploiement ou nouveaux projets sur les territoires non couverts		
Lien avec autres fiches actions CLS	Fiche 1	Lien avec autres programmes	
Porteurs	Associations	Co-porteur	
Partenaires	Communes, EPCI, associations, Professionnels de santé		
Public	Tout public		
Echelle territoriale	De l'Oust à Brocéliande Communauté, Questembert Communauté, Arc Sud Bretagne		
Implication des habitants	☒ Information / Invitation ☐ Consultation ☒ Participation ☐ Codécision		
Evaluation	☒ Nombre de participants aux actions ☒ Nombre de réunions ☒ Questionnaire de satisfaction ☒ Emargement (nombre et diversité) ☒ Comptes-rendus ☐ Nombre de situations remontées		
Fréquence			
Coût prévisionnel			
Financeurs sollicités	ARS Région Conférence des financeurs		

Axe 3 : Faciliter l'accès aux droits et aux soins, notamment auprès des publics vulnérables

Thématique : Lieux d'accueil, d'écoute, d'orientation et dispositifs d'aller vers

Fiche action 14 : Densifier et coordonner l'offre de permanences

Projet 14.1 : Déploiement dispositif en voiture Nina et Simon.e.s ou permanences

Description de l'action	Projet déployé sur Questembert, démarrage pour OBC et réflexion sur Ploërmel Communauté		
Lien avec autres fiches actions CLS	Fiche 1	Lien avec autres programmes	
Porteurs	CIDFF56	Co-porteur	EPCI
Partenaires	Communes, EPCI, associations, Professionnels de santé		
Public	Tout public		
Echelle territoriale	Ploërmel Communauté, De l'Oust à Brocéliande Communauté, Arc Sud Bretagne		
Implication des habitants	☒ Information / Invitation ☒ Participation ☐ Consultation ☐ Codécision		
Evaluation	☒ Nombre de participants aux actions ☒ Nombre de réunions ☒ Questionnaire de satisfaction ☒ Emargement (nombre et diversité) ☒ Comptes-rendus ☐ Nombre de situations remontées		
Fréquence			
Coût prévisionnel			
Financeurs sollicités	Préfecture EPCI		

Axe 3 : Faciliter l'accès aux droits et aux soins, notamment auprès des publics vulnérables

Thématique : Lieux d'accueil, d'écoute, d'orientation et dispositifs d'aller vers

Fiche action 14 : Densifier et coordonner l'offre de permanences

Projet 14.2 : Déploiement des Points Accueil Ecoute Jeunes

Description de l'action	Réflexion à mener sur les territoires non couverts en fonction des besoins et complémentarité de l'antenne maison des adolescents		
Lien avec autres fiches actions CLS	Fiches 1, 3	Lien avec autres programmes	
Porteurs	Association Cap Avenir, Missions Locales	Co-porteur	
Partenaires	PETR, EPCI, Missions Locales, établissements scolaires, Professionnels de santé, maison protection des familles, protection judiciaire de la jeunesse, centres médico sociaux....		
Public	Jeunes et familles		
Echelle territoriale	Est Morbihan		
Implication des habitants	☒ Information / Invitation ☒ Participation ☒ Consultation ☐ Codécision		
Evaluation	☒ Nombre de participants aux actions ☒ Nombre de réunions ☒ Questionnaire de satisfaction ☒ Emargement (nombre et diversité) ☒ Comptes-rendus ☐ Nombre de situations remontées		
Fréquence			
Coût prévisionnel			
Financeurs sollicités	ARS Préfecture Région Département CAF EPCI		

Axe 3 : Faciliter l'accès aux droits et aux soins, notamment auprès des publics vulnérables			
Thématique : Lieux d'accueil, d'écoute, d'orientation et dispositifs d'aller vers			
Fiche action 14 : Densifier et coordonner l'offre de permanences			
Projet 14.3 : Déploiement des maisons des adolescents			
Description de l'action	Mettre en place un groupe de travail pédopsychiatrie /CLSM Réflexion à mener sur les territoires non couverts en fonction des besoins et complémentarité du PAEJ		
Lien avec autres fiches actions CLS	Fiches 1, 3	Lien avec autres programmes	
Porteurs	EPSM	Co-porteur	PETR, EPCI
Partenaires	Missions Locales, établissements scolaires, Professionnels de santé, maison protection des familles, protection judiciaire de la jeunesse, centres médico sociaux....		
Public	Jeunes		
Echelle territoriale	Est Morbihan		
Implication des habitants	☒ Information / Invitation ☒ Participation ☒ Consultation ☐ Codécision		
Evaluation	☒ Nombre de participants aux actions ☒ Nombre de réunions ☒ Questionnaire de satisfaction ☒ Emargement (nombre et diversité) ☒ Comptes-rendus ☐ Nombre de situations remontées		
Fréquence			
Coût prévisionnel			
Financeurs sollicités	ARS Département EPCI		

Axe 3 : Faciliter l'accès aux droits et aux soins, notamment auprès des publics vulnérables**Thématique : Lieux d'accueil, d'écoute, d'orientation et dispositifs d'aller vers****Fiche action 14 : Densifier et coordonner l'offre de permanences****Projet 14.4 : Déploiement des Points Relais santé**

Description de l'action	Réflexion notamment pour les publics jeunes, précaires et les personnes migrantes		
Lien avec autres fiches actions CLS	Fiches 1, 3	Lien avec autres programmes	
Porteurs	Missions locales, collectivités	Co-porteur	PETR, EPCI
Partenaires	Missions Locales, établissements scolaires, Professionnels de santé, maison protection des familles, protection judiciaire de la jeunesse, centres médico sociaux...		
Public	Jeunes		
Echelle territoriale	Est Morbihan		
Implication des habitants	☒ Information / Invitation ☒ Participation ☒ Consultation ☐ Codécision		
Evaluation	☒ Nombre de participants aux actions ☒ Nombre de réunions ☒ Questionnaire de satisfaction ☒ Emargement (nombre et diversité) ☒ Comptes-rendus ☐ Nombre de situations remontées		
Fréquence			
Coût prévisionnel			
Financeurs sollicités	ARS Préfecture Département CAF		

Axe 3 : Faciliter l'accès aux droits et aux soins, notamment auprès des publics vulnérables			
Thématique : Lieux d'accueil, d'écoute, d'orientation et dispositifs d'aller vers			
Fiche action 14 : Densifier et coordonner l'offre de permanences			
Projet 14.5 : Déploiement des mots des familles et des pâtes au beurre			
Description de l'action	Réflexion à mener sur la possibilité de ce déploiement sur les territoires non couverts		
Lien avec autres fiches actions CLS	Fiche 1	Lien avec autres programmes	
Porteurs	Associations	Co-porteur	EPCI
Partenaires	Etablissements scolaires, centres médico sociaux...		
Public	Parents Enfants		
Echelle territoriale	Est Morbihan		
Implication des habitants	☒ Information / Invitation ☒ Participation ☒ Consultation ☐ Codécision		
Evaluation	☒ Nombre de participants aux actions ☒ Nombre de réunions ☒ Questionnaire de satisfaction ☒ Emargement (nombre et diversité) ☒ Comptes-rendus ☐ Nombre de situations remontées		
Fréquence			
Coût prévisionnel			
Financeurs sollicités	ARS Département CAF		

Axe 3 : Faciliter l'accès aux droits et aux soins, notamment auprès des publics vulnérables			
Thématique : Lieux d'accueil, d'écoute, d'orientation et dispositifs d'aller vers			
Fiche action 14 : Densifier et coordonner l'offre de permanences			
Projet 14.6 Permanences Maison de Services			
Description de l'action	Renforcer les permanences au sein de la Maison des Services à Muzillac		
Lien avec autres fiches actions CLS		Lien avec autres programmes	
Porteurs	ASB	Co-porteur	
Partenaires	PAEJ, Relais Jeunes 56 ...		
Public	Tout public		
Echelle territoriale	ASB		
Implication des habitants	Information /Sensibilisation		
Evaluation			
Fréquence	Mensuelle (octobre 2023 / décembre 2024)		
Coût prévisionnel			
Financeurs sollicités			

Axe 3 : Faciliter l'accès aux droits et aux soins, notamment auprès des publics vulnérables			
Thématique : Lieux d'accueil, d'écoute, d'orientation et dispositifs d'aller vers			
Fiche action 15 : Développer et renforcer des services au sein des structures d'accueil des publics précaires			
Projet 15.1 : Lieux permettant l'accès aux droits et à la santé des précaires			
Description de l'action	Réflexion sur l'opportunité d'un accueil de jour		
Lien avec autres fiches actions CLS		Lien avec autres programmes	
Porteurs	EPCI	Co-porteur	
Partenaires	DDETS, Associations caritatives, AMISEP, associations, Missions Locales, Professionnels de santé, centres médico sociaux, espaces France Service, centres sociaux.....		
Public	Précaires		
Echelle territoriale	EPCI		
Implication des habitants	☒ Information / Invitation ☒ Participation ☒ Consultation ☐ Codécision		
Evaluation	☒ Nombre de participants aux actions ☒ Emargement (nombre et diversité)	☒ Nombre de réunions ☒ Comptes-rendus	☒ Questionnaire de satisfaction ☐ Nombre de situations remontées
Fréquence			
Coût prévisionnel			
Financeurs sollicités	Collectivités Préfecture CAF ARS MSA ? Département		

Axe 3 : Faciliter l'accès aux droits et aux soins, notamment auprès des publics vulnérables			
Thématique : Recours aux soins			
Fiche action 16 : Repérer et prendre en charge les fragilités chez les personnes âgées			
Projet 16.1 : Organisation d'un parcours bilan de la fragilité dès 60 ans en utilisant le programme ICOPE			
Description de l'action	Communication auprès des professionnels de santé et mise en place de formation ICOPE et communication auprès des seniors. La clinique des Augustines portant une des filières gériatriques couvrant une partie de ce territoire lance cette démarche avec une infirmière en pratique avancée et la chargée de mission de la filière.		
Lien avec autres fiches actions CLS	Fiches 1 et 17	Lien avec autres programmes	
Porteurs	Filières gériatriques	Co-porteur	
Partenaires	DAC Espace Autonomie, Communautés Professionnels Territoriales de Santé, Maisons de santé, professionnels de santé, établissements, dispositif Les MarSoins , Centres de santé, services de soins à domicile, Services d'aide à domicile, Maison sport santé, Equipe mobile gériatrique, Centre de ressources territorial des EHPAD de Questembert et Muzillac...		
Public	Personnes Agées		
Echelle territoriale	Expérimentation : Pays de Ploërmel A voir si déploiement Est Morbihan par la suite		
Implication des habitants	☒ Information / Invitation ☒ Participation ☒ Consultation ☐ Codécision		
Evaluation	☒ Nombre de participants (seniors inscrits dans le programme ICOPE) ☒ Nombre de professionnels participants ☒ Nombre de bilans réalisés ☒ Nombre d'actions de prévention réalisées avec présentation d'ICOPE		
Fréquence	Toute l'année 2023-2027		
Coût prévisionnel			
Financeurs sollicités	ARS Conférence des financeurs		

Axe 3 : Faciliter l'accès aux droits et aux soins, notamment auprès des publics vulnérables

Thématique : Recours aux soins

Fiche action 16 : Repérer et prendre en charge les fragilités chez les personnes âgées

Projet 16.2 : Centre de ressources territorial des Ehpad de Muzillac et Questembert

Description de l'action	La mission des CRT est de permettre aux personnes âgées de vieillir chez elles le plus longtemps possible grâce à un accompagnement renforcé à domicile, lorsque l'accompagnement classique déjà assuré par un service d'aide ou de soins à domicile n'est plus suffisant pour rester chez elles. Elle vise également à accompagner les professionnels en charge de leur accompagnement par une mission d'appui.		
Lien avec autres fiches actions CLS		Lien avec autres programmes	
Porteurs	EHPAD de Muzillac	Co-porteur	EHPAD de Questembert de EHPAD d'Elven
Partenaires	Professionnels de santé, DAC/EAS, filières gériatriques, CCAS, PFR, Associations		
Public	Personnes Agées		
Echelle territoriale	Territoires des 3 SSIAD		
Implication des habitants			
Evaluation	En cours de création		
Fréquence	Selon les besoins		
Coût prévisionnel	400 000€		
Financeurs sollicités	ARS		

Axe 3 : Faciliter l'accès aux droits et aux soins, notamment auprès des publics vulnérables

Thématique : Recours aux soins

Fiche action 17 : Mettre en place une coordination des sorties d'hospitalisation pour le retour à domicile des personnes fragiles

Projet 17.1 : Groupe de travail

Description de l'action	Réaliser un référentiel des missions Expérimenter la mise en place de la concertation en urgence - annuaire des professionnels et outils pour évaluer la situation Mettre en place un groupe de travail sur le qui fait quoi dans l'accompagnement médico-social		
Lien avec autres fiches actions CLS	Fiche 16	Lien avec autres programmes	Mesure 5 Refondation des urgences
Porteurs	Filières gériatriques, DAC Espace Autonomie	Co-porteur	
Partenaires	Communautés Professionnels Territoriales de Santé, Maisons de santé, professionnels de santé, établissements et services de santé sanitaires et médico sociaux, Equipe mobile gériatrique, CPAM PRADO, travailleurs sociaux, mandataires judiciaires...		
Public	Personnes Agées		
Echelle territoriale	Est Morbihan		
Implication des habitants	☒ Information / Invitation ☒ Participation ☒ Consultation ☐ Codécision		
Evaluation	☐ Nombre de participants aux actions ☒ Nombre de réunions ☐ Questionnaire de satisfaction ☒ Emargement (nombre et diversité) ☒ Comptes-rendus ☐ Nombre de situations remontées		
Fréquence	Toute l'année 2023-2027		
Coût prévisionnel			
Financeurs sollicités	ARS CPAM CARSA		

Axe 4 : Impulser de nouvelles dynamiques en santé			
Thématique : Coopération entre professionnels			
Fiche action 18 : Soutenir la création de centres de santé et de structures d'exercice coordonné de proximité			
Projet 18.1 : Accompagnement Création CPTS			
Description de l'action	Réunions d'information et accompagnement. A ce jour, la CPTS du Pays de Ploërmel est en cours de construction		
Lien avec autres fiches actions CLS		Lien avec autres programmes	
Porteurs	Gecolib	Co-porteur	
Partenaires	CLS, Maisons/pôles de santé, Gécolib, ESSORT, URPS, Conseils de l'ordre, CPAM, ARS, DAC EAS Est Morbihan ...		
Public	Professionnels de santé		
Echelle territoriale	Est Morbihan		
Implication des habitants	☒ Information / Invitation ☒ Participation ☒ Consultation ☐ Codécision		
Evaluation	☒ Nombre de participants aux actions ☒ Nombre de réunions ☒ Questionnaire de satisfaction ☒ Emargement (nombre et diversité) ☒ Comptes-rendus ☐ Nombre de situations remontées		
Fréquence	Toute l'année 2023-2027		
Coût prévisionnel			
Financeurs sollicités	CPAM		

Axe 4 : Impulser de nouvelles dynamiques en santé			
Thématique : Coopération entre professionnels			
Fiche action 18 : Soutenir la création de centres de santé et de structures d'exercice coordonné de proximité			
Projet 18.2 : Accompagnement des installations			
Description de l'action	Accompagnement des professionnels souhaitant s'installer sur le territoire mais également accompagnement auprès des élus qui peuvent être sollicités ou à l'initiative de rencontre avec ces professionnels		
Lien avec autres fiches actions CLS		Lien avec autres programmes	
Porteurs	CPAM, ARS, CLS	Co-porteur	
Partenaires	CPTS, Collectivités, Préfecture ...		
Public	Professionnels de santé		
Echelle territoriale	Est Morbihan		
Implication des habitants	☒ Information / Invitation ☒ Participation ☒ Consultation ☐ Codécision		
Evaluation	☒ Nombre de participants aux actions ☒ Nombre de réunions ☒ Questionnaire de satisfaction ☒ Emargement (nombre et diversité) ☒ Comptes-rendus ☐ Nombre de situations remontées		
Fréquence	Toute l'année 2023-2027		
Coût prévisionnel			
Financeurs sollicités			

Axe 4 : Impulser de nouvelles dynamiques en santé			
Thématique : Coopération entre professionnels			
Fiche action 18 : Soutenir la création de centres de santé et de structures d'exercice coordonné de proximité			
Projet 18.3 : Cartographier l'offre de professionnels de santé			
Description de l'action	Outil à créer afin d'anticiper les départs à la retraite et de favoriser les échanges entre hospitaliers et libéraux sur ce sujet		
Lien avec autres fiches actions CLS		Lien avec autres programmes	
Porteurs	CPTS, CLS	Co-porteur	CLS
Partenaires	Maisons/pôles de santé, Gécolib, ESSORT, URPS, Conseils de l'ordre, CPAM, ARS, établissements de santé ...		
Public	Professionnels de santé		
Echelle territoriale	Est Morbihan		
Implication des habitants	☒ Information / Invitation ☒ Participation ☒ Consultation ☐ Codécision		
Evaluation	☒ Nombre de participants aux actions ☒ Nombre de réunions ☒ Questionnaire de satisfaction ☒ Emargement (nombre et diversité) ☒ Comptes-rendus ☐ Nombre de situations remontées		
Fréquence	Toute l'année 2023-2027		
Coût prévisionnel			
Financeurs sollicités	ARS Région CPAM		

Axe 4 : Impulser de nouvelles dynamiques en santé			
Thématique : Coopération entre professionnels			
Fiche action 18 : Soutenir la création de centres de santé et de structures d'exercice coordonné de proximité			
Projet 18.4 : Projet de santé de l'exercice coordonné Muzillac - Billiers - Arzal			
Description de l'action			
Lien avec autres fiches actions CLS		Lien avec autres programmes	
Porteurs	Association	Co-porteur	
Partenaires			
Public	Professionnels de santé		
Echelle territoriale	Arc Sud Bretagne		
Implication des habitants			
Evaluation			
Fréquence			
Coût prévisionnel			
Financeurs sollicités	ARS CPAM		

Axe 4 : Impulser de nouvelles dynamiques en santé			
Thématique : Coopération entre professionnels			
Fiche action 19 : Mettre en place des collectifs sur des thématiques prioritaires			
Projet 19.1 : Collectif santé des jeunes			
Description de l'action	Favoriser l'interconnaissance, sensibiliser les jeunes, fédérer et mobiliser les jeunes, les acteurs locaux autour de ce thème et créer une dynamique partenariale et locale		
Lien avec autres fiches actions CLS	Fiche 1	Lien avec autres programmes	
Porteurs	PETR EPCI	Co-porteur	MISSIONS LOCALES
Partenaires	Services et associations, établissements scolaires ...		
Public	Professionnels		
Echelle territoriale	Pays de Ploërmel, Questembert Communauté-ASB		
Implication des habitants	☒ Information / Invitation ☒ Participation ☒ Consultation ☐ Codécision		
Evaluation	☒ Nombre de participants aux actions ☒ Nombre de réunions ☒ Questionnaire de satisfaction ☒ Emargement (nombre et diversité) ☒ Comptes-rendus ☐ Nombre de situations remontées		
Fréquence	Toute l'année 2023-2027		
Coût prévisionnel	Si actions : à définir		
Financeurs sollicités	ARS Département CAF Préfecture Collectivités		

Axe 4 : Impulser de nouvelles dynamiques en santé			
Thématique : Coopération entre professionnels			
Fiche action 19 : Mettre en place des collectifs sur des thématiques prioritaires			
Projet 19.2 : Groupes de pairs professionnels de santé			
Description de l'action	Favoriser des échanges entre professionnels de santé à une échelle interco via la CPTS ou s'il n'y en n'a pas à l'initiative de professionnels du territoire		
Lien avec autres fiches actions CLS	Fiche 18	Lien avec autres programmes	
Porteurs	CPTS, Professionnels de santé	Co-porteur	
Partenaires	Professionnels de santé, Gécolib, ESSORT GCS E Santé Bretagne, établissements et services sanitaires, CPAM, ARS, CLS, URPS...		
Public	Professionnels de santé		
Echelle territoriale	Est Morbihan		
Implication des habitants	☒ Information / Invitation ☒ Participation ☒ Consultation ☐ Codécision		
Evaluation	☒ Nombre de participants aux actions ☒ Nombre de réunions ☒ Questionnaire de satisfaction ☒ Emargement (nombre et diversité) ☒ Comptes-rendus ☐ Nombre de situations remontées		
Fréquence	Toute l'année 2023-2027		
Coût prévisionnel			
Financeurs sollicités	ARS CPAM		

Axe 4 : Impulser de nouvelles dynamiques en santé			
Thématique : Coopération entre professionnels			
Fiche action 19 : Mettre en place des collectifs sur des thématiques prioritaires			
Projet 19.3 Conforter le travail en réseau Petite enfance, enfance et jeunesse			
Description de l'action	Favoriser des échanges entre professionnels Organiser des actions / prescripteurs et publics cibles		
Lien avec autres fiches actions CLS		Lien avec autres programmes	
Porteurs	ASB	Co-porteur	
Partenaires	Professionnels de santé, Gécolib, ESSORT, URPS GCS E Santé Bretagne, établissements et services sanitaires, CPAM, ARS, CLS..		
Public	Professionnels Prescripteurs		
Echelle territoriale	ASB		
Implication des habitants			
Evaluation			
Fréquence	Trimestrielle (octobre 2023 / décembre 2024)		
Coût prévisionnel			
Financeurs sollicités			

Axe 4 : Impulser de nouvelles dynamiques en santé			
Thématique : Coopération entre professionnels			
Fiche action 19 : Mettre en place des collectifs sur des thématiques prioritaires			
Projet 19.4 Créer et animer le réseau des aidants numériques			
Description de l'action	Identifier les ressources existantes Favoriser des échanges entre professionnels Organiser des actions / prescripteurs et publics cibles		
Lien avec autres fiches actions CLS		Lien avec autres programmes	
Porteurs	ASB	Co-porteur	
Partenaires	Portrea, communes, CCAS, médiathèques, université pop du numérique		
Public	Adultes Seniors + 60 ans		
Echelle territoriale	ASB		
Implication des habitants			
Evaluation			
Fréquence	Trimestrielle (octobre 2023 / décembre 2024)		
Coût prévisionnel			
Financeurs sollicités			

Axe 4 : Impulser de nouvelles dynamiques en santé			
Thématique : Expérimentation et innovation pour mieux soigner			
Fiche action 20 : Expérimenter un Lab'Innovation en santé sur les territoires			
Projet 20.1 : Groupe de travail			
Description de l'action	Réunir divers professionnels du territoire intéressés par cette thématique, valoriser ce qui se fait et mieux communiquer, mettre en relation des porteurs de projets, expérimenter des projets		
Lien avec autres fiches actions CLS	Fiche 18	Lien avec autres programmes	
Porteurs	Etablissements de santé, Université Bretagne Sud, HIT Lorient Agglo	Co-porteur	
Partenaires	CLS, DAC Espace Autonomie, CPTS, Centres de soins, Maisons de Santé, Professionnels de santé, gérontopole, GCS E Santé, Biotech Santé Bretagne, Technopole VIPE, URPS, Instituts de formation, greniers numériques, ...		
Public	Professionnels de santé		
Echelle territoriale	Est Morbihan		
Implication des habitants	☒ Information / Invitation ☒ Participation ☒ Consultation ☐ Codécision		
Evaluation	☒ Nombre de participants aux actions ☒ Nombre de réunions ☒ Questionnaire de satisfaction ☒ Emargement (nombre et diversité) ☒ Comptes-rendus ☐ Nombre de situations remontées		
Fréquence	Toute l'année 2023-2027		
Coût prévisionnel	Si action : à définir		
Financeurs sollicités	ARS CPAM ?		

Axe 4 : Impulser de nouvelles dynamiques en santé			
Thématique : Attractivité des métiers du soin, du prendre soin et de l'accompagnement			
Fiche action 21 : Mettre en œuvre un Dispositif territorial d'appui à l'attractivité			
Projet 21.1 : Offre d'accueil et d'accompagnement des stagiaires et internes et des nouveaux arrivants professionnels de santé (sanitaire, médicosocial et social) sur le territoire			
Description de l'action	Mission Attractivité optionnelle à voir donc si les CPTS prendront cette option L'offre d'accueil des étudiants en santé et interne passe par une augmentation des professionnels maitres de stage, l'organisation de parcours leur permettant de découvrir la santé sur le territoire avec des exercices différents et pluriprofessionnels mais également des conditions d'accueil (logement, mobilité, services enfance jeunesse éducatifs)		
Lien avec autres fiches actions CLS	Fiche 18	Lien avec autres programmes	
Porteurs	CPTS	Co-porteur	EPCI
Partenaires	Facultés de médecine, instituts de formation, DAC Espace Autonomie, filières gériatriques, établissements et services du sanitaire, du médico-social et du social, CPAM ...		
Public	Stagiaires, internes, nouveaux professionnels		
Echelle territoriale	Est Morbihan		
Implication des habitants	☒ Information / Invitation ☒ Participation ☒ Consultation ☐ Codécision		
Evaluation	☒ Nombre de participants aux actions ☒ Nombre de réunions ☒ Questionnaire de satisfaction ☒ Emargement (nombre et diversité) ☒ Comptes-rendus ☐ Nombre de situations remontées		
Fréquence	Toute l'année 2023-2027		
Coût prévisionnel	A définir		
Financeurs sollicités	ARS Région CPAM		

Axe 4 : Impulser de nouvelles dynamiques en santé			
Thématique : Attractivité des métiers du soin, du prendre soin et de l'accompagnement			
Fiche action 22 : Valoriser les métiers du soin et du prendre soin et de l'accompagnement			
Projet 22.1 : Groupes de travail			
Description de l'action	En s'inscrivant dans des démarches en cours notamment en participant au Comité départemental pour l'attractivité des métiers de la santé et dans les démarches locales (exemple : Intégrer au sein du forum des métiers organisés chaque année sur certains EPCI)		
Lien avec autres fiches actions CLS	Fiche 21	Lien avec autres programmes	Comité départemental pour l'attractivité des métiers de la santé
Porteurs	Membres du Comité Départemental pour l'attractivité des métiers de la santé, CPAM	Co-porteur	
Partenaires	Éducation nationale, EPCI ...		
Public	Stagiaires, professionnels		
Echelle territoriale	Est Morbihan		
Implication des habitants	☒ Information / Invitation ☒ Participation ☒ Consultation ☐ Codécision		
Evaluation	☒ Nombre de participants aux actions ☒ Nombre de réunions ☒ Questionnaire de satisfaction ☒ Emargement (nombre et diversité) ☒ Comptes-rendus ☐ Nombre de situations remontées		
Fréquence	Toute l'année 2023-2027		
Coût prévisionnel	A définir		
Financeurs sollicités	ARS CPAM Région Préfecture Département		

Axe 5 : Animer le Contrat Local de Santé			
Thématique			
Fiche action 23 : Mettre en œuvre un Programme territorial pluriannuel de sensibilisation et de formation santé			
Projet 23.1 : Formation			
Description de l'action	Définition de thématiques prioritaires en se basant sur le diagnostic CLS puis chaque année avec un sondage auprès des acteurs pour la programmation de l'année suivante		
Lien avec autres fiches actions CLS	Fiches 1, 3, 4, 5, 6, 8, 10, 11, 12, 16, 19, 20	Lien avec autres programmes	
Porteurs	CLS	Co-porteur	IREPS
Partenaires	CPIE, ASEPT, EHESP, ORSB, ARIC, CR, ARS, Mutualité Française de Bretagne, ADEME, Au goût du jour, associations, filières gériatriques, DAC ...		
Public	Elus Professionnels Représentants des usagers		
Echelle territoriale	Est Morbihan		
Implication des habitants	☒ Information / Invitation ☒ Participation ☒ Consultation ☐ Codécision		
Evaluation	☒ Nombre de participants aux actions ☒ Nombre de réunions ☒ Questionnaire de satisfaction ☒ Emargement (nombre et diversité) ☒ Comptes-rendus ☐ Nombre de situations remontées		
Fréquence	Toute l'année 2023-2027		
Coût prévisionnel	10 000 € par an		
Financeurs sollicités	ARS Autofinancement		

Axe 5 : Animer le contrat local de santé

Thématique

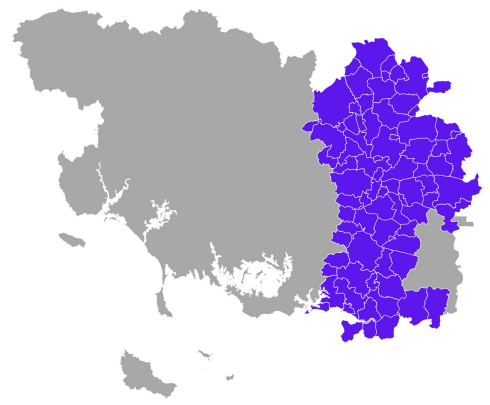
Fiche action 23 : Mettre en œuvre un Programme territorial pluriannuel de sensibilisation et de formation santé

Projet 23.2 : Formation aux enjeux de la santé environnement

Description de l'action	La première formation proposée est la commande publique responsable, travaillée en collaboration avec le CPIE		
Lien avec autres fiches actions CLS	Fiche 23	Lien avec autres programmes	PRSE
Porteurs	PETR	Co-porteur	1 co-pilote technique par année selon thématique
Partenaires	CPIE, Défi familles, ARS, Région Bretagne, EPCI, IREPS, Eau et rivières de Bretagne, Capt'air Bretagne, Mutualité Française Bretagne, MSA, SAGE, SMGBO, Vilaine, PCAET, DDTM, Air Breizh, Associations, CPAM...		
Public	Elus, Professionnels		
Echelle territoriale	Est Morbihan		
Implication des habitants	☒ Information / Invitation ☒ Participation ☐ Consultation ☐ Codécision		
Evaluation	☒ Nombre de participants aux actions ☒ Nombre de réunions ☒ Questionnaire de satisfaction ☒ Emargement (nombre et diversité) ☒ Comptes-rendus ☐ Nombre de situations remontées		
Fréquence	Tous les ans		
Coût prévisionnel	5 000 €		
Financeurs sollicités	ARS Région		

Axe 5 : Animer le Contrat Local de Santé			
Thématique			
Fiche action 24 : Organiser un Lab' Santé Solidarité			
Projet 24.1 : Groupes de travail			
Description de l'action	Veille, accompagnement. Calendrier des semaines de prévention nationales, informer sur les divers appels à projets, mettre en place une cartographie des actions de prévention menées sur le territoire.		
Lien avec autres fiches actions CLS	Fiches 1, 3, 4, 5, 6, 8, 10, 11, 12, 16, 19, 21	Lien avec autres programmes	
Porteurs	CLS	Co-porteur	
Partenaires	Elus, agents des collectivités, professionnels, institutionnels, associations, établissements et services du territoire ...		
Public	Elus Professionnels Représentants des usagers		
Echelle territoriale	Est Morbihan		
Implication des habitants	☒ Information / Invitation ☒ Participation ☒ Consultation ☐ Codécision		
Evaluation	☒ Nombre de participants aux actions ☒ Nombre de réunions ☒ Questionnaire de satisfaction ☒ Emargement (nombre et diversité) ☒ Comptes-rendus ☐ Nombre de situations remontées		
Fréquence	Toute l'année 2023-2027		
Coût prévisionnel	Selon les actions : à définir		
Financeurs sollicités	ARS Autofinancement		

Axe 5 : Animer le Contrat Local de Santé			
Thématique			
Fiche action 25 : Communiquer sur le CLS			
Projet 25.1 : Communication régionale et locale			
Description de l'action	Plaquette, site internet, LinkedIn, lettres actu santé mutualisé avec autres partenaires, logo CLS, posters, signature du CLS, Présentations aux diverses réunions, infographies, diffuser des informations relatives à l'offre de santé globale en ayant des supports de communication adaptés à tout public (FALC)		
Lien avec autres fiches actions CLS	Toutes les fiches	Lien avec autres programmes	
Porteurs	CLS, ARS	Co-porteur	
Partenaires			
Public	Elus Professionnels Représentants des usagers Habitants		
Echelle territoriale	Est Morbihan		
Implication des habitants	☒ Information / Invitation ☒ Participation ☒ Consultation ☐ Codécision		
Evaluation	☒ Nombre de participants aux actions ☒ Nombre de réunions ☒ Questionnaire de satisfaction ☒ Emargement (nombre et diversité) ☒ Comptes-rendus ☐ Nombre de situations remontées		
Fréquence	Toute l'année 2023-2027		
Coût prévisionnel	5 000 €		
Financeurs sollicités	ARS Autofinancement		



CONTRAT LOCAL DE SANTÉ EST MORBIHAN 2023-2027

Annexe 3 EVALUATION



EVALUATION DU CONTRAT LOCAL DE SANTE EST MORBIHAN

Axe 5

Animer le Contrat Local de Santé

Axe 1

Être acteur et citoyen
de sa santé

Axe 4

Impulser de nouvelles
dynamiques en santé

Axe 2

Promouvoir les cadres
de vie favorables à la
santé

Axe 3

Faciliter l'accès aux droits et
aux soins notamment auprès
des publics vulnérables

Cercle 1: Identifier les Ressources
Cercle 2: Travailler en Collaboration
Cercle 3: Expérimenter
Cercle 4: Essaimer et Communiquer

